



PHOTO: DR

## LE ROI DU MAROC S'EN PREND À L'ALGÉRIE

# Le ton belliqueux de Mohammed VI

- Le Maroc qualifie l'Algérie d'«adversaire» et l'accuse d'«hypothéquer les relations bilatérales et la construction maghrébine»
- Mohammed VI, qui semble avoir enterré les tentatives de rapprochement et d'ouverture des frontières avec l'Algérie, estime que «le moment est venu d'affronter avec toute la fermeté requise» ce qu'il appelle «l'escalade belliqueuse» concernant la question du Sahara occidental
- Le roi considère qu'il y a escalade et hostilité jusqu'à fomenter un plan de conspiration, recourant, entre autres stratagèmes et modes opératoires, à l'extorsion, aux pressions et à la provocation.

Dans un discours de «célébration», transformé en mise en garde contre les «adversaires de l'intégrité territoriale du Maroc», le roi Mohammed VI s'en prend verbalement, et en usant de propos peu amènes, à l'Algérie qu'il accuse de vouloir «contrarier la dynamique de négociation sur le projet d'autonomie marocain». Empruntant un ton de menace et affichant une mine sévère, le roi du Maroc, qui s'exprimait lors d'un

discours à l'occasion du 34<sup>e</sup> anniversaire de l'invasion marocaine du Sahara occidental, baptisée «Marche verte» par le Maroc, qualifie l'Algérie d'«adversaire» et l'accuse d'«hypothéquer les relations bilatérales». «Les adversaires de notre intégrité territoriale se sont évertués à contrarier la dynamique de négociation que notre initiative a enclenchée au niveau onusien.»

(Suite page 15)

Nadjia Bouaricha

### ÉDUCATION NATIONALE

## LE MÉPRIS DES AUTORITÉS ATTISE LA CONTESTATION

Les organisations syndicales refusent d'être représentées par un syndicat qualifié de «maison». Les syndicats revendicatifs pensent que l'UGTA n'est qu'une courroie de transmission entre le gouvernement et les travailleurs.

Lire en page 2

### REPORTAGE AU CŒUR DU CAIRE MÉDIÉVAL

## LA TENSION VA CRESCENDO



Le Caire (Egypte). De notre envoyé spécial

Un brouillard ocre et dense enveloppait la ville du Caire hier matin. Il ne s'agit pas d'un caprice de la météo mais du résultat de la pollution qui touche de plein fouet cette mégapole sur-

volée où vivent plus de 20 millions d'âmes. L'Algérien qui débarque dans cet immense chaudron qu'est la capitale de l'Égypte doit fournir des efforts pour s'adapter rapidement. Votre serviteur s'est mis à apprendre l'égyptien frénétiquement.

Djamel Alilat

(Suite page 9)

### HÉPATITE C

## La trithérapie, des chances de guérison

Boston (Etats-Unis)  
De notre envoyée spéciale

De nouvelles études suggèrent des schémas thérapeutiques dans le traitement des hépatites B et C. Les réponses aux traitements actuels sont insuffisantes et des résistances sont de plus en plus observées. Des thérapies plus efficaces, notamment pour l'hépatite C, sont en phase d'études et elles sont très prometteuses. L'hépatite B tant redoutée semble être également maîtrisée avec les nouvelles molécules. Les résultats de ces études ont été présentés à des médecins spécialistes en hépatologie, infectiologie et gastroentérologues à l'occasion du 60<sup>e</sup> congrès de l'AASLD à Boston. Près de 1000 spécialistes ont pris part aux symposiums organisés par le laboratoire Roche pour présenter ses études.

(Lire en page 17) Djamilia Kourta

### À LIRE DANS LE SUPPLÉMENT ÉCONOMIE DU LUNDI

■ ENJEUX GÉOSTRATÉGIQUES POUR LE GAZ NATUREL  
Quel atout pour l'Algérie ?

■ SOMBRES PERSPECTIVES POUR LES PRODUITS LONGS ET PLATS  
ArcelorMittal Algérie ne serait pas à l'abri

Demandez-le à votre buraliste



DESSIN: ZINO



2 ANS DE GARANTIE

RENAULT SYMBOL  
LA BERLINE PRÉFÉRÉE DES ALGÉRIENS EN 2009.

à seulement 788 000 DA  
Soit une remise de 70 000 DA



PUBLICITÉ

GRÈVE D'UNE SEMAINE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE

# Le mépris des autorités attise la contestation

Quelques jours de la tenue de la tripartite regroupant le gouvernement, l'UGTA et le patronat, des syndicats autonomes représentants des secteurs névralgiques du pays - l'éducation, la santé, l'administration, l'enseignement supérieur - ont décidé d'occuper le terrain de la contestation pour rendre visible leur mécontentement quant à leur exclusion des négociations. Ils veulent plus particulièrement faire part au gouvernement, qui fait la sourde oreille depuis des années, de la situation précaire dans laquelle se débattent, de manière générale, les fonctionnaires algériens. Ces organisations syndicales, revendicatives, refusent d'être représentées par un syndicat qualifié de «maison» et qui défend très mal les intérêts de la masse ouvrière.

## «L'UGTA N'EST QU'UNE COURROIE DE TRANSMISSION»

Ils sont persuadés que l'UGTA va, lors de cette tripartite, entériner uniquement les décisions du gouvernement, car elle ne sera, comme à l'accoutumée, que simple figurant. «De notre avis, l'UGTA prône un syndicalisme d'Etat. Elle n'est nullement revendicative, bien au contraire, elle adhère à toutes les propositions et orientations du gouvernement, quelle que soit la politique mise en place», pestent les syndicats autonomes. Ces derniers pensent que l'UGTA n'est qu'une courroie de transmission entre le gouvernement et la classe ouvrière et, de ce fait, elle n'a jamais transmis au sommet, au sens propre du terme, les revendications des travailleurs. Pourquoi alors l'exclusion des syndicats autonomes ? Très pessimistes, ces derniers répliquent sèchement : «Car nous osons parler de la malvue et nous osons dire haut et fort les inégalités sociales causées par la nouvelle grille des salaires et dire qu'il est malheureux de voir un député toucher en un jour ce que perçoit un enseignant en un mois.» Les syndicats autonomes ne nient pas que l'Algérie est sortie, certes, du régime du parti unique, mais pour entrer dans un multipartisme «de façade». «Il y a eu une ouverture dans tous les domaines. Il y a eu la création des syndicats autonomes,



PHOTO: H. LIVES/ARCHIVES

### Les syndicats bannis des négociations avec le gouvernement

mais le gouvernement préfère négocier avec un seul syndicat qui ne dérange pas, contrairement aux syndicats autonomes», soutiennent les contestataires. Taxés de «syndicats sectoriels», les syndicats autonomes n'ont le droit de dialoguer qu'avec leur ministre de tutelle et non de s'asseoir autour de la table de négociations avec le gouvernement. «Nous n'avons rien contre notre ministre, nous tenons avec lui des réunions, mais lorsqu'il s'agit de revendications importantes, il dégage toute responsabilité en nous renvoyant vers le gouvernement... alors que dans d'autres pays tels que la France, le gouvernement négocie

avec les syndicats sectoriels», expliquent les syndicats autonomes, qui demandent la parole et exigent la prise en charge des revendications des fonctionnaires. Ils ne sont pas responsables du marasme que connaît actuellement le pays et n'ont que la protestation pour exprimer leur ras-le-bol et condamner l'indifférence du gouvernement. Un gouvernement qui continue à faire la sourde oreille à toutes les revendications émanant de la société. En caricaturant cet état de fait, les syndicats autonomes font remarquer que l'élaboration unilatérale de la nouvelle grille des salaires de la Fonction publique ainsi que les statuts

particuliers sans consultation des partenaires sociaux représentatifs a montré, une fois de plus, que les lois sociales nationales et internationales ne sont toujours pas respectées par le gouvernement algérien.

En faisant une rétrospective des événements, l'on remarque que la situation dans notre pays est marquée, depuis deux ans, par une lutte sociale des travailleurs de la Fonction publique pour la défense du pouvoir d'achat, le refus de la nouvelle grille des salaires, l'exigence d'une revalorisation du point indiciaire et la défense des libertés syndicales. Seulement, face à cette situation, le pouvoir a répondu par le mépris en tournant le dos aux cris de détresse des milliers de familles algériennes. C'est donc devant le refus des pouvoirs publics d'ouvrir des négociations et un dialogue social avec les syndicats représentatifs autour de la plateforme de revendications communes des fonctionnaires qu'un mouvement social encadré par les syndicats autonomes a été enclenché et sera reductible jusqu'à la satisfaction de leurs revendications.

Aujourd'hui, six syndicats autonomes de la Fonction publique, représentant le secteur de l'éducation, entament une grève d'une semaine cyclique. Ce mouvement de protestation sera renforcé, à partir de la semaine prochaine, par le débrayage de 15 jours des enseignants du supérieur suivi par la grève cyclique des praticiens de la santé.

Nabila Amir

## LE CNAPEST ET L'UNPEF MOBILISÉS À BOUIRA

Adhérent à l'appel émis par l'intersyndicale de la Fonction publique, les syndicats autonomes de l'éducation (Cnapest et Unpef) à Bouira, ont décidé d'unifier leurs rangs et mobiliser le maximum d'enseignants pour réussir l'action de grève qui sera entamée aujourd'hui pour une semaine renouvelable. Messaoudi Zoubir, coordinateur du Cnapest, avec lequel nous nous sommes entretenus durant la journée d'hier, a déclaré que ses collègues syndicalistes du Cnapest et de l'Unpef étaient aux derniers préparatifs d'un mouvement qui comptait fédérer l'ensemble des enseignants de cette wilaya. Notre interlocuteur qui a annoncé la tenue d'une rencontre intersyndicale (Cnapest - Unpef) jeudi dernier au niveau de cette wilaya, déclare que le mouvement est représenté dans la quasi-totalité des établissements du secondaire de la wilaya. Selon lui, il est attendu une vaste adhésion des enseignants qui refusent de laisser faire les respon-

sables de tutelle opposant la sourde oreille à leurs revendications. Selon nos interlocuteurs syndicalistes, et selon le dernier communiqué rendu public par l'intersyndicale, les revendications formulées portent initialement sur la revalorisation du point indiciaire à 191,5 DA, permettant d'atteindre un SNGM de 38 300 DA, la modification du statut particulier des travailleurs de l'éducation et la promulgation du régime indemnitaire avec effet rétroactif depuis janvier 2008. Ce sont là les revendications qui mobilisent les enseignants qui, d'après la plupart de ceux que nous avons interrogés, attendent une réponse favorable de la part de la tutelle sommée d'aller de l'avant pour éviter que ce mouvement de grève ne s'inscrive dans le temps.

A Bouira, c'est déjà la mobilisation générale qui annonçait la fermeture de tous les établissements ce matin.

Liyazid Khaber

## Fraudes à El Tarf

Il y a près d'un an, une quinzaine d'adjuits de l'éducation dénonçaient «la grande famille de l'éducation à El Tarf» (voir El Watan du 6 décembre 2008). Il s'agissait de l'octroi des 28 postes d'adjuits affectés au secteur cette année-là et qui sont allés à des épouses, des filles, fils et nièces de proches des chefs d'établissement scolaire et des responsables à la direction de l'éducation. Une administration souvent ébranlée par des scandales du même genre et dont le directeur de l'époque, impliqué dans des «affaires» avec l'ancien wali, avait promis que ces postes reviendraient de droit aux candidats de 2006 qui avaient passé les épreuves avec succès, recrutés en bonne et due forme puis mis à la porte sous un prétexte fallacieux. La presse s'étant fait l'écho de ce nouvel esclandre, le ministère dépêche alors une commission d'enquête avec à sa tête l'inspecteur général en personne qui, selon les contestataires, a reconnu, à l'examen des preuves produites, le bien-fondé de leurs récriminations. Puis, plus rien. Black-out. Silence radio. Quelques semaines plus tard, El Watan, qui cherchait à en savoir plus, s'est fait vertement rabrouer par un cadre de ce ministère, contacté par téléphone. Bref, affaire étouffée, classée sans suite.

Mais c'était compter sans la détermination des adjuits de l'éducation lésés. Ils ne se faisaient pas beaucoup d'illusions sur cette commission malgré les assurances et déclarations réconfortantes de l'inspecteur général, qui passent aujourd'hui pour une manœuvre pour calmer le jeu et gagner du temps. Le temps, dit-on, d'éloigner subrepticement le directeur de l'éducation, aujourd'hui en poste à Mostaganem malgré des résultats catastrophiques à El Tarf. Faisant fi des menaces à peine voilées sur l'éventualité de poursuites judiciaires au cas où leurs réclamations portent atteinte à la respectabilité de l'institution, les adjuits de l'éducation se sont constitués partie civile et ont porté plainte contre le chef du centre d'examen et son adjoint pour falsification des copies d'examen, établissement et usage de faux et abus de confiance. Les deux responsables ont été longuement auditionnés par la police avant d'être convoqués mardi par le procureur de la République d'El Tarf. Une affaire qui n'est probablement pas sans relation avec les récentes déclarations du directeur de la Fonction publique qui impute aux malversations dans les concours et examens, le retard dans les recrutements d'enseignants dont l'accusait Boubekeur Benbouzid.

Slim Sadki

Disponibilité immédiate

## Chevrolet SPARK

La 5 places à petit prix

à partir de 595.000 DA TTC

Taux sur véhicule neuf non inclus

Chevrolet Assistance 24H/24 : 021 93 93 93

**DIAMAL** Concessionnaire Officiel

**CARANTIE 2 ANS** OU 100 000 KMS

Showroom Principal Kasr Ezoua et Service Rapide: Bab Ezzouar, Par Autoroute Sortie Bou Ezzouar 3 TR | 021 24 90 00 - Fax: 021 24 98 01

Showroom Les Amisseries: CW/ly 31 - Les Amisseries - Bir Mourad Rais - Alger Tel: 021 44 36 00 à 05 - Fax: 021 54 09 18

Showroom Dely Ibrahim: Rue Ahmed Doukhal à côté de Gintzy, Tel: 021 96 71 83 - Fax: 021 91 73 37

L'étoile d'Oran: Zone Showrooms, Bât 6 - 4 E/S Sella Tel: 041 45 91 11 à 14 - Fax: 041 49 91 00

SPARK L'étoile Chevrolet vieille sur vous.

LA LOI DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE N'ÉTANT PAS PRÉSENTÉE À L'APN

# Le budget de l'Etat échappe au contrôle des députés

● Exécutif continue de fuir la question en se contentant de solliciter l'adoption d'un nouveau budget, sans détailler les dépenses de celui de l'exercice précédent.

La question est importante et récurrente à la fois. Peut-on voter un budget pour 2010 sans savoir comment a été dépensé celui de l'année précédente ? La réponse sera théoriquement négative. Mais dans les faits, il en est tout autrement.

A quelques jours de la présentation à l'APN du projet de loi de finances 2010, le gouvernement omet, pour la énième fois, d'accompagner son document par la loi de règlement budgétaire à la fois comme il s'y est engagé et ainsi que l'exige la Constitution dans son article 160. «Le gouvernement rend compte à chaque chambre du Parlement de l'utilisation des crédits budgétaires qu'elle lui a votés pour chaque exercice budgétaire. L'exercice est clos en ce qui concerne le Parlement, par le vote par chacune des chambres, d'une loi portant règlement budgétaire pour l'exercice considéré», y est-il noté. Ainsi, le texte est clair.

Mais en dépit de la demande insistante des parlementaires, l'Exécutif continue de fuir la question en se contentant de solliciter l'adoption d'un nouveau budget, sans détailler les dépenses de celui de l'exercice précédent. «Cela dure depuis 1983 et l'Exécutif en a pris l'habitude. Quand il s'est présenté devant la commission des finances de l'APN, le ministre des Finances nous a déclaré que cela se passait ainsi depuis bien longtemps», a affirmé Boubekeur Derguini, président du groupe parlementaire du RCD et membre de la commission



L'absence de la loi de règlement budgétaire ne permet pas de contrôler les dépenses de l'Etat

des finances de l'APN. Pour justifier son attitude, explique-t-il, l'Exécutif se cache derrière la fameuse loi-cadre pour l'élaboration des lois de finances. «Le gouvernement parle de cette loi-cadre depuis plusieurs années. Mais elle n'a jamais été présentée devant le Parlement», ajoute notre interlocuteur. Du coup, dit-il, l'examen de ce texte n'est qu'une formalité. «Nous sommes en train de traiter cette loi, mais c'est un traitement bizarre, dans la mesure où les députés n'ont pas accès à tout le contenu de la loi de finances», précise-t-il encore.

L'absence de la loi de règlement

budgétaire ne permet pas, selon Abdelaziz Belkaid, chef du groupe parlementaire du MSP, de contrôler les dépenses de l'Etat. Le rôle d'un député consiste à contrôler les dépenses de l'Etat. Selon lui, les députés et même le président de l'APN ne cessent d'exiger l'accompagnement des lois de finances par la loi de règlement budgétaire. «Au MSP, nous continuons à demander à ce qu'on ramène la loi de règlement budgétaire», ajoute-t-il. Pour lui, la nouvelle loi de finances apporte «de nombreux avantages susceptibles d'apaiser le front social».

Le traitement de l'actuelle loi re-

met également sur le devant de la scène le rôle du député et son rapport avec l'Exécutif. Selon Boubekeur Derguini, les ministres qui défilent, depuis quelques jours, devant la commission des finances de l'APN viennent uniquement pour informer les députés des projets à réaliser par leurs départements respectifs. «Les ministres ne se présentent pas pour convaincre les députés à voter cette loi et ces derniers ne s'inquiètent pas. Les députés se focalisent sur des problèmes secondaires au lieu d'exercer leur droit au contrôle de l'Exécutif», déplore-t-il.

Madjid Makedhi

## CONSTANTINE Tentative d'OPA et querelles intestines au FLN

C'est dans une ambiance extrêmement tendue que la formation de Belkhadem s'appête à s'engager dans les joutes sénatoriales. Jamais, en effet, l'ex-parti unique n'aura connu un tel enchaînement d'événements fâcheux qui pourraient lui être préjudiciables lors des élections du renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation, prévues pour décembre prochain. En effet, en plus des séquences qu'il continue de traîner après l'épisode Benflis, le parti subit également une forte pression de la part des animateurs de la commission nationale de récupération du sigle FLN, conduite, notamment, par des moudjahidines de la première heure.

Par ailleurs, la naissance de ce «mouvement récupérateur» qui s'est lancé dans cette tentative d'OPA intervient à un moment crucial de la vie du parti, à savoir les préparatifs engagés en prévision du prochain congrès ordinaire prévu pour le premier trimestre de l'année 2010. Force est de constater que tous ces paramètres participent à miner et fragiliser davantage l'ex-parti unique, appelé à défendre sa première place au Conseil de la nation.

La situation est encore plus compliquée à Constantine où le parti du président Bouteflika se trouve désormais sous une sorte de tutelle administrative, et ce, après que

les deux grandes maires de la wilaya, celles du chef-lieu et d'El Khroub en l'occurrence, aient été sérieusement ébranlées par des frondes «intra-FLN» traduisant, ainsi, le profond

malaise que vit ce parti. Les présidents des APC de Constantine et d'El Khroub, d'obédience FLN, font, il est vrai, l'objet de remontrances non-stop orchestrées sur fond de motions de retrait de confiance par des élus de la même appartenance politique ; de ce fait, les premiers responsables de ces deux municipalités se trouvent, politiquement s'entend, extrêmement affaiblis. Evidemment, cette situation constitue une aubaine pour l'administration locale, laquelle, à la faveur de ces querelles FLN-FLN, se trouve «investie» de la gestion déléguée des affaires du parti au niveau de la wilaya, dans la mesure où les maires de Constantine et d'El Khroub sont otages des desiderata du premier responsable de la wilaya.

C'est donc dans cette ambiance de guéguerre interne que le parti de Belkhadem se prépare à désigner son candidat aux élections du Sénat. Au demeurant, on est loin de la sérénité d'antan qui constituait la force motrice de l'ex-parti unique. A deux semaines de la date butoir fixée par les instances du parti pour désigner le candidat du FLN, aucun nom ne semble faire l'unanimité et rien n'indique que l'élu consensuel sera connu dans les jours à venir, d'autant que les nombreux protagonistes et antagonistes engagés dans la bataille des primaires donnent l'impression de vouloir aller jusqu'au bout de cette course.

Il faut souligner, en outre, que les sénatoriales ont aiguisé l'appétit de nombreux élus FLN et, par voie de conséquence, ont fait ressurgir le jeu de clanisme et de tribalisme qui a, de tout temps, catalysé la vie de l'ex-parti unique dans la wilaya de Constantine. Tout cela autorise à penser que le FLN local, malgré sa première place en nombre d'élus, aura du mal à conserver le poste de sénateur, libéré justement par un cadre du même parti.

Lydia R.

## KARIM TABBOU À TIZI OUZOU

# «Le pouvoir tente de déstabiliser le FFS»

● La cabale judiciaire engagée contre nos militants à Ghardaïa est la meilleure démonstration de cette volonté de normalisation violente des militants et de la société en général, a déclaré le premier secrétaire du FFS.

Lors de son intervention hier à l'ouverture des travaux du conseil fédéral de la wilaya de Tizi Ouzou, Karim Tabbou, premier secrétaire du FFS, a estimé que le pouvoir tente de déstabiliser son parti. «Comme à l'accoutumée et à défaut de réussir la normalisation et la déstabilisation, le régime fomentera d'autres scénarios, d'autre frondes contre le parti», a-t-il déclaré d'emblée, ajoutant que «la cabale judiciaire engagée contre nos militants à Ghardaïa est la meilleure démonstration de cette volonté de normalisation violente des militants et de la société en général». Pour le porte-parole de la formation de Hocine Aït Ahmed, «le FFS n'a jamais accepté d'abdiquer. Le parti est en train de connaître un ressourcement intellectuel important. Il a une grande énergie politique. Le parti a réussi à constituer une base politique solide, une présence nationale et un respect effectif et incontestable. Il est partout perçu comme la force du changement». «Il est le seul mouvement d'opposition pacifique qui

donne un réel espoir aux Algériennes et Algériens. Le terrain le prouve chaque jour, notamment avec toutes ces catégories sociales qui militent au sein du parti», a-t-il fait remarquer, avant de fustiger les maires FFS qui avaient participé, en 2008, à la rencontre avec le président de la République. «Ceux qui ont changé de vocation pour devenir des applaudisseurs doivent rejoindre le RND ou devenir policiers», a-t-il martelé. M. Tabbou a souligné, par ailleurs, que son parti est arrivé à la phase la plus active dans la mise en œuvre des résolutions du 4<sup>e</sup> congrès du FFS. «Le parti est en train de suivre sa stratégie organisationnelle et son ouverture sur la société», a-t-il indiqué. Par ailleurs, la déclaration sanctionnant les travaux du conseil fédéral du FFS à Tizi Ouzou relève que «sur le plan politique, la région subit de plein fouet les conséquences des mesures de l'état d'urgence, la fermeture du champ d'expression politique, associative, artistique, culturelle et syndicale». «Dans l'indifférence, voire dans la complicité

totale des instances ayant la charge de protéger les biens et les personnes, des kidnappings, des actes de violence graves, des vols, des agressions, le chantage contre les commerçants... sont commis à ciel ouvert», lit-on dans le même document, qui ajoute que dans le volet économique, la région est à la traîne puisqu'«aucun projet de développement et aucun programme d'investissement n'ont été engagés». Pour les membres du conseil fédéral du plus vieux parti de l'opposition, «il s'agit d'une stratégie étudiée de prise en état de la population entre la répression et le chantage au chaos. La finalité de cette stratégie est d'éradiquer la politique, liquer une région dont les traditions démocratiques font légion pour laisser place à la mafia locale et autres chargés de mission».

Enfin, le FFS précise que les enveloppes budgétaires débloquées pour la région sont orientées vers «le recrutement de clientèles» et dans «l'élargissement de la base du pouvoir».

Hafid Azouzi

HAMA AG SID AHMED. Porte-parole de l'Alliance démocratique pour le changement au Mali

# «Ag Bahanga respecte l'Accord d'Alger»

Arrivé à Alger en compagnie d'une délégation, Hama Ag Sid Ahmed, porte-parole de l'Alliance démocratique pour le changement au Mali, appelle l'Algérie à faire pression sur le Mali pour qu'il concrétise l'Accord d'Alger. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il affirme que la situation au nord de son pays est explosive.

Entretien réalisé par  
Salima Tlemçani

Un forum intercommunautaire de la région du nord du Mali a eu lieu à Kidal, cette fin de semaine, au cours de laquelle votre mouvement a lancé un appel au dialogue. Qu'en est-il au juste ?

Ce forum, appuyé par Bamako, a réuni les notables touareg des régions de Kidal, Tombouctou et Gao, du 30 octobre au 2 novembre, au stade municipal de Kidal. C'était l'occasion pour la population locale de sceller l'unité et pour nous de réitérer notre attachement au dialogue. C'est ce qui ressort d'ailleurs de la lettre signée par le chef du mouvement Ag Bahanga et lue par un de ses proches collaborateurs. Il était question aussi de mettre Bamako devant ses responsabilités et de prendre à témoin l'Algérie et la Libye. Dans ce cadre, un groupe de contact a été désigné pour faciliter les voies du dialogue avec l'Etat dans le but de créer un climat d'apaisement nécessaire à la reprise des pourparlers et à l'instauration de la paix. A ce titre, une délégation du mouvement, dont je fais partie, est en Algérie pour impliquer les autorités dans les efforts de réactivation de l'accord d'Alger.

Plus de trois ans après la signature de cet accord, moins d'une année de faits la reprise des armes par quelques factions de votre mouvement, où en est la situation au nord du Mali ?

L'accord d'Alger signé en juillet 2006 pour réinstaurer la paix reste toujours inappliqué en dépit de nos multiples efforts et volonté affichée, à travers le dépôt des armes, la libération des prisonniers, etc. L'Etat malien n'a pas respecté ses engagements. La situation est catastrophique. Nous sommes revenus à la situation qui a prévalu en 2007, et qui était à l'origine de l'explosion.

Les autorités maliennes récusent et accusent votre mouvement de ne pas avoir joué le jeu...

J'ai pris part aux négociations ayant abouti à cet accord, et j'en suis même l'un des auteurs, donc je peux vous prouver le contraire. Ce dernier (accord) a prévu un comité de suivi du groupe technique de sécurité, pourtant le ministre de l'Administration locale, M. Koufougouana, a remis en cause son fonctionnement et sa composition bien après. Ce comité était chargé de suivre l'évolution de la situation sur le terrain, établir la liste des Touareg à réinsérer, l'intégration de quelque 200 éléments dans les unités spéciales de sécurité, qui n'ont jamais été mises en place par les autorités maliennes. Du côté des Touareg, il y a eu deux opérations de dépôt d'armes, entre 2007 et 2009, qui se voulaient beaucoup plus un acte de bonne volonté pour le respect des engagements. Pour nous, l'Etat malien n'a rien fait pour concrétiser l'Accord d'Alger. Il n'a même pas appliqué les points jugés prioritaires, comme ceux liés à la réinsertion ou la mise en place des unités de sécurité, pour faire face à la situation d'insécurité qui menace toute la région. C'est dans cet esprit que nous interpellons l'Algérie, en tant que médiateur, afin qu'elle agisse auprès de Bamako, pour que les autorités respectent leurs engagements...

Vous tenez à l'Accord d'Alger, même après que le chef de l'Alliance, Ag Bahanga, l'ait remis en cause ?

Ag Bahanga a toujours dit qu'il n'est jamais sorti du processus de paix. Il a fait un recul pour mieux avancer. Il n'a pas cessé de répéter qu'il respecte la paix, tant que Bamako la respecte. Nous n'avons pas abandonné nos engagements. Tous les rebondissement qu'a connus la région étaient plutôt des sonneries d'alarme que nous avions actionnées pour alerter sur le refus de Bamako de concrétiser ses engagements.

Il y a eu des officiers du mouvement qui ont repris les armes et même quitté la région, en laissant une partie de leurs compagnons sur place...

Ces officiers sont revenus à Kidal et sont dans la même situation que leurs compagnons. Ils ne sont pas contre l'accord d'Alger. Il y a eu juste ceux qui ont déposé les armes parce qu'ils ont cru et ceux qui se sont sentis désabusés et ont préféré les garder. Les deux veulent cependant construire la paix dans la région. Aujourd'hui, nous appelons à ce que l'accord soit respecté. Les six mois d'absence ne sont en fait qu'une pause, durant laquelle nous avons interpellé le gouvernement malien, et entrepris quelques contacts pour lui rappeler ses engagements, en vain. En fait, nous sommes convaincus aujourd'hui que le régime malien a signé dans la précipitation, parce qu'il était à la veille des élections législatives. Nous nous sommes rendu compte qu'en réalité, il n'a jamais voulu cet accord. Raison pour laquelle il y a eu la riposte. Il est vraiment urgent de mettre en place les comités de suivi. Pour nous, il y a une situation sécuritaire très inquiétante qui appelle à une réaction rapide. Notre région aurait pu être une zone tampon contre le terrorisme salafiste, mais également contre les trafiquants en tout genre, grâce aux unités spéciales de sécurité dont ferait partie les Touareg. Ces unités sont pour nous une priorité, parce que sans sécurité il ne peut y avoir de développement.

Pour vous, est-ce que cette situation est due à l'absence de volonté politique ou au manque de moyens financiers ?

Nous ne pensons pas que ce soit un problème de fonds, mais plutôt de manque de volonté à régler équitablement et définitivement la crise. Preuve en est le forum organisé en mars 2007 par l'Etat malien à Kidal, sans l'aval du mouvement et sans sa participation. Nous avions à l'époque interpellé les bailleurs de fonds du Mali, comme l'Union européenne, mais aussi l'Algérie en tant que médiateur, pour qu'ils fassent pression sur Bamako en l'obligeant à faire participer les Touareg, ou plutôt assister à ce forum, puisque c'était à trois jours de sa tenue. Ils y ont assisté sans aucune préparation. Bamako a les moyens et les outils pour faire aboutir l'accord d'Alger, mais tout a été fait pour ne pas le concrétiser sur le terrain. Savez-vous que pendant les six mois qui ont suivi cet accord, personne, au nord, ne pouvait en parler de peur d'être arrêté ? Les gens étaient terrorisés. Nous avons interpellé les bailleurs de fonds du Mali et l'Algérie sur cette situation, et en réponse, l'armée a commencé à occuper les points d'eau, de passage et les lieux



PHOTO: DR

stratégiques. Ce qui a poussé une partie des Touareg à reprendre les armes.

Est-ce la raison qui explique la riposte des armes, en 2009 ?

Reprendre les armes est la pire des choses que nous puissions faire. Mais c'était inévitable. Il n'y a jamais eu de riposte en dehors de celle qui avait pour objectif d'amener au respect de l'accord d'Alger. L'Etat dit qu'il a appliqué plusieurs points de cet accord, mais le ministre de l'Administration territoriale, M. Koufougouana, vient, le 30 août 2009, de remettre en cause la mise en place des comités de sécurité sans même pas prendre la peine d'en faire part aux Touareg. La Libye vient d'organiser une cérémonie de dépôt des armes par les rebelles du Mouvement de nigérien pour la justice (MNJ) à laquelle des officiels maliens et Ag Bahanga ont pris part.

Est-ce que cet accord concerne aussi votre mouvement, et que pensez-vous de l'implication de la Libye dans ce conflit ?

En fait, il n'y a pas eu d'accord, mais une situation créée par l'Etat nigérien par l'intermédiaire de la Libye pour d'abord faire déposer les armes, puis discuter de la suite. Ce qui n'était pas le cas pour le nord du Mali, où il y a un cadre légal, l'accord qui fait obligation aux parties de respecter les engagements des uns et des autres. Si Koufougouana ne l'avait pas violé, la crise aurait été définitivement résolue depuis déjà trois ans. Nous ne sommes pas contre des initiatives comme celle de la Libye. Si quelqu'un peut contribuer à la restauration de la paix il est le bienvenu, pour peu que ses intentions soient sincères. La Libye est un partenaire important pour le développement de cette région. Sa contribution peut aider au développement du nord du Niger.

Est-ce que la participation de Ag Bahanga à cette cérémonie implique l'Alliance ?

Bahanga était en Libye depuis six mois déjà avant la cérémonie du 6 octobre 2009. Il était invité à titre individuel par El Gueddafi, mais aussi par les dirigeants du MNJ et cela n'engageait en rien son mouvement parce que le dépôt des armes ne concernait que les Touareg du Niger et non pas ceux du Mali.

Mais des officiels maliens ont annoncé que certains de vos compagnons avaient déposé les armes en Libye, au même titre que le MNJ...

Ce sont de fausses informations, ou plutôt de l'intox. Le dépôt des armes ne concerne que le Niger, où la Libye s'implique beaucoup pour y ramener la paix. D'ailleurs, c'est El Gueddafi et Tandja (le président du Mali) qui se sont entendus pour créer les conditions de la résolution de la crise, à travers d'abord le dépôt des armes, en attendant un accord-cadre qui n'a pas encore été négocié. Pour l'instant, il n'y a eu que la reddition des Touareg et l'amnistie de la part de Niamey. Nous attendons la suite, que nous espérons sincère.

Pensez-vous que cette initiative mettra fin à la rébellion au nord du Niger ?

En fait, il est un peu précoce pour parler de réussite ou non. Cela dépend de la sincérité de Niamey, d'autant que les tractations sous l'égide de la Libye ont eu lieu au moment où Tandja était isolé et, de ce fait, il avait besoin d'alliés internes pour éviter que la situation lui échappe. Si nous comparons les situations au Mali et au Niger, de loin elles apparaissent semblables mais sur le terrain, il y a une grande différence. D'abord parce que contrairement à Niamey, Bamako est moins disponible à résoudre la crise du Nord. Le régime fait dans la gesticulation, mais sur le terrain, il est plus radical. Pourtant, il avait plus de chance de réussir que le Niger du fait du cadre légal, qui est l'accord d'Alger, contrairement à ce qui se passe pour le nord du Niger, où Tandja était obligé de solliciter la Libye pour chercher des amis au nord de son pays et en faire des alliés au moment où il s'est senti très fragilisé avec son isolement sur le plan international et interne à la veille des élections. Son voisin, Amadou Toumani Touré (ATT), avait une situation moins difficile : il suffisait juste d'un peu de sincérité pour clore définitivement le dossier des Touareg en honorant les engagements de l'accord qu'il a paraphé. Nous avons constaté que ATT était plus sincère quand il avait la casquette de facilitateur. Il avait de plus larges prérogatives au point d'être sollicité pour résoudre de nombreuses crises en dehors du Mali, comme au Centrafrique par exemple. Aujourd'hui, nous avons du mal à comprendre pourquoi il s'est montré incapable d'éteindre la petite étincelle qui risque d'enflammer le nord de son pays.

Est-ce lui qui bloque la réussite de l'accord ou son entourage, qu'on dit trop lié aux milieux mafieux de la contrebande ?

Il semblerait que ce soit son entourage qui ne lui donne pas les bons conseils. Cependant, étant le chef suprême de l'Etat, il en assume l'entière responsabilité.

Ne pensez-vous pas que cette stabilité tant espérée n'arrange pas les intérêts de ceux qui convoitent et exploitent les richesses de la région ?

Nous sommes conscients de cette vérité incontestable. C'est pour cette raison que nous ne cesserons jamais de réclamer la concrétisation de l'accord d'Alger, qui va permettre une meilleure redistribution des richesses à travers un développement durable dans la région. Si Tandja arrive à faire sortir le nord de la paupérisation sans faire appel aux multinationales, mais uniquement en se réconciliant avec les Touareg, c'est tant mieux. Parce qu'il est important de rappeler que les populations du nord du Mali et celles du nord du Niger, ne se battent pas pour l'uranium mais pour le développement de leurs régions respectives.

Vous voulez dire que du côté malien c'est vraiment le statu quo ?

Disons que c'est le calme des deux côtés. Néanmoins, il y a une importante initiative qui se profile à l'horizon...

Pouvons-nous en savoir plus ?

Nous avons interpellé l'Algérie, en tant que pays médiateur pour qu'elle fasse pression sur Bamako, et pousser à rouvrir le dialogue. La situation a atteint un seuil critique, ce qui a poussé à la reprise des armes par certains en février 2009, et par d'autres en juillet de la même année. C'est la désolation totale. Nous pensons qu'il faut créer les conditions de paix, et l'Algérie est disposée à le faire, de part son statut de co-signataire de l'accord d'Alger. Elle doit faire tout pour que les

autorités maliennes respectent leurs engagements. Nous avons aussi interpellé les partenaires techniques afin que eux aussi s'impliquent dans le retour à la paix. Le forum intercommunautaire de Kidal a été une occasion pour les Touareg de réitérer leur attachement à l'unité et à la paix.

Pourquoi les terroristes salafistes ont-ils pu s'installer dans cette région et non pas au nord du Niger ?

Les salafistes se sont installés dans cette région parce qu'ils ont des connexions importantes. Il faut savoir que dans cette zone ne s'installe qui veut. On sait qui est qui. Nous avons du mal à imaginer un Etat qui exclu les Touareg de toute discussion autour de l'avenir de leur région, puisse engager un dialogue avec les terroristes salafistes, pour mettre à feu cette même région. C'est un jeu dangereux que nous ne comprenons pas.

N'y a-t-il pas justement des connexions avec certains dirigeants pour des intérêts purement péuniaires ?

Au départ, l'idée était de salir l'image des Touareg avec l'intensification des mouvements terroristes dans la région. Mais, tout le monde a vu que les Touareg ont de tout temps combattu les salafistes. Nous avons même tué certains de leurs cadres dans des opérations. Ils ont par la suite, tiré profit de cette politique de passivité en créant leurs propres réseaux de soutien et de logistique dont les ramifications ne sont pas parmi les Touareg. Aujourd'hui on nous dit que l'Etat malien ne peut pas les combattre. Nous avons beaucoup insisté sur la nécessité de mettre en place ces unités spéciales de sécurité pour d'abord protéger la population locale mais aussi lutter contre les hordes salafistes au Nord. Une région qui aurait pu être une zone hermétique non seulement aux terroristes mais aussi à toutes les bandes criminelles. Mais, Bamako refuse catégoriquement et elle l'a fait savoir officiellement en juillet 2006. Il est plus difficile aujourd'hui de chasser les salafistes de cette région parce que l'Etat a créé, volontairement ou involontairement, toutes les facilités pour qu'ils s'installent durablement et par conséquent pérenniser la situation d'insécurité.

ATT affirme n'avoir pas les moyens de combattre le terrorisme, et que la solution réside dans la tenue du Sommet pour la sécurité et le développement auquel il appelle avec insistance. Qu'en pensez-vous ?

Je ne pense pas que ce sommet est la solution au problème du terrorisme et du développement. Il n'aura aucun impact sur le terrain. Il faut d'abord avoir la volonté de résoudre le problème des Touareg et après la lutte contre le terrorisme sera plus facile à mener avec la population locale.

Selon vous, n'est-ce pas cette connexion avec les salafistes qu'on ne veut pas rompre pour ne pas perdre ses retombées financières ?

Le terrorisme rapporte gros ce qui leur permet de bien s'équiper en moyens de transport, de communication et surtout en armement de guerre neuf. Lorsque le Mali, dit qu'il n'a pas les moyens de combattre les salafistes, nous nous demandons alors d'où a-t-il ramené ce puissant arsenal de guerre qu'il a utilisé pour réprimer la rébellion ? Pour un pays pauvre, les moyens militaires auxquels il a recouru laissent perplexes. Mais, face aux terroristes, qui sont très faciles à déloger, ils se déclarent impuissants. C'est une preuve qui montre qu'au Mali, on ne veut pas créer les conditions nécessaires de sortie de crise et de développement...

S.T.

**FORUM  
AFRIQUE-CHINE  
Belkhadem  
représente  
Bouteflika**

Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat, représentant personnel du président de la République, s'est rendu hier au Caire pour représenter le président Abdelaziz Bouteflika au travaux du Forum sur la coopération Afrique-Chine qui se tiendra dimanche et lundi à Charm El Cheikh (Egypte). Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion figure la préparation du Sommet Afrique-Chine qui se tiendra en 2010 en Egypte, indique-t-on de source officielle. **APS**

**COMMUNE  
DE HADJADJ  
Des citoyens  
bloquent  
la RN11**

Les habitants du douar Djebbabara, relevant de la commune de Hadjadj, ont procédé au blocage de la circulation sur la RN11, qui dessert de part en part la bande côtière depuis Alger jusqu'à Oran en passant par Cherchell, Ténès et Mostaganem. Ce sont des citoyens excédés par l'absence de développement de leur région qui ont pris possession de la route nationale afin d'attirer l'attention des autorités locales sur les nombreux retards dans l'adduction au réseau d'AEP et sur la nécessité de mettre fin à l'isolement de leur douar qui ne dispose pas de réseau de collecte des eaux usées. Face aux gendarmes qui les ont calmement invités à lever le barrage, ils ont exigé la venue des autorités locales. Après avoir obtenu l'assurance que leurs doléances seront transmises à la tutelle, ils ont enlevé, dans le calme, les obstacles qu'ils avaient dressés afin d'obstruer la route. **Y.A.**

**ARCELORMITTAL TÉBESSA  
Plus de 1000 mineurs  
menacent d'une grève  
générale**

● Selon le syndicat d'entreprise, la production minière est actuellement à son plus bas niveau ● Où l'appréhension d'une éventuelle fermeture des deux sites.



Les travailleurs attendent d'un moment à l'autre le résultat des négociations avec la direction

Si les négociations engagées avec la direction d'ArcelorMittal Tébessa, concernant outre des revendications socioprofessionnelles, le programme de développement du gisement, n'aboutissent pas, une grève générale et illimitée sera observée à partir d'aujourd'hui aux sites miniers ArcelorMittal de l'Ouenza et Boukhadra (Tébessa). Cette mise en garde émane du syndicat d'entreprise qui, sous son impulsion, deux débrayages de deux heures chacun ont été déjà observés au niveau des carrières du site de l'Ouenza, mercredi et jeudi, en guise d'actes de sommation à l'en-

contre de leur employeur. La menace est d'autant plus sérieuse que le groupe dépêchera cette semaine M. Kléber, le boss de la section mines du groupe indien ArcelorMittal, pour s'enquérir de la situation qui pèse lourd sur l'avenir des sites de l'Ouenza et Boukhadra. « Depuis deux ans, nous sommes incommodes par une situation délicate qui domine l'ambiance dans les deux sites miniers. Nous sommes également exaspérés par le retard enregistré dans la reprise de l'exploitation des gisements », déplorent les mineurs. En effet, selon le syndicat d'entreprise, la production minière connaît

actuellement son plus bas niveau, d'où l'appréhension d'une éventuelle fermeture des deux sites. Elle était, selon toujours la même source, de 200 000 t/mois en 2006 pour passer à 60 000 t/mois. Pis, en l'absence de production, les programmes d'exploitation étant gelés en raison des trop nombreuses pannes de matériel d'extraction, le complexe d'El Hadjar est approvisionné depuis les stocks stratégiques des carrières, acheminés par rail et par route. Ainsi, à ArcelorMittal Tébessa, le temps est à l'attente. On scrute d'un moment à l'autre le résultat des négociations. **M.-F. Guidi**

**TÉBESSA  
Trois voitures  
de luxe saisies  
par Interpol**

Trois voitures de luxe, de marque Volkswagen, appartenant à des particuliers algériens ont été saisies en fin de semaine par les services d'Interpol au poste-frontière de Bouchebka, a-t-on appris de source sûre. En effet, les propriétaires de ces grosses cylindrées, qui auraient été volées en Europe, ont été interceptés par les agents de la police internationale alors qu'ils s'apprêtaient à quitter le pays pour se rendre en Tunisie. Il faut savoir que depuis l'installation du bureau d'Interpol au niveau des postes-frontières, plus de 100 véhicules, dont la plupart maquillés, aux plaques minéralogiques fausses et/ou de faux documents ont été saisis. **Lakhal Samir**

**AÏT MAHMOUD  
(TIZI OUZOU)  
L'agence postale  
cambriolée**

L'agence postale du chef-lieu de la commune d'Aït Mahmoud, dans la daïra de Beni Douala, à une vingtaine de kilomètres au sud de la ville de Tizi Ouzou, a fait l'objet, durant la nuit de vendredi à samedi, d'un vol par effraction. Selon des sources concordantes, les cambrioleurs se sont emparés d'un butin de 300 millions de centimes ainsi que d'un lot de matériel informatique. Une enquête a été diligentée par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes de ce cambriolage. Rappelons, par ailleurs, que la même agence postale le avait été attaquée par un groupe terroriste, le 14 avril 2007. Deux personnes, dont le receveur, ont péri lors de ce hold-up. **A. T.**

**AÉROPORT DE ANNABA  
1400 capsules  
de cartouches dans  
les bagages d'un policier**

Les éléments des Douanes algériennes ont réussi à saisir, hier matin, à l'aéroport international Rabah Bitat de Annaba, 1400 capsules de cartouches dans les bagages de Gheffar Labdjaoui, un policier exerçant à la sûreté de wilaya de Constantine, qui était à bord d'un avion de la compagnie aérienne Agile Azur en provenance de Marseille. Les munitions, soigneusement enfilées dans une valise, ont été signalées par le scanner. Agé de 50 ans, Labdjaoui, qui était auparavant en exercice au même aéroport en tant que pistafne, ne savait pas que son statut de policier n'allait pas l'épargner de la fouille exigée par les douaniers en faction, qui ont découvert les capsules raménées de France. Aussitôt arrêté et auditionné, il a été libéré pour être présenté aujourd'hui devant le procureur de la République. En mars 2009, les douaniers en poste au port de Annaba avaient déjà mis la main sur 1 kg de poudre noire, 83 cartouches pleines, 9360 capsules et deux fusils de chasse. Toutes ces munitions avaient été découvertes dans trois véhicules appartenant à des nationaux établis en France, arrivés à bord du navire *Tassili II* en provenance de Marseille. La thèse de l'existence d'un réseau transnational spécialisé dans ce type de trafic est plausible. **M.-F. G.**

**FINANCE ISLAMIQUE**

**Deuxième édition du Forum algérien**

La seconde édition du Forum algérien de la finance islamique aura lieu mardi prochain à l'hôtel Sheraton d'Alger, a affirmé hier Zoubeir Ben Terdey, directeur de Islam Invest Consulting, un cabinet de conseil en finances islamiques basé en France et organisateur du forum. « Ce forum sera l'occasion d'étudier les potentialités et les opportunités de développement de la finance islamique en Algérie en direction des PME », a estimé M. Ben Terdey, au cours d'une conférence de presse, organisée à Alger. Les participants à cette seconde édition tenteront, ajoutent-ils, d'analyser les expériences

de la finance islamique dans d'autres pays dans le monde, notamment en France et en Grande-Bretagne. De nombreux participants, experts en la matière, interviendront sur plusieurs thématiques, notamment sur le marché algérien de la finance islamique et ses défis. On annonce, entre autres intervenants, la présence de Hamza Bouaziz, doctorant, Paris I Sorbonne, Rachid Sekak de HSBC Algérie et Samia Rabia de Wilde Luxembourg. Nacer Hider, directeur des relations publiques à la Banque Al Baraka, a indiqué, quant à lui, que l'Algérie dispose d'une expérience riche dans la mesure où la première

Banque islamique a été agréée en 1991. Ce responsable plaide pour la mise en place d'une réflexion profonde afin de permettre à l'Algérie de devenir le hub de la finance islamique au Maghreb et en Afrique. Cette activité est embryonnaire en Tunisie et au Maroc, d'où la nécessité, insiste-t-il, de « booster ce marché ». Il révèle que deux banques dédiées à la finance islamique sont en attente d'agrément. Il s'agit de Abou Dhabi Islamic Bank et Koweït Finance House. Actuellement, trois banques, à savoir El Baraka, Essalem et AGB ainsi

qu'une compagnie d'assurances (Salama) active en Algérie selon les préceptes de l'Islam. **H. L.**

**Retrouvez tous les Appels d'Offres sur :**  
**www.business-dz.com**

- Abonnement aux Appels d'Offres.
- Avis d'Attribution des Marchés.
- Retrait des Cahiers des Charges.
- Dépôt des Soumissions.

Contactez **BMGI International**  
09, Boulevard Colonne Annaba, Alger  
Tél. : 213 (0)21 83 52 60 / 77 / 71  
Fax : 213 (0)21 83 52 72 / 73  
Mobile : 213 (0) 7 79 93 50 19  
E-mail : info@business-dz.com

**Grandes entreprises, PME**  
Réservez votre espace publicitaire sur la première édition du **Guide économique de la W. de Béjaia**  
Sortie prévue : janvier 2010  
Pour plus d'informations :  
Tél. : 034 22 86 84  
Fax : 034 22 86 53  
contact@creativeconseil.dz  
**www.creativeconseil.dz**

**Creative Conseil**

PUBLICITÉ

## LE FMI AU G20 «La reprise risque de caler»



Les ministres des finances et les présidents des banques centrales des pays G20 réunis à Saint Andrews

Les ministres des Finances et les présidents des banques centrales des pays du G20, réunis vendredi et samedi à Saint Andrews en Ecosse, ont décidé de poursuivre leur politique de soutien à l'économie afin d'assurer la reprise. C'est ce qui ressort du communiqué publié hier. Cette décision devrait encore conforter les marchés et les investisseurs en maintenant les engagements des Etats. La réunion avait trois points essentiels à l'ordre du jour : la croissance économique, la stratégie de sortie de crise et le financement de la lutte contre le réchauffement climatique. La décision de poursuivre le soutien à l'économie était quelque peu attendue, vu les dernières décisions prises par les banques centrales qui n'ont pas augmenté leur taux. De plus, le fait qu'un calendrier aurait été arrêté pour une surveillance mutuelle de leurs économies, un exercice confié au Fonds monétaire international est en soi un élément positif qui devrait instaurer une meilleure confiance dans la coordination

des efforts de sortie de crise. C'est en application des décisions du sommet de Pittsburgh, tenu à la fin du mois de septembre dernier aux Etats-Unis, que les ministres des pays du G20 ont arrêté un calendrier qui porte sur cet exercice de surveillance multilatérale avec l'aide du Fonds monétaire international. L'exercice consiste à accepter un droit de regard réciproque sur la manière de gérer l'économie. Ce même FMI a d'ailleurs adressé un rapport au G20 où il estime que la reprise était inégale. Selon ce même rapport remis par le FMI aux pays du G20 et dont des extraits ont été rendus publics par les agences, «l'économie mondiale est revenue à la croissance après une chute spectaculaire. La reprise est cependant inégale et ne s'alimente pas encore d'elle-même, notamment dans les économies avancées». C'est ce même rapport qui a suggéré aux pays du G20 de ne pas arrêter leur soutien à l'économie. Le rapport appelle à éviter «un retrait prématuré des politiques expansion-

nistes monétaires et budgétaires», car «un risque dominant est que la reprise cale». Le FMI estime aussi que «tout rebond durable de la demande du secteur privé sera probablement freiné par la disponibilité limitée du crédit, le souhait des ménages de rétablir leur santé financière et l'augmentation du chômage au cours de 2010». Concernant l'état du système financier, le FMI a indiqué que «les conditions financières ont continué de s'améliorer, mais sont toujours loin d'être normales», et «les systèmes bancaires restent sous-capitalisés, souffrant d'un héritage d'actifs à problème et, de plus en plus, de prêts non performants». Toutes ces données ont conduit l'institution financière à demander aux Etats de poursuivre leur soutien pour assurer une relance durable. Concernant le financement de la lutte contre le réchauffement climatique, aucun accord n'a pu être avancé malgré une proposition britannique d'un soutien financier aux pays les plus pauvres. **Lies Sahar**

## CONTRÔLE FISCAL À CHÉRAGA Des contribuables fraudeurs poursuivis en justice

La traque aux contribuables fraudeurs a donné lieu, au niveau de la plateforme fiscale de Chéraga, à 15 actions de dépôt de plainte et 52 dossiers soumis au contrôle fiscal depuis janvier dernier. C'est ce que nous avons appris auprès de Taguini Rabah, directeur des impôts de cette circonscription. La lutte contre la fraude fiscale a permis d'aboutir à un taux de recouvrement nettement meilleur que celui de l'année dernière. Pour la seule circonscription de Chéraga, dont la plateforme fiscale s'étend jusqu'à la limite territoriale de Tipaza, impliquant des localités importantes à l'instar de Ain Benian, Staouéli, Douéra et Birtouta, les opérations de recouvrement ont permis l'encaissement de 20 milliards de dinars depuis le mois de janvier de l'année en cours. Le taux est en évolution de 40% et les recettes encaissées sont nettement meilleures que celles récoltées durant la même période de l'année écoulée et qui sont de l'ordre de 14 milliards de dinars. Cette hausse démontre, selon Aguiuni Rabah, l'engagement de sa structure «à éliminer progressivement les poches de fraude qui causent d'énormes préjudices à l'économie nationale». La direction des impôts de Chéraga opère sur une plateforme fiscale importante, constituée notamment d'un tissu de petites industries pharmaceutiques et cosmétiques, une faune d'importateurs, des activités de formation et d'enseignement privés, des activités de pêche, de tourisme et de restauration implantées sur la bande du littoral ainsi que des promotions immobilières très actives dans la région. En volume, la direction des impôts de Chéraga gère une faune de contribuables composée de 32 723 personnes physiques et un total de 10 081 personnes morales (entreprises), dont 2115 importateurs, 1196 producteurs spécialisés dans le

médicament, le lait et les autres petites industries, 595 contribuables spécialisés dans le BTPH et 8290 autres opérant dans diverses autres activités. La catégorie des professions libérales se compose de 12 405 contribuables. C'est dire que la plate-forme fiscale de la circonscription est en passe de devenir l'une des plus importantes de la région centre. Il s'agit de réussir un double défi pour M. Aguiuni, «faire tomber les fraudeurs en application de la volonté des pouvoirs publics et traquer les importateurs défaillants». La gestion de cette masse de dossiers donne naissance, selon notre interlocuteur, à un contentieux très lourd et varié. Un dispositif de veille a été mis en place pour les besoins de lutte contre l'activité frauduleuse, avons-nous appris après avoir le même responsable. Ce mécanisme de veille est basé sur la réception d'un fichier d'alerte, géré en association avec les services des douanes et du Commerce, qui permet le traitement de l'information à caractère fiscal avant de statuer sur la qualité et le sort du contribuable en question. Le dispositif a permis de mettre la main sur 52 dossiers douteux qui font objet de contrôle fiscal, contre 45 durant la période allant de janvier à septembre 2008. Rabah Aguiuni atteste que «la cadence du traitement et de la transmission de l'information fiscale s'est améliorée de façon très sensible grâce à la modernisation du système et l'implication rigoureuse de tous les services concernés». Sur le plan de soutien à l'investissement, la direction des impôts de Chéraga a eu à exécuter 520 décisions liées au régime d'avantages fiscaux au profit des entreprises créées dans le cadre de l'Ansej. Un autre lot de 202 dossiers a été traité et validé dans le cadre du développement des investissements. **Ali Titouche**

## PRÉTENDUE POURRITURE DU TUBERCULE À BOUIRA Les barons de la semence mis en cause

L'arrière-saison de la pomme de terre semble promettre des révélations fracassantes à propos du marché de la semence dont certains cercles continuent à entretenir le flou pour avantager les importations au détriment du produit local. C'est du moins ce qui ressort des déclarations de certains responsables du secteur de l'agriculture qui évoquent «une machination machiavélique de certains cercles qui font tout pour battre en brèche les efforts de développement de la filière de production de la semence de pomme de terre au niveau local». Nos interlocuteurs réquerant l'anonymat mettent en cause la dernière campagne entreprise par certains agriculteurs évoquant la pourriture du tubercule comme étant la résultante de l'utilisation de la semence locale. Le directeur des services agricoles de la wilaya, M. Morsli, de son côté, dément toute information portant sur une prétendue pourriture du tubercule. Selon lui, «des commissions ministérielles ont inspecté plusieurs champs de pomme de terre au niveau de la wilaya, et ont conclu au fait qu'il n'y a pas pourriture du tubercule». Abdennour Boualem, producteur de pomme de terre dans la région de Ain Bessem, dira que «la pomme de terre produite à base de semence locale est de très bonne qualité», ce qui, d'après lui, remet en cause toute spéculation à propos

de la semence. Au sujet de certains vides constatés dans les champs à travers la wilaya, on nous explique qu'il s'agit là de «nutages de plantes dus au volume du tubercule». Cependant, au moment où certaines parties s'agitent pour remettre en cause la qualité de la semence locale, on apprend, selon certaines sources bien au fait de la question, que «l'objectif recherché est plutôt d'avantager l'importation de la semence étrangère au profit de gros bonnets qui se font les barons de la filière». Par ailleurs, nous apprenons que des commissions d'enquête ministérielles sont en train d'inspecter le terrain afin de vérifier la véracité de ces allégations. Cela au moment des agriculteurs de Bouira, dont des patariens qui se disent abusés par leurs propres représentants, se préparent pour une riposte afin de demander des comptes à ces derniers, notamment au niveau de la Chambre de l'agriculture de la wilaya. C'est là donc un autre élément qui démontre si bien que le torchon brûle entre les agriculteurs et leurs représentants au niveau de la Chambre d'agriculture. Pour ce qui est de la semence de pomme de terre qui nourrit présentement la chronique locale, les responsables du secteur rassurent quant à la disponibilité de celle-ci et son efficacité prouvée par des techniciens spécialistes en la matière. **Lyuzid Khaber**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
 المجلس الشعبي الوطني  
 تعزية  
 \*\*\*\*\*  
 ياتح الأسي والحرن ويغلب مدعن لشبنة الله تعالى تلقيت بأوقاة المجاهد الكبير والمناضل الفذ أحمد أوز  
 رموز الدولة الجزائرية رئيس مجلس الأمة السابق المغفور له بإذن الله  
 المرحوم بشير بومعزة -  
 لقد وحب التقيد بحياته كلها خدمة للقضية الوطنية ولعزة بلاده منذ ربحان شبابه تحضيرا للثورة التحريرية  
 الكبرى التي كان من السابقين للانحاضاق فيها مؤطرا وقائدا -  
 وتمكن بفضل حنكته وقدرته التنظيمية العالية من الإسهام في نقل كرام الشعب الجزائري ضد الاستعمار من  
 الجزائر إلى داخل فرنسا من خلال نشاطه في فدرالية فرنسا التي كان مندوبا وعضوا في تنظيمها قبل اعتقاله  
 والرجوع إلى سجون السعسوم ثم مجازته من أغلال هذه السجون -  
 وكان المرحوم في السنوات الأولى من الاستقلال في الصفوف الأمامية لإرساء دعائم الدولة الجزائرية الفتية  
 لاسيما من خلال تقديمه للمختلف الناصب العليا وصولا إلى رئاسة مجلس الأمة في السنوات الأخيرة -  
 لقد فهدت الجزائر بموت بشير بومعزة رجل دولة من الطراز الأول كان يؤمن بجدالة قضية أمه وسعى دائما إلى  
 نهضة ورفق شعبه ووصيائه ذاكراته - كما فهدت الأمة العربية في شخص المرحوم مناخا صليبا عرف بأفهامه  
 السببية عن القضايا العربية العادلة وفي مقدمتها القضية الفلسطينية -  
 رحم الله الفقيد وأسكنه فسيح جناته وألم ذمهم الصبر والسلوان  
 "إنا لله وإنا إليه راجعون"

## REPORTAGE

AU CŒUR DU CAIRE MÉDIÉVAL

## La tension va crescendo

Suite de la page 1

Il faut parler et penser dans cette langue pour pouvoir communiquer avec ses interlocuteurs et, surtout, rester concentré pour absorber le débit rapide des autochtones. Ne comptez pas trop sur l'anglais, cette langue n'est maîtrisée que par une partie d'intellectuels du pays. En dehors de l'égyptien, point de salut.

Il faut également s'adapter à la circulation démentielle, aux coups de klaxons incessants, à la cuisine locale, à ces satanés chiffres indiens aussi mystérieux que des hiéroglyphes et à la monnaie du pays qui est la livre égyptienne. En bref, il s'agit de se fondre au milieu d'un environnement inhabituel car, si les Égyptiens sont gentils et serviables, dans un pays de vieilles traditions touristiques, les étrangers sont plumés comme des pigeons. Aussitôt qu'ils sont reconnus, les prix passent du simple au triple. La presse égyptienne de ce samedi revient très largement sur la fameuse rencontre du 14 novembre.

La tension commence véritablement à monter à mesure que le jour J approche. A lire les gazettes du Nil, en gros, les Algériens sont sommairement accusés de dépassements en tous genres. Le très sérieux *Al-Ahram* fait cependant un distinguo entre les appels au calme et à la modération lancés par les officiels algériens et une presse accusée de « transformer un match de foot en bataille de guerre ». La guerre, si guerre il y a, on la trouve plutôt à la première page du journal *Saout El oumma* qui publie une caricature du « captain Shahata » juché sur un char qui tire des boules en forme de ballon. Ce n'est pas le seul exemple de l'esprit guerrier qui anime certains médias égyptiens. Vendredi soir au cours de l'émission « El Kora Fi Dream » que diffuse une chaîne satellitaire, nous avons eu droit à un exemple type du chauvinisme version pharaonique. Usant d'un ton sans concession et d'un verbe à la limite de la crudité, le présentateur vedette du programme revendique ouvertement son sectarisme. En une heure d'antenne, il passe à la moulinette un nombre très appréciable de personnalités algériennes. Tout le monde en prend pour son grade : Hadjar, Saâdane, Azeddine Mihoubi, la presse algérienne, Warda, cheb Khaled et d'autres encore. « C'est vous qui avez commencé et il n'y aura pas de roses pour vous recevoir. Vous trouverez 80 000 guerriers dans les gradins et 11 ogres sur le terrain », dira-t-il en s'adressant directement aux Algériens.

## ZAPPING

Loin des talk-shows transformés en tribunes d'invectives, l'Égypte semble beaucoup plus préoccupée par la montée en puissance du péril de la grippe porcine. Plus de 150 cas recensés dans



Les échoppes sont un lieu extraordinaire foisonnant de vie où l'on peut prendre le pouls d'une Égypte profonde, occupée à lutter contre les difficultés du quotidien

PHOTOS : EL WATAN

les écoles seulement. Plus de 1500 cas dans tout le pays. Le gouvernement annonce que 8000 équipes médicales sont prêtes à suivre les élèves en cas de fermeture des écoles. Rien que pour cette journée de samedi, la télévision égyptienne vient d'annoncer 84 nouveaux cas. Il y a véritablement péril en la demeure.

Le samedi est une journée fériée en Égypte. Voilà ce qui explique la fermeture de notre ambassade située à Zamalek et par laquelle nous comptions transiter pour avoir quelques informations sur les conditions de séjour des 2000 supporters algériens qui comptent se déplacer au Cairo Stadium pour jouer le douzième homme. Qu'à cela ne tienne, votre serviteur décide donc de mettre à profit cette journée pour partir à la découverte du Caire médiéval. Petite virée au fameux bazar de Khan El Khalili.

Le souk est un extraordinaire lieu foisonnant de vie où l'on peut prendre le pouls d'une Égypte profonde, occupée à lutter contre les difficultés du quotidien. Loin, très loin de la rencontre du 14 novembre. C'est un étourdissement des sens au milieu des senteurs épicées, des fumets d'une cuisine locale variée, des cris des vendeurs ambulants, des porteurs de ballots, des vendeurs de thé ou d'eau, au milieu de ruelles étroites et enchevêtrées, où les échoppes d'objets traditionnels se serrent les unes contre les autres. Petite halle dans un minuscule café traditionnel où l'on fume la chicha en dégustant un thé rouge, en jouant aux dominos et en déjeunant sur le pouce. C'est ici que venait Naguib Mahfouz pour se ressourcer et s'imprégner de la substance nourricière de ses écrits. C'est

également le marché privilégié des petites gens qui y viennent pour y dénicher la bonne affaire pour eux-mêmes ou leurs enfants. Non loin de Khan El Khalili, il y a le vieux Caire fatimide. Cette ville médiévale est un musée à ciel ouvert où d'extraordinaires monuments et des chefs-d'œuvre historiques s'alignent les uns à côté des autres.

C'est l'occasion de voir, encore une fois, un lieu de rapprochement entre l'Égypte et l'Algérie étant donné que la dynastie fatimide a pris naissance au cœur des monts des Bibans, à Iguedjane, en Kabylie, avant de prendre son essor et de venir fonder Le Caire en 969. C'est un lieu où foisonnent les touristes occidentaux qui apprécient particulièrement cette plongée dans l'histoire au milieu des boutiques d'objets traditionnels et des artistes peintres. Soha, 20 ans, est étudiante aux beaux-arts. Assise sur un tabouret dans un coin tranquille, elle s'applique à peindre une vieille rue.

Elle parle un très bon français et consent volontiers à partager ses impressions avec un journaliste algérien. Nous laissons Soha à son cheval et ses toiles après avoir longuement conversé sur l'art, l'histoire et le football. Quelques minutes plus tard, deux policiers en civil m'abordent discrètement et me demandent l'objet de ma présence en ces lieux, ce que je photographie et la nature des notes que je prends.

Apprenant ma nationalité et ma profession, ils me demandent, toujours gentiment, si j'ai une autorisation spéciale pour faire un reportage. Je ne possédant pas ce document, ils me pressent ma carte de presse et mon

passport et me demandent de les suivre dans un bureau après avoir, au préalable, informé par téléphone leur hiérarchie qu'ils avaient débusqué un journaliste algérien prenant des notes et des photos.

Quelques minutes plus tard, nous arrivons dans un minuscule bureau de la police touristique où se trouvent trois officiers qui m'interrogent toujours poliment. Votre serviteur explique dans un arabe littéraire matiné de quelques expressions égyptiennes fraîchement apprises l'objet de sa présence au Caire.

## ON NE PLAISANTE PAS AVEC LES ANTIQUITÉS

De nouveau, je suis convié à suivre un officier vers un autre bureau où se trouvent d'autres gradés à qui il faut encore expliquer l'objet de ma démarche. Mes documents me sont rendus assez rapidement, mais on me recommande de m'adresser à un obscur service ministériel qui s'occupe de délivrer des autorisations pour les journalistes désirant effectuer un reportage sur les lieux touristiques. Apparemment, en Égypte, on ne plaisante pas avec les antiquités qui nourrissent tout un peuple. En civil ou en uniforme, les éléments de la police touristique sont déployés dans tous les sites sensibles. Heureusement que je n'étais pas à proximité du stade d'Assouan où l'onze égyptien se trouve actuellement en stage bloqué, sinon, j'aurais certainement été accusé d'espionnage. Les chauffeurs de taxi du Caire viennent de lancer une opération d'encouragement au onze des Pharaons. Ceux qui se sont joints à cette opération ont repeint leurs taxis aux couleurs de leur

équipe fétiche. Le chauffeur de taxi est le premier et souvent le dernier contact de l'étranger qui débarque sous d'autres cieux que les siens. Ceux de l'Égypte repèrent l'étranger en vous au premier coup d'œil. Dites seulement vous venez d'« El Gazair » et les langues se délient tout de go pour aborder ce fameux match qui déchaine les passions et enflamme les esprits. Les plus directs vous diront : « *Ha nekseb !* », ce qui veut dire : « *Nous allons gagner* ». Les autres vous diront exactement la même chose mais après vous avoir servi la sempiternelle tirade sur les liens de fraternité et d'histoire commune entre nos deux pays. Amr, chauffeur de taxi, n'y va pas par quatre chemins. Il est convaincu que l'Égypte va gagner parce que, dit-il : « *Nous avons les meilleurs joueurs du monde* ». Tout simplement. Cet admirateur de cheb Khaled écoute le King du raï à longueur de journée mais il ne comprend pas grand-chose à ce qu'il chante. Chemin faisant, Amr me demande de lui traduire en arabe le méga tube *Aïcha* et de transcrire les paroles sur un papier. Je m'exécute volontiers. Ce soir Amr va écouter cheb Khaled tout en rêvant du succès de son équipe. Quelques minutes avant de débarquer de son taxi, un ami du bled m'appelle pour me demander de lui ramener une cassette d'Oum Kaltoum. Lui, aussi, ne comprend rien à ce que chante la diva du Nil, mais il l'apprécie beaucoup. Certains jettent des passerelles alors que d'autres s'occupent à couper les ponts entre les deux pays. Ainsi va la vie entre l'Égypte et l'Algérie. Deux pays qui s'aiment autant qu'ils se détestent mais sans trop se comprendre. D.A.

(Agréée par l'Etat) lance, à partir du 5 décembre 2009, sa dix-huitième (18<sup>e</sup>) session de formation qualifiante et alternative de 90 heures sur le système comptable financier «SCF» selon les normes IAS/IFRS.

Cette formation est animée par des experts en IAS-IFRS selon le planning suivant :

G1 : tous les Samedis

G2 : Samedi/Dimanche

G3 : Lundi/Mardi

G4 : Mercredi/Jeu

G5 : continue du dimanche au jeudi

Formations «SCF» selon les normes IAS/IFRS de 2 jours (12 heures) et de 5 jours (30 heures) destinées aux cadres supérieurs et cadres dirigeants à partir du 6 décembre.

Informations et inscriptions : 1, rue Poiret (côté 60 bd Med V), Alger - Tél. : 021 63 28 83 - 021 63 43 75 - Fax : 021 63 28 87  
E-mail : [ecofam@ecofam.dz](mailto:ecofam@ecofam.dz)

COMMUNE DE BORDJ EL KIFFAN

# Le marché couvert de la cité Faïzi toujours inexploité

● Réceptionné il y a de cela plus de deux ans, le marché couvert n'est à ce jour pas opérationnel.

**BELCOURT : MARCHÉ T'NACHE, UN ÉTERNEL DÉSAGRÈMENT**

Les habitants des cités limitrophes au marché T'nache, dans la commune de Mohamed Belouizdad, se plaignent des désagréments que leur cause cet espace commercial anarchique. Quotidiennement, les résidents souffrent du bruit et des cris stridents des commerçants qui envahissent les lieux durant toute la journée. A cela, s'ajoutent les débris et ordures abandonnés sur place après leur départ. Cette situation dure depuis plusieurs années et aucune autorité ne daigne intervenir et trouver une solution susceptible d'arranger et les jeunes commerçants et les citoyens. Ces derniers subissent cette présence indésirable ne sachant plus à quel saint se vouer. «Les premiers à souffrir de cette situation sont notamment les gens malades et les petits enfants», raconte un résident. Selon lui, au cours d'un moment de répit ou d'accalmie n'est accordé aux habitants que jusqu'à des heures tardives. A en croire nos interlocuteurs, l'éradication de ce marché n'est pas à l'ordre du jour des autorités locales.

Un marché couvert nouvellement construit à la cité Faïzi dans la commune de Bordj El Kiffan, n'est à ce jour pas opérationnel. Lancé dans le cadre d'un ensemble de projets visant à améliorer le cadre de vie des habitants de la cité et à résorber le commerce informel de fruits et légumes, il se trouve que depuis sa réception définitive il y a de cela près de deux années, le marché est toujours fermé et les étals des marchands illicites continuent d'envahir les moindres espaces vacants de la cité. «Lors de la visite du président de la République dans notre cité, il avait ordonné la construction de ce marché couvert pour contenir le commerce informel et offrir des opportunités de travail pour les jeunes désœuvrés de la cité», dira un jeune vendeur illicite de fruits et légumes. Et d'ajouter : «Nous estimons que le marché couvert a été détourné de sa vocation initiale car ses états ont été attribués à des gens qui ne sont pas du quartier. Il y a des bénéficiaires qui sont venus même de Bouïra et de Lakharia.» Nous apprendrons des responsables locaux au niveau de la commune de Bordj El Kiffan que le marché en question a fait l'objet d'une adjudication publique et les états ont été vendus au plus offrant. Les jeunes chômeurs de la cité ont été pour ainsi dire court-circuités : «Les pouvoirs publics savent pertinemment que nous n'avons pas les moyens financiers pour acquérir ces locaux», se lamente Rachid un jeune père de famille au chômage et qui espérait avant cette attribution être bénéficiaire



Les marchands illicites occupent toujours la rue

d'un local au sein du marché. Avant qu'il ne soit décidé ainsi, les services de l'APC, chargés de la gestion du commerce au niveau de la commune, avaient entrepris la procédure d'attribution de ces locaux au profit des jeunes de la cité, qui avaient même fourni des dossiers de candidature pour l'obtention d'un droit d'exploitation de ces états et ce, dans le cadre de l'action sociale de l'APC, ce qui a été d'ailleurs effectué dans les règles, mais ces demandes ont été abandonnées pour une autre formule lancée par la wilaya déléguée et qui est «loin d'avoir une quelconque dimension sociale». Passant cependant outre la question de l'acquisition, pour ne tenir compte que du fait accompli, il s'avère que les propriétaires n'ont à ce jour pas exploité leurs locaux, pénalisant ainsi les habitants de la cité. «La cité continue toujours de crouler sous les amas d'ordures laissées par les vendeurs irréguliers et nous continuons, faute de l'ouverture de cette structure commerciale, de nous approvisionner paradoxalement auprès des états installés illégalement à proximité du marché couvert», se désole un résident de la cité. S'agissant des solutions prévues par l'APC pour éradiquer le commerce informel dans cette cité tentaculaire, Seloune Moussa, élu à l'APC de Bordj El Kiffan dira : «Dans la perspective d'éradiquer le commerce informel au niveau de la cité Faïzi, il a été prévu dans le cadre du programme de la municipalité le lancement d'ici à la fin de l'année d'un projet de construction d'un marché de proximité au niveau de cette cité».

K. Saci

**QAHOUET CHERGUI : UN BIDONVILLE EN GUISE DE MARCHÉ**

A Qahouet Chergui, un marché dit «familial», situé en hauteur sur une colline qui surplombe une grande intersection, persiste à être exploité malgré tous les dangers qu'il représente sur les clients. Ce marché qui compte un nombre faramineux d'états n'est doté paradoxalement d'aucune mesure de sécurité. En cas d'incendie, les clients seront pris à l'intérieur, faute de sorties de secours. Le marché ne compte que de deux portes, et les allées à l'intérieur sont très étroites et montent en ascension tout en épousant les contours de la colline où il est érigé. Hormis cette donnée importante, le marché est un véritable bidonville fait majoritairement de tôles ondulées qui enlaidissent l'endroit.

**INSTANTANÉ**

M. Tchoubane

## Ces déchets qui font peur

La gestion des déchets d'activités de soins chez nous fait peur. Elle n'est pas prise en charge comme il faut. Pis, elle est en porte-à-faux avec la réglementation en vigueur relative au traitement des déchets hospitaliers auxquels sont tenus de se conformer les établissements de santé publique. Près d'une vingtaine de cas d'infection, souvent mortels, sont recensés chaque mois, suite au contact des personnes avec des déchets hospitaliers souillés. Un contact effarant. C'est ce que nous apprend, en tout cas, une étude menée par la commission de l'environnement de la wilaya d'Alger. La plupart de ces déchets (seringues, objets tranchants, sondes, poches à perfusion, sérum, compresses et autres déchets anatomiques) finissent dans la nature. L'Epic Netcom, qui ahané déjà dans sa tâche de collecte et de ramassage des ordures domestiques, tire la sonnette d'alarme vu que son personnel de voirie est exposé à ce danger en permanence, selon M. Benalia, directeur dudit Epic. La wilaya d'Alger qui compte 14 CHU et une centaine de polycliniques et cliniques privées génèrent des tonnes de déchets hospitaliers, source de risques pour la santé et l'environnement. Selon certains spécialistes, à peine la moitié des structures hospitalières étatiques dispose d'incinérateurs. Encore faut-il que ces éliminateurs de déchets polluants répondent aux normes OMS ou fonctionnent régulièrement. Plus, on trouve ces dispositifs libérant des miasmes toxiques dans l'enceinte des hôpitaux - ce qui n'est pas d'usage sous d'autres cieux -, à l'image du CHU Lamine Debaghine dont le brûleur empest l'environnement immédiat lors de son opérationnalité, affectant malades et personnel. Aussi, s'il est certaines cliniques privées non équipées, qui sont traitées dans les hôpitaux dotés d'incinérateurs - s'ils ne sont pas en panne -, d'autres en revanche recourent à la voie simpliste et anarchique. Ce qui ne signifie pas moins qu'elles optent pour le moyen le moins onéreux. Elles fourrent des quantités énormes de Dasri (déchets d'activités de soins à risque) avec les ordures ménagères qui finissent leur course dans une décharge publique. L'on s'interroge dès lors où sont les services chargés de veiller à l'acheminement de ces produits polluants, et au respect dans la gestion de leur traitement, selon des protocoles mis en œuvre. L'on n'est pas moins interpellé par un autre questionnement. En termes clairs, en quoi consiste le rôle de la police de l'environnement, des collectivités locales sans oublier, bien entendu, la mission qui échoit au département de l'environnement ?

## MARCHÉ DE POISSON D'EL HARRACH À QUAND LA RÉHABILITATION ?

Le marché couvert d'El Harrach, dédié exclusivement à la vente de poisson, se trouve dans un tel état de délabrement qu'il représente un danger avéré pour ses occupants. Ce marché qui a été construit durant l'ère coloniale a besoin d'être réhabilité sous peine de le voir un jour s'effondrer sur ses occupants. L'état vétusté de cette structure commerciale devrait ne pas laisser les responsables locaux indifférents, tant la rouille a gagné les moindres recoins de la charpente métallique. Par ailleurs, les états de cette structure commerciale ont été dans leur majorité abandonnés par les marchands de

poisson qui préfèrent écouler leur marchandise à proximité du marché sur les trottoirs. Dans le but de redonner à ce marché ses lettres de noblesse, il est impératif de le réaménager de manière à renforcer son ossature d'une part, et de l'autre, l'embellir en vue d'attirer la clientèle qui a perdu ses habitudes de naguère. Le marché compte également une aile consacrée à la vente d'effets vestimentaires. Cette partie du marché se trouve en fait surexploitée, le nombre d'états qui s'y trouve est colossal, ce qui rend les déplacements des clients à l'intérieur de l'édifice difficiles à cause de l'étroitesse des allées. A. S.

## LIGNE ALGER-TAMARIS SERVICE MINIMUM ABSENT LES VENDREDIS

Les usagers de la ligne Alger-Tamaris dans la commune de Mohamadia sont réduits à rester chez eux les vendredis. Et pour cause, ni les taxis, ni les bus de transport des voyageurs n'assurent le service minimum, notamment la matinée. Les quelques véhicules de transport en commun de passage sont rapidement pris d'assaut. Les travailleurs pressés ou tenus par des engagements importants n'ont qu'à faire preuve de patience ou avoir recours à leurs connaissances ou propres moyens de transport. Cette situation «est fréquente» sur cette ligne, racontent des usagers. La direction des transports de la wilaya d'Alger ne semble pas accorder de l'importance à cette «défaillance», sinon «elle aurait instruit les transporteurs de s'organiser pour assurer le service minimum durant les week-ends», s'indigne un citoyen. En attendant, le service se fait selon les humeurs des transporteurs, regrette-on.

D. G.

**HORAIRES DES PRIÈRES**

El Fedjr .....	05h 50
Dohr .....	12h 33
El Asr .....	15 h 22
El Maghreb.....	17 h 47
El Ichâ .....	19 h 07

## ACTIVITÉS HALIEUTIQUES

## Trois spécialités de pêche brevetées

■ D'une enveloppe financière de 450 MDA, 35 projets d'investissements ont été concrétisés dans le domaine de la pêche.

Établis et délivrés par la direction de la marine marchande (DMM), 29 brevets sur 47, dans trois spécialités maritimes - patron côtier, lieutenant de pêche et mécaniciens 3<sup>e</sup> classe - ont été remis aux heureux lauréats. C'est l'école technique de la pêche de Annaba qui a abrité la cérémonie à laquelle ont pris part, outre Mohamed El Ghazi, le wali de Annaba, le président de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture et le directeur local de la pêche. Cette première promotion a subi une formation supérieure et d'un cursus spécial à l'Institut supérieur maritime de Bou Ismaïl d'Alger. Le wali de Annaba a exhorté les professionnels de la pêche, en majorité des marins-pêcheurs, à « se conformer aux normes et à respecter la réglementation régissant la pêche notamment en matière de respect de l'environnement et d'exploitation des ressources halieutiques de façon rationnelle et durable ». Il a appelé également ses interlocuteurs à exploiter un équipement répondant aux normes exigées à l'effet de protéger les zones sensibles de reproduction du poisson. « Nous sommes ici pour vous soutenir; en contrepartie, les professionnels devraient s'impliquer encore dans la sauvegarde de la faune et la flore maritime pour un développement durable de l'activité halieutique », a-t-il ajouté. Abordant le volet formation, le président de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Tewfik Rahmani, a déclaré ceci : « Il est important de se préparer aux activités de la pêche maritime par la formation, la mise à niveau et le recyclage. C'est la condition sine qua non pour accéder à l'évolution des techniques d'exploitation des ressources halieutiques de façon rationnelle et durable. » Tout ouïe, les professionnels de la pêche, tous métiers confondus, ont été invités, à l'occasion, à s'inscrire dans les sessions de formation et de recyclage programmées pour les professionnels de la pêche. Profitables à plus d'un titre, ces recyclages permettent aux professionnels



20 sardinières et 8 chalutiers ont été acquis, 300 postes de travail créés

d'accéder davantage à la maîtrise des avancées ayant trait à leurs activités maritimes, en constante évolution. Par ailleurs, une convention d'assurance avec la compagnie GAM a été signée entre les deux parties dont les clauses portent, outre le remboursement des dégâts causés par la mer, sur l'assistance en pleine mer. Inscrits au titre du programme de soutien à la relance économique (PSRE) et celui complémentaire de soutien à la croissance économique (PCSC), 2005/2009, 35 projets d'investis-

sement ont été concrétisés dans le secteur de la pêche dans la wilaya de Annaba. D'une enveloppe financière de 450 MDA (millions), ces projets ont permis la création de quelque 300 postes d'emploi. Ils ont également permis l'acquisition de 20 sardinières et 9 chalutiers après la signature de plusieurs conventions entre la direction de la pêche et des ressources halieutiques de Annaba et les agences de soutien à l'emploi, telles l'Ansej, l'Angem et la caisse de chômage Cnac.

M.-F.G.

## REPÈRES

- 485 unités forment la flotte de pêche à Annaba
- 42 chalutiers
- 121 sardinières
- 322 petits métiers
- 3 556 marins-pêcheurs inscrits dont 311 actives au port de Chétaïbi
- 2 ports de pêche (Annaba et Chétaïbi)
- 1 abri de pêche de Ain Barbar (Séraïdi)
- 4 plages d'échouage : Sidi Salem, Seybouse, la Caroube et Chétaïbi.

## DATANT DE 1959, UNE AFFAIRE DE JUSTICE N'EST PAS TRANCHÉE À CE JOUR

L'affaire de Ali Gouasmia, victime d'un accident de travail en 1959, et employé des chemins de fer à l'époque, est loin d'être tranchée. Après un véritable parcours du combattant, le représentant de la victime est de nouveau orienté vers le tribunal de Guelma, territorialement compétent. Dans une lettre remise à la rédaction, l'intéressé mentionne ceci : « A la suite de la dernière requête adressée au président de la République, je fus convoqué par le procureur général qui a fait montre d'une compréhension particulière, mais à mon étonnement, il fut signifié à l'avocate au moment du dépôt de la requête que l'affaire relevait de la juridiction de Guelma, territorialement compétente. » Cela s'est passé après que l'affaire eut franchi le tribunal de Sedrata, celui de Annaba, la cour d'appel de Annaba et la Cour suprême. La veuve de la victime appréhende de perdre « le pot et le lait », à savoir la rente de 15% refusée par la victime, ayant été estimée insuffisante, et celle de 100% arrêtée par l'expertise. La Cour suprême avait, rappelons-le, infirmé les arrêts des deux instances et renvoyé l'affaire à la cour de Annaba. Celle-ci a été traitée plus d'une dizaine de fois, sans pour autant aboutir à un jugement. Comble de l'ironie, après tant de déboires, l'affaire est abandonnée par le tribunal au motif d'incompétence.

A. S.

## INDUSTRIE MINIÈRE ET ENVIRONNEMENT SÉMINAIRE INTERNATIONAL

Les meilleures stratégies et techniques de gestion durables des déchets solides répondant aux besoins des présentes générations, sans porter préjudice à celles futures, ont été débattues lors d'un séminaire international sur les mines (SI-MINE) organisée les 3 et 4 novembre courant à l'université Badji Mokhtar. Rassemblant tous les acteurs de l'industrie minière (minière) (FERPHOS, ENOF, SPAT, ENASEL, ORGM, ASMIDAL, ERCE, ENG...), cette manifestation scientifique a permis aux participants et spécialistes en la matière de présenter leurs travaux de recherche dans ce domaine, de partager leurs expériences en ce qui concerne les technologies de gestion de l'environnement et d'identifier les méthodes et techniques les plus appropriées susceptibles de sauvegarder le cadre de vie et de contribuer à la création de richesses à travers la valorisation et le recyclage des déchets solides. L'urgence d'intégrer désormais les exigences de la protection de l'environnement dans les politiques de développement du secteur minier a été recommandée lors de ce séminaire, tout comme la nécessité de concilier les performances de production minière génératrice de revenus et d'emplois, et le désir légitime de maintenir un environnement sain dans les sites miniers.

T. G.

## QUARTIER 130 LOGEMENTS DE BERRAHAL

## Entre nuisance sonore et fuites d'eau potable

Une gigantesque fuite d'eau potable est signalée depuis plus de deux mois à la cité 130 logements du chef-lieu de la commune de Berrahal, 30 km à l'ouest de Annaba. Ainsi, l'on déplore la perte, au quotidien, de centaines de mètres cubes d'eau qui se déversent dans la nature à chaque fois que les foyers sont alimentés, rapportent les habitants. « Les dégâts commencent dès le début de la distribution d'eau au profit des habitants de ladite cité, plus précisément à 6 h et se poursuivent jusqu'au soir », affirme un des locataires de la cité, dont le réseau d'alimentation est jugé, à certains endroits, très défectueux. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, depuis plus d'une décennie, chaque année, plusieurs interventions de réparation ont ciblé cette même fuite d'eau, sans pour autant y arriver à

bout, une fois pour toute. Les responsables de SEAAI, en charge de la gestion de l'eau potable à Annaba, pointent le doigt en direction des poids lourds qui empruntent depuis un certain temps, et sans cesse, la route principale de cette cité. En effet, près d'une année après le lancement des travaux de la réalisation de la nouvelle gare ferroviaire de Berrahal, les habitants de ladite cité, située dans les environs immédiats, vivent le calvaire au quotidien. Devant le danger et la nuisance sonore que génèrent des centaines de camions de gros tonnage et autres engins lourds (bulldozers, Clark...), qui passent quotidiennement par ce quartier paisible, les résidents ne savent plus à quel saint se vouer ou à quelle porte frapper pour dénoncer cette situation. « C'est surtout la vie de nos bambins, ceux principale-

ment en bas âge, qui est quotidiennement menacée par le passage des centaines de camions de gros tonnage qui empruntent l'unique route traversant la cité », confirmera un cadre de l'APC. Ainsi, en plus des dégâts provenant de la fuite d'eau en question, les habitants endurent, matin et soir, l'incessant va-et-vient des camions avec le bruit des moteurs, les gaz brûlés et les poussières. Selon eux, les gens n'arrivent plus à se reposer. Ils disent à ce propos : « Il est quasiment impossible de fermer l'œil pendant la journée, voire une bonne partie de la nuit, ce qui nous empêche d'avoir la moindre tranquillité et d'ailleurs le stress généré du fait de cette situation est devenu, au fil des jours, insupportable à tel point que l'agressivité est visible sur tous les visages. »

Leïla azzouz

## CINÉMA L'ÉCRITURE DU SCÉNARIO EN DÉBAT

Là rencontre culturelle « Annaba Cinéma » qui s'est tenue au courant de la semaine écoulée, au grand bonheur des cinéphiles et autres amoureux du 7<sup>ème</sup> art, a été l'occasion propice de débattre de l'écriture du scénario qui a une incidence directe sur la situation du cinéma en Algérie. Les amateurs de cette manifestation n'ont pas manqué de mettre le doigt sur « la pénurie » des scénarios à cause de multiples contraintes, entre autres l'absence d'écoles et d'instituts spécialisés dans ce domaine. Pour certains intervenants, le recul de la production de scénarios est à rechercher dans l'absence d'une dynamique culturelle de qualité à même d'aider à la découverte de jeunes talents capables de « pondre des textes » susceptibles d'être portés au grand écran. Le manque de motivations matérielles au profit des auteurs de scénarios est également à l'origine de cette situation qui ne conforte pas le cinéma algérien, lequel connaît une léthargie sans précédent depuis le désengagement de l'Etat de ce secteur. Des court-métrages traitant de divers thèmes sociaux ont été projetés lors de cette manifestation, qui était loin de rappeler les défuntes journées cinématographiques méditerranéennes de Annaba (JCMA).

T. G.

## KABYLIE INFO

BOUMERDÈS  
Préparatifs  
des 4<sup>es</sup>  
Olympiades  
de l'artisanat

PHOTO : SAWY

Les préparatifs pour la 4<sup>e</sup> édition des Olympiades nationales de l'artisanat et des métiers ont été lancés à Boumerdès. En effet, les candidats ayant été sélectionnés par les commissions installées pour la circonstance au niveau des différents centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la wilaya se sont lancés dans la première étape de la compétition. Entamée le 1<sup>er</sup> novembre dernier, cette compétition à l'échelle de la wilaya s'étalera jusqu'au 13 décembre prochain. Elle permettra de choisir les compétiteurs qui représenteront la wilaya de Boumerdès à la compétition au niveau régional qui se déroulera du 10 avril au 19 mai prochain. Les Olympiades nationales regroupent des concurrents de toutes les wilayas du pays auront lieu à Alger du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Y. O.

BÉNI  
AMRANE  
Les locaux  
commerciaux  
distribués

Les autorités communales de Béni Amrane viennent de procéder à la distribution de locaux commerciaux construits dans le cadre du programme présidentiel des «100 locaux par commune». 60 décisions d'attribution ont été remises aux bénéficiaires. Il est utile de rappeler que les prétendants à ces locaux doivent être préalablement inscrits sur la liste de l'une des agences de soutien à l'emploi, à savoir l'Angem, l'Ansej et la CNAC. «20 autres locaux construits dans le même cadre à Oued El Djennane (une localité située à 2 km à l'est du chef-lieu de la commune, ndlr), seront bientôt distribués», dira le P/APC.

H. Dahmani

## WILAYA DE BOUMERDÈS

## Les chalets-écoles perdurent

●Récemment, le vent a failli arracher le toit d'un chalet alors que les élèves étaient en classe. ●Plusieurs établissements scolaires ont été installés dans des chalets au lendemain du séisme de mai 2003.

Installés dans des chalets depuis le séisme de mai 2003, les collégiens du CEM Mohamed Hamzaoui de Bordj Menaiel étudiant dans des conditions extrêmes. Les portes des classes ne se ferment plus et les fenêtres sont toutes cassées. Les élèves et les enseignants souffrent le martyre pendant les rudes journées de froid. Le vent, qui a failli provoquer, il n'y a pas longtemps, une catastrophe en arrachant le toit d'un chalet au moment où les élèves étaient en cours, constitue une sérieuse menace du fait de la dégradation de ces locaux. Les fils électriques, les interrupteurs et les disjoncteurs sont tous détachés des murs des classes exposant les élèves au danger de mort. En outre, l'insalubrité dans laquelle se trouvent les classes constitue également une énorme contrainte pour l'élève et de l'enseignant. La poussière, les papiers et objets divers jonchent le parterre de toutes les classes pendant plusieurs jours sans qu'elles ne soient nettoyées. Des détritus et autres sources d'odeurs nauséabondes se trouvent autour des classes. Ceci entrave le bon déroulement des cours et offre un décor hideux de cet «établissement». L'existence de plusieurs portails et accès au CEM fait que des personnes étrangères, n'ayant rien à voir avec l'établissement, rodent autour des classes et circulent en toute liberté à l'intérieur de la cour perturbant souvent le bon déroulement des cours. «On travaille toujours dans un climat d'insécurité vu le nombre de personnes étrangères qui viennent tourner autour des classes», témoigne une enseignante. Par ailleurs, les lycéens de la com-



PHOTO : H. LINES

Des écoliers suivent leurs cours dans des chalets depuis 6 ans

mune de Sidi Daoud n'en finissent pas de subir les effets du séisme d'il y a six ans. Et pour cause, le projet de reconstruction du lycée de cette localité connaît des retards considérables. Les souffrances endurées par les élèves n'attirent pas l'attention des responsables en charge du secteur. Aujourd'hui, les élèves sont scolarisés dans des chalets trop dégradés et dépourvus du moindre confort ou commodité. «Nos classes sont dans un état qui ne donne plus envie d'étudier. Si cela persiste, nous boycotterons les cours durant cet hiver», nous dira Amine, un élève de 2<sup>e</sup> année secondaire. Les appréhensions des élèves de cette localité sont accentuées par les blocages que connaît le projet de reconstruction du lycée dont les travaux sont à l'arrêt depuis plus de quatre mois. «A ce rythme, ce pro-

jet risque ne jamais voir le jour», tempête notre interlocuteur. Contacté, le P/APC de cette localité reconnaît que la situation dans laquelle évoluent les lycéens est vraiment préoccupante. Notre interlocuteur explique le blocage du projet du lycée par des problèmes d'ordre foncier. Des contraintes qui sont à l'origine des retards que connaissent la plupart des projets affectés pour le secteur de l'éducation dans la wilaya de Boumerdès.

Malgré le manque d'établissements scolaires, tous paliers confondus, les responsables devant lever les contraintes qui bloquent ces projets font preuve d'une inertie inégalée. Et le cas du lycée de Sidi Daoud qui est inscrit au lendemain du séisme de 2003 en est un exemple parmi tant d'autres.

M. M. et R. K.

## WILAYA DE BOUIRA

## Création d'une chambre de l'artisanat

Le secteur de l'artisanat enregistre une nette évolution ces dernières années à Bouira s'apprête à connaître un nouveau challenge avec notamment la mise en place d'une chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya. Cette dernière qui, jusque-là, dépendait de la chambre régionale de Béjaïa, aura donc son autonomie et s'apprête à relever les défis en matière d'encadrement des artisans à ce niveau. Arezki Khendriche, et M. Zoulim, respectivement président et directeur de la chambre d'artisanat et des métiers de Béjaïa, avec lesquels nous nous sommes entretenus, ont bien accueilli la création de cette nouvelle CAM (chambre de l'artisanat et des métiers), et annoncent que le travail d'encadrement et de suivi pour la mise en place des structures se poursuivra, dès lors qu'il s'agit de la satisfaction d'une demande faite depuis des années et qui, par conséquent, permettra de mieux structurer les artisans au niveau de la wilaya de Bouira. A cela s'ajoute le changement intervenu récemment à la tête de la DPMEA (direction de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat), avec l'ins-

tallation d'un nouveau directeur en la personne de Salah Boualeni en remplacement de M<sup>me</sup> Baya Heriouk. A ce niveau, l'on affiche déjà un changement de cap avec le parachèvement du programme de mise à niveau des entreprises mais aussi l'intégration des activités artisanales dans le chapitre des performances économiques. Au cours de cette semaine, la pépinière des entreprises de Bouira accueillera une exposition à l'occasion de la Journée nationale de l'artisanat. Cette manifestation se veut, selon ses initiateurs, porteuse d'espoir pour les artisans appelés à s'investir dans la promotion de leurs produits. Laquelle promotion se fera dans un cadre organisé, à l'image des regroupements interprofessionnels et des Nucleus encadrés par des experts de la société allemande GTZ.

On note par ailleurs la prochaine création d'un centre de facilitation de la PME dont le rôle est d'assurer le suivi et l'allégement des procédures de création des nouvelles entreprises. Ce sont donc autant de perspectives qui s'annoncent et qui ont pour finalité le développement du secteur de l'artisanat.

Lyazid Khaber

TIZI NT'LETA—  
LES LOGEMENTS  
SOCIAUX NON  
DISTRIBUÉS

L'affaire des logements sociaux dans la commune de Tizi N'Tleta, dans la daïra de Ouadhias, n'a pas encore connu son épilogue. Lors de l'affichage de la liste des bénéficiaires des 29 logements, il y a de cela trois mois, une vingtaine de prétendants malheureux sont montés au créneau pour dénoncer l'injustice dont ils se disent victimes. Leur mécontentement avait failli provoquer des affrontements. Cela avait contraint l'exécutif communal et les chefs de service de la collectivité à fermer le siège de l'APC pendant deux journées consécutives afin d'éviter d'éventuelles dérives.

Des recours ont été formulés par les contestataires et même le P/APC s'est joint à eux pour dénoncer le travail accompli par la commission de daïra à laquelle il n'avait pas participé lors de l'enquête effectuée sur le terrain par la brigade chargée d'attribuer des notes aux postulants. «Devant l'insistance des comités des villages, nous avons assisté à une réunion avec la commission de daïra sans pour autant pouvoir apporter des corrections au classement établi auparavant par ladite commission», nous dira le P/APC. Et d'ajouter : «Le travail fait par la commission d'attribution a été contesté par une vingtaine de postulants et par nous mêmes. Nous considérons qu'il y a certaines irrégularités. Des logements sont attribués à des gens qui ne sont pas dans le besoin. D'ailleurs, nous l'avons bien mentionné dans notre recours que nous avons affiché à la population. L'ensemble des recours sont actuellement entre les mains de la commission de wilaya depuis trois mois. Nous attendons sa décision», conclut le maire.

Taïb Hocine

TIZI GHENIFF—  
DES ACQUÉREURS  
SANS ACTES  
DE PROPRIÉTÉ

Le blocage qui émaile les travaux de viabilisation du lotissement nord de la commune de Tizi Gheniff traîne depuis 2004. Les 80 acquéreurs des lots de terrain multiplient vainement leurs démarches pour un dénouement heureux. Les citoyens concernés ont adressé de nombreuses doléances et requêtes aux autorités locales. Ils mentionnent que cette situation a été engendrée par les habitants bordiers du site qui estiment qu'une partie du lotissement, à savoir une douzaine de lots proches de leurs maisons, leur revient de droit, s'appuyant sur le fait qu'ils y habitent depuis très longtemps. Les acquéreurs précisent que le lotissement, d'après les textes du cahier des charges, relève des Domaines. Le terrain a été intégré dans les réserves foncières communales en vertu de l'arrêté du wali de Tizi Ouzou en date du 2 octobre 1993.

Les lots ont été créés par voie d'adjudication aux enchères par soumissions cachetées par l'agence foncière de Draâ El Mizan avant son transfert à Boghni. «Nous avons saisi toutes les autorités concernées, notamment l'APC, la daïra, le chargé du foncier de la wilaya, l'APW, le directeur de l'agence foncière de la wilaya de Tizi Ouzou, sans résultat. Le statu quo demeure. L'opération de viabilisation, à peine entamée, se trouve à l'arrêt depuis 5 ans, alors que certains parmi nous se sont acquittés de la totalité du coût du terrain», affirme l'un des acquéreurs. Et d'ajouter : «Nous nous sommes rapprochés de l'agence foncière de Boghni pour nous enquérir de l'évolution de la situation. Les responsables de cette structure nous ont répliqué que les actes de propriété seront établis d'ici la fin de l'année en cours, mais nous craignons que cela soit un leurre. Ils ont laissé dire également que les acquéreurs des 12 lots litigieux ayant généré ce blocage bénéficieraient de lots de terrain sur d'autres sites». Ali Saïd M.

## CONSTRUCTIONS INACHEVÉES

# Nourredine Moussa explique la nouvelle loi visant la régularisation

La régularisation de toutes les situations est tributaire d'un dossier que les concernés doivent fournir afin d'assainir leur situation vis-à-vis de l'administration, d'une part, et de se conformer aux règles d'urbanisme d'usage d'autre part.

La mise en conformité avec les lois urbanistiques et l'achèvement des constructions ont été, hier, au centre des travaux d'un regroupement régional présidé par le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme M. Nourredine Moussa. La rencontre, qui a été tenue à la salle des glaces de la wilaya, a regroupé, outre les représentants des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances, de la Formation professionnelle, de la PME/PMI et celui des Ressources en eau, tous les cadres et élus de quinze wilayas de l'Ouest et du Sud du pays. En guise de préambule à son intervention, le membre du gouvernement dira que la nouvelle loi vise

la régularisation des constructions non achevées conformes ou non conformes aux permis, celles achevées non conformes aux permis, celles achevées sans permis et celles non achevées sans permis de construire. La régularisation de toutes ces situations est tributaire d'un dossier que les concernés doivent fournir afin d'assainir leur situation vis-à-vis de l'administration, d'une part, et de se conformer aux règles d'urbanisme d'usage d'autre part. Dans la même lancée, le ministre n'a pas omis de faire état des constructions non susceptibles de mise en conformité et qui ne sont autres que les constructions implantées dans les espaces de protec-



PHOTO: DR/ARS

tion des installations stratégiques ou dangereuses, y compris les zones portuaires et aéroportuaires et les emprises des installations et infrastructures énergétiques, celles classées non constructibles suite aux résultats des études géotechniques d'urbanisation, études séis-

miques, études de sols ou situées dans des zones reconnues inondables ou de glissement de terrains. «Des situations quasi semblables ont été constatées ça et là dans le pays», a dit le ministre en citant comme exemple une construction érigée sur un pipe-line. Revenant aux régularisations des situations répondant aux quatre critères cités par la nouvelle loi, l'orateur dira que des imprimés relatifs à la déclaration de demande de mise en conformité et/ou d'achèvement des constructions doivent être rendus disponibles aux sièges des APC, de la DUC, de la DLEP, de l'OPGI et de leurs structures déconcentrées, a-t-il indiqué. **A. Belkedrouci**

## OUVERTURE DE LA SESSION CRIMINELLE 24 AFFAIRES DE MEURTRES AU PROGRAMME

Une affaire d'homicide volontaire est programmée pour aujourd'hui en ouverture de la dernière session criminelle ordinaire de l'année 2009. 23 affaires similaires ont été enrôlées sur le calendrier du tribunal criminel au même titre que 24 autres liées à l'association de malfaiteurs et le vol qualifié. 175 présumés accusés défilent à la barre lors de cette session qui s'étalera jusqu'au 7 janvier prochain. Notons que 92 affaires seront traitées par ledit tribunal siégeant au niveau de la cour d'Oran. **R. B.**

## DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS JUDICIAIRES LES TRIBUNAUX IMPLIQUÉS

De nouvelles dispositions en matière de délivrance du certificat de nationalité algérienne et du casier judiciaire (bulletin N°3) ont été prises par la Cour d'Oran. Il s'agit, pour les responsables du pôle juridique, de rendre rapide le temps de dépôt et de délivrance de ces documents. Sur ce plan, les instances judiciaires de la cité Djamel, d'Es Seddikia et de Yaghmouracene ont reçu des directives pour délivrer ces appuis de justice dans un délai ne dépassant pas une heure. Plus de 1 000 demandes sont formulées quotidiennement par les administrés de la wilaya d'Oran. **Z. Saber**

## LA POSTE DE MIRAMAR FERMETURE POUR CAUSE D'INONDATION

La poste El Moudjahid, située au quartier Emir, ex-Miramar, était fermée hier au public. Un écriteau annonçant la fermeture l'établissement était placardé à l'entrée principale, pour, lit-on, inondation des eaux usées. Des ouvriers s'attelaient, pour leur part, à vidanger, dans un camion stationné à proximité de l'entrée de service, les eaux usées qui se déversaient des conduites. Il faut signaler que ce bureau de poste est situé au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation de plusieurs étages.

Cette situation n'a pas manqué de causer des désagréments aux usagers qui, pour la plupart, ont rebrousse chemin, non sans avoir manifesté leur mécontentement. C'est le cas de ces parents d'élèves venus régler les frais des examens scolaires de leurs enfants et qui ont eu la désagréable surprise de voir le bureau fermé. «Nous sommes tenus par les délais pour le mandatement, or cette fermeture imprévue nous pénalise», devaient-ils nous déclarer. Même dépit et même mécontentement chez ce retraité qui à son tour a dû rebrousse chemin alors, que visiblement, il avait un besoin pressant de liquidités. **Hadj Sahraoui**

## RÉALISATION DE TERRAINS COMBINÉS

## Les entreprises chargées des travaux installées à Aïn El Beida et Petit-Lac

Les entreprises chargées de la réalisation des terrains combinés au niveau des quartiers de Aïn El Beida et Petit-Lac viennent d'être installées, apprend-on auprès du directeur de la DUP. La semaine prochaine, il est prévu l'installation de deux autres entreprises pour la réalisation de deux autres terrains combinés à Mimosas et Petit-Lac. Le coût de l'ensemble de ces terrains est

estimé à huit millions de dinars. Un autre projet vient d'être lancé à El Barki et concerne la réalisation d'un centre culturel au profit des jeunes du quartier. Le même responsable signale que l'entreprise vient d'être installée. Le coût global du projet est de 6 millions de dinars. Il a été procédé hier à l'installation du bureau d'études chargé de la conception d'une annexe administrative à Sidi

El Houari. Une fois l'étude achevée, il sera procédé au lancement de l'avis d'appel d'offres pour le choix de l'entreprise qui aura la charge de réaliser ce projet estimé à sept millions de DA. Enfin, les avis d'appel d'offres relatifs à la réalisation de trois bibliothèques à Es-Seddikia et Ibn Sina viennent d'être lancés, apprend-on également.

**Bouchra M.**

## CIRCULATION

## Le projet d'élargissement de quatre voies a été reporté

Initialement prévu pour le mois de janvier 2010, le lancement des travaux d'élargissement de quatre voies situées à l'intérieur du tissu urbain a été reporté à la fin de la même année ou au plus tard au début de l'année 2011, apprend-on auprès des services techniques de la commune. Selon la même source, ce report est dû essentiellement aux travaux en cours du tramway d'Oran. «Les travaux ne seront lancés qu'après la réception du tramway prévue pour la fin 2010. Les chantiers ouverts actuellement ne permettent pas de paralyser d'autres axes et d'asphyxier davantage la circulation», indique notre interlocuteur. Les quatre artères ciblées par des travaux d'élargissement sont la rue Viviani, le Bd du Général Ferradou, l'avenue d'Arcole et enfin l'achèvement de la deuxième tranche du deuxième Bd Périphérique. Il s'agit, selon nos sources, d'une première tranche d'artères programmées pour les deux années à venir. Notre interlocuteur précise que le choix de ces quatre artères est dicté



PHOTO: DR/ARS

par le fait qu'il s'agit de voies qui ne nécessitent, en grande partie, que des expropriations partielles. Les services concernés ont entamé la préparation des fiches techniques qui seront soumises aux différentes commissions de l'APC, avant le lancement de l'avis d'appel d'offres. Il est à signaler qu'outre ces opérations, le programme de développement complémentaire pour la wilaya d'Oran prévoit d'autres projets pour une meilleure fluidité de la circulation à Oran. A ce titre, 15 milliards de centimes ont été consacrés à la réalisation d'une station de taxis et de bus extramuros à Douar Cheklaoua et d'une station urbaine de taxis et bus à Oran-ville (Castors). Une autre enveloppe de 100 milliards de centimes a été dégauchée pour la réalisation de parkings à étages, 150 milliards de centimes pour la réalisation d'un échangeur à Es Seddikia, 120 milliards de centimes pour la réalisation de deux trémiés sur le 2ème Boulevard périphérique et 50 milliards pour le viaduc de Ras El-Aïn. **B. M.**

## EQUIPEMENTS COMMUNAUX REMISE EN ÉTAT DES ABATTOIRS

Une vaste opération de remise en état des équipements des abattoirs municipaux, lancée depuis le 27 octobre dernier par les services techniques de l'APC, se poursuit actuellement, a-t-on appris auprès du délégué de la Division des Affaires Economique, M. Hadj Rézine, vice-président de l'exécutif communal. Cette opération, initiée avant la fête du sacrifice, a permis aux agents d'entamer les travaux de bitumage de la chaussée par les équipes de la Division de la Voirie et de chaulage des locaux par les peintres de la Division des Travaux Neufs et de Maintenance.

La rénovation d'autres installations défectueuses du réseau d'éclairage a été également entamée. Selon la même source, d'autres projets, inscrits dans ce programme d'aménagement des abattoirs, situés aux abords du faubourg El-Hamri, ont déjà connu leur début d'exécution. Il s'agit des travaux de curage de puits, de la bache d'eau et de l'installation de deux pompes supplémentaires pour alimenter les bassins des locaux d'abattage. Il y a lieu de rappeler que les abattoirs municipaux sont équipés de chambres froides et disposent d'un oliveraie de grande superficie. Ils sont équipés aussi de vastes enclos pour la réception du cheptel destiné à l'abattage. **A. Bendénia**

MILIANA (AÏN DEFLA)

# Tension sur le lait

Les consommateurs achètent ce produit de base à 30 DA auprès des revendeurs, au vu et au su des autorités.

La tension sur le lait qui persiste depuis plusieurs jours dans la ville de Miliana, wilaya de Aïn Defla, met les nerfs des citoyens à fleur de peau, particulièrement devant le mutisme qu'observent les autorités locales face à cette situation. Une ville livrée à elle-même, nous disent des habitants, en s'interrogeant sur l'absence de réaction des responsables concernés, alors que les consommateurs achètent ce produit de base à 30 dinars auprès de revendeurs, au vu et au su des autorités. La crise, puisqu'il faut qualifier comme telle cette situation qui perdure, a été engendrée par l'entrée en vigueur, il y a plus de deux mois, du plan de circulation interdisant l'accès des véhicules lourds aux agglomérations. Une mesure louable, certes, pour fluidifier la circulation, mais qui a causé des désagréments énormes aux livreurs de lait, obligés d'opérer entre 19 et 7h. Ces livreurs qui sont allés jusqu'à arrêter leur activité pour protester contre cette mesure et qui continuent de multiplier les démarches auprès des autorités concernées pour trouver une solution. Ainsi, dans une correspondance adressée aux instances compétentes, et dont une copie nous a été transmise, les livreurs de lait affirment que les horaires de libre circulation (19h à 7h) sont incompatibles



Le lait manque à Miliana et son prix a grimpé anormalement

avec la nature de leur activité en raison de plusieurs facteurs. En effet, peut-on encore lire dans cette correspondance, l'usine de lait située dans la commune de Arib, distante de 17 km de Miliana, ouvre ses portes à 5 h, alors que la production commence effectivement à 6h. S'ensuivent les opérations de dépôt de bacs, leur chargement et leur facturation. Des tâches qui s'ajoutent à celle du transport de la marchandise sur une route sinueuse, rendant quasiment impossible, disent

les concernés, l'arrivée des véhicules avant 7h. Dans leur requête, les livreurs de lait dénoncent, par ailleurs, le fait que des véhicules de 2,5 tonnes, un tonnage égal ou supérieur à celui de leurs moyens de transport, circulent en toute liberté, malgré l'interdiction imposée, favorisant ainsi le marché parallèle. L'informel, faut-il le rappeler, a pris des proportions alarmantes, puisque le produit dont il est question est vendu sur le trottoir dans des conditions d'hygiène des plus déplorable. Se disant

conscients du fait que nul n'est au-dessus de la loi, les livreurs de lait en appellent aux pouvoirs publics afin que des mesures soient prises pour leur permettre d'exercer leur travail dans la dignité et sans pression, en leur accordant surtout plus de temps dans la matinée pour acheminer leurs marchandises, ce qui contribuera sans nul doute au retour à la normale, selon eux. A souligner que toutes nos tentatives de joindre le P/APC pour de plus amples informations ont été vaines. **Aziza L.**

## SECTEUR DE LA JUSTICE À BLIDA ET TIPAZA

### De nouvelles structures en voie de réalisation

En présence des autorités locales, civiles et militaires des wilayas de Blida et de Tipaza ainsi que des représentants du secteur de la justice, l'année judiciaire 2009/2010 a été officiellement ouverte, mercredi dernier, au niveau de la salle d'audience de la cour de Blida. Lors de son allocation d'ouverture, Mohamed Abdellil, procureur général près la cour de Blida, a dressé un bilan exhaustif de toute l'activité enregistrée durant l'année judiciaire écoulée. Il a axé son discours notamment sur les travaux d'aménagement effectués au niveau des infrastructures dépendant de cette cour, ainsi que la réalisation de nouvelles structures au niveau des wilayas de Tipaza et Blida, à l'instar du futur tribunal de Koléa (Tipaza), dont le taux d'avancement des travaux est de 63%, et le siège de la cour de Tipaza qui enregistre un taux d'avancement de 83%.

La même wilaya aura aussi son établissement pénitentiaire d'une capacité de 500 places. A Blida, de nouveaux tribunaux à Boufarik et à Larbaâ ainsi qu'un tribunal administratif dans la commune de Blida figurent parmi les projets cités par l'orateur. Il conclura son intervention en appelant tous les corps, ayant une relation directe ou indirecte avec la justice, à une plus forte mobilisation pour assurer au mieux la protection des droits des citoyens. Par ailleurs, le bilan des activités du secteur dans les wilayas de Blida et Tipaza fait ressortir que près de 200 000 affaires ont été traitées dont plus de 158 000 jugées, alors que 41 000 autres sont encore en attente. Elles seront jugées durant cette nouvelle année judiciaire. **Asma Bersali**

## CHEBLI Le calvaire des étudiants

Chebli, 5h et demie du matin. L'arrêt en face de la mosquée grouille de jeunes filles et de jeunes garçons, frémissant de froid, le cartable ou le sac à la main ou en bandoulière, dans l'attente d'un de ces chauffeurs clandestins qui font la navette entre Chebli et le chef-lieu de la daïra. A Bouinan, même spectacle. L'attente peut durer des heures.

Les minibus qui viennent de Meftah, Larbaâ ou Bougara affichent toujours complet. Ce calvaire est quotidien. Les garçons prennent d'assaut chaque bus qui se présente dans l'espoir de trouver une place debout ; les filles, moins audacieuses, arrivent souvent à destination après 9h, ratant ainsi le premier cours de la journée. Le même scénario se répète le soir. Cette situation infernale dure depuis que l'université de Blida existe. A chaque rentrée universitaire, les étudiants et les autorités locales de Chebli demandent aux responsables de l'ONOU (Office national des œuvres universitaires, ex-COUS) de régler ce problème.

Rien n'a été fait. A la direction de cet office à Blida, Lahcène Temmar, chef du département contrôle et coordination, rétorque : « Nous ne sommes pas une compagnie de transport. Les itinéraires sont tracés. Ils ne peuvent pas être changés ! »

Quelque trois cents étudiants de Chebli et des domaines qui forment la commune vivent aujourd'hui quotidiennement cette situation insupportable. Ils ne peuvent pas bénéficier d'une chambre à la cité universitaire, parce que Chebli se trouve à moins de 50 km de l'université, et ils n'ont pas droit au transport universitaire de l'ONOU car leur lieu de résidence ne se situe pas sur l'axe Meftah-Blida.

Les étudiants de Chebli, les parents et les autorités locales demandent par conséquent à l'ONOU de revoir ces itinéraires préétablis et d'en prévoir d'autres, au vu du nombre croissant de demandeurs de ce service. **Mohammed Rahmani**

## LE DOSSIER DU TRANSPORT EN DÉBAT À L'APW DE MÉDÉA

### Tant de carences à combler

Après trois jours de travaux, les membres de l'APW de Médéa ont clôturé mercredi dernier la troisième session de cette assemblée, en passant au peigne fin tous les points inscrits à l'ordre du jour. Les dossiers qui ont le plus préoccupé l'assistance et qui ont surtout dominé les débats s'articulent autour des rapports rendant compte de la situation des secteurs des transports, de l'emploi des jeunes et des affaires religieuses. La présentation de ces rapports a suscité une série d'interventions des élus, mettant à nu les déboires des habitants dans ces secteurs sensibles. Dans bien des cas, les réponses des membres de l'exécutif ont été évasives et loin d'être convaincantes. En ce sens, et de l'avis des élus, plusieurs problèmes non réglés reviennent sur la table à chaque session de l'APW. Certains membres de l'exécutif esquivent parfois des questions pertinentes et donnent des réponses superficielles, se contentant de défendre le secteur concerné. Le dossier relatif au transport a particulièrement focalisé l'intérêt des membres de l'APW qui ont mis en exergue toutes les contraintes que subissent les usagers au



quotidien. Mauvaise qualité des prestations, non-respect des horaires et des arrêts de bus, la vétusté du parc roulant, etc. sont autant de tares qui ne cessent de caractériser ce secteur. La daïra de Tablat a été citée en exemple par les intervenants qui ont souligné l'insuffisance des moyens de transport reliant cette localité au chef-lieu de la wilaya. Ils ont évoqué notamment le cas des étudiantes qui fréquentent l'université de Médéa et qui subissent, au quotidien, un calvaire pour rejoindre leur domicile, car elles doivent passer par la wilaya de Blida pour rentrer tard dans la nuit chez elles. Les problèmes liés à la circulation sur la

route nationale une (RN1), en particulier le tronçon Berroughia-La Chiffa, ont également été soulevés par les intervenants, au vu du nombre croissant d'accidents mortels sur cet axe. Aussi, les membres de l'APW ont déploré l'inexistence de chemins de fer dans la wilaya de Médéa, interpellant à cet effet les responsables concernés pour accélérer le projet de réalisation des rails sur le futur tracé Boumedfaâ-Boughezoul. Au terme de ces débats, le directeur des transports de la wilaya de Médéa a tenté de répondre

aux préoccupations des élus, en promettant de veiller personnellement à combler les insuffisances et les carences soulevées. S'agissant du dossier relatif à l'emploi, même s'il a été approuvé par la majorité, les élus n'ont pas voulu cautionner les chiffres présentés sur le tableau des statistiques du secteur, en particulier les élus du PT, qui considèrent ces chiffres comme non conformes à la réalité du terrain. Quant au secteur des affaires religieuses, les intervenants ont surtout plaidé pour la formation continue des imams, en particulier dans les zones rurales qui accusent un déficit en la matière. **A.Teta**

BUREAU DE

EL WATAN

TIPAZA

Pour toutes vos annonces publicitaires

Cité 50 Logements Porte «F6» Tél. 024.47.93.67.

# CONSTANTINE INFO

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE À EL KHROUB

## Un état de déliquescence qui inquiète la population

De nombreux quartiers de la ville vont vers une clochardisation caractérisée, et pourtant les responsables n'en ont cure.

En dépit du fait que la ville d'El Khroub ait connu une expansion urbaine rapide, ces dernières années, elle n'arrive toujours pas à se développer de manière harmonieuse et faire en sorte que ses nombreux atouts lui permettent de sauvegarder son titre de « Ville santé ». Elle s'est lancée, quelques années plus tôt, dans un plan municipal d'environnement devant en faire une ville digne de ce nom. Pour ce faire, des efforts et des initiatives ont été entrepris à l'effet d'améliorer le cadre de vie, sachant qu'El Khroub recèle d'énormes potentialités, sur tous les plans.

A une certaine période, ses responsables locaux étaient connus pour leur engagement et leur sérieux, allant au-delà des besoins les plus rudimentaires de la population. Aujourd'hui, les habitants ont l'impression que les choses ont dégénéré. Dès l'entrée, la ville offre au visiteur un décor véritablement repoussant. Plusieurs voies et autres passages sont devenus, à la longue, difficilement praticables à cause des mares et cratères formés par les fuites d'eau qui perdurent. La rue Allaoua Aïdi, qui se trouve à proximité de l'APC, illustre bien cet état de fait. Le problème des voiries



Tous les projets sont restés en suspens

et des routes éventrées, sur pratiquement l'ensemble de la ville, s'étant manifestement aggravé avec le temps, est source de maintes nuisances et désagréments pour la population. Il faut noter que des travaux de revêtement de la chaussée, pour lesquels un montant de 40 MDA (millions) a été alloué, ont été lancés au mois de juillet dernier, mais pour être suspendus quelques jours plus tard, au grand dam des Khroubites. Ces travaux étaient censés renouveler la couche de roulement de la chaussée de plusieurs quartiers, à l'exemple de la rue Ahmed Akkacha,

les immondes. Les autorités et services de la ville, premiers concernés, n'ont-ils le devoir d'entretenir cette ville qui se meurt, en réhabilitant notamment son réseau routier, ses voiries, ses espaces verts et tout l'environnement ? Au lieu de cela, d'aucuns constatent le laisser-aller, sur tous les plans, et surtout l'indifférence affichée par les élus locaux, qui s'inquiètent plutôt de « leur carrière politique », croyant que le départ du maire, auquel ils ont retiré leur confiance, fera sortir la ville de son marasme.

Selma B.

À L'APPROCHE DE L'AÏD EL ADHA

## Le prix de la viande ovine en hausse

Au-delà des dégâts occasionnés par les intempéries qu'a connues la wilaya de Constantine au cours des deux derniers mois, il semblerait qu'elles aient été, à plus d'un titre, très avantageuses pour les éleveurs de bétail. En effet, les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région ont été bien accueillies puisqu'elles ont permis la reconstitution d'une grande partie des parcours de pacage et la régénération de la végétation. Sur un autre plan, celui purement économique, cette manne est de bon augure pour la pérennité du patrimoine ovin de toute la région. Ainsi, alors que les propriétaires de bétail bradaient leurs bêtes il y a quelques mois seulement pour faire face aux dépenses qu'impose leur entretien, ils profitent maintenant de cette conjoncture favorable et revoient leurs prix à la hausse. A titre

indicatif, un mouton cédé il y a quelques mois entre 12 000 et 15 000 DA, ne se vendrait pas actuellement en deçà des 20 000 voire 25 000 DA, selon les échos qui nous sont parvenus des marchés d'El Khroub et de Chelghoum Laïd, réputés être une référence en la matière. Il en est de même pour le prix de la viande ovine. Alors que celle-ci avait atteint des seuils jamais connus, de 350 DA le kilo en juin dernier, son prix aura tout simplement doublé atteignant depuis quelques jours 700 à 750 DA sur les étals des bouchers de la région. La spéculation aidant, ces tarifs sont d'ailleurs appelés à être reconsidérés à l'approche de la fête de l'Aïd et pourraient grimper à des sommets rarement atteints auparavant, estiment les professionnels du secteur.

F. Raoui

4 CAS SUSPECTS DE GRIPPE A PRIS EN CHARGE AU NIVEAU DE L'HÔPITAL EL BIR

## Un des patients retourne chez lui contre avis médical

Quatre cas suspects de grippe A ont été placés sous observation mercredi à l'hôpital El Bir, un des 3 centres de référence de la wilaya de Constantine, après s'être plaint de maux de tête et de forte fièvre sur les lieux de leur travail, sis à la zone industrielle Palma. Selon les informations en notre possession, les personnes en question avaient été en contact, dans le cadre de leur activité professionnelle, avec un sujet de na-

tionalité espagnole arrivé 48 heures auparavant. Lors de notre déplacement sur les lieux hier matin, il n'était plus question que de trois patients placés en isolement. Selon nos sources, la quatrième malade, une femme âgée de 25 ans, avait été ramenée chez elle par son père contre avis médical, ceci, bien que ne soient pas encore connus les résultats de l'analyse des prélèvements nécessaires à la confirmation du diagnostic de grippe A,

attendus pour aujourd'hui. Selon le directeur de l'hôpital, il y a trois cas suspects, et nous sommes en attente des résultats de l'institut Pasteur, qui doivent être livrés aujourd'hui. Concernant le 4<sup>e</sup> cas, il ne présente aucun symptôme de grippe A, il souffre de celle saisonnière. Il faut dire que, selon nos sources, la personne malade en question venait de passer deux jours en isolement avec 3 autres malades « plus » potentiels. I. B.

## ROUTE DE AÏN EL BEY — DÉCOUVERTE DU CORPS D'UN HOMME

Les éléments de la Protection civile ont été avisés par téléphone, dans la nuit de vendredi à samedi, vers 22h 30, de la présence du corps sans vie d'un homme sur la route menant au plateau de Aïn El Bey, à proximité de la direction de l'environnement. Selon la cellule de communication de la Protection civile, le corps découvert au bord de la route, présentant plusieurs blessures, n'a pas été identifié. Selon ces mêmes services, l'âge de la victime varie entre 40 et 45 ans. Par ailleurs, les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes ayant entraîné la mort de ce quadragénaire, qui d'après certaines rumeurs, aurait été aussi bien victime d'une agression que d'un accident de la circulation. Sa dépouille a été déposée à la morgue du CHU Benbadis. S. B.

## ROUTE DE DJEBEL OUAHCH UN BOULEVARD QUI SE DÉGRADE

Reliant le rond-point situé à proximité de la cité Saâda Khelkhal au parc d'attractions, la route de Djebel Ouahch ne cesse de connaître de sérieuses dégradations. Les conducteurs de voitures et de bus connaissent quotidiennement moult désagréments dès l'entame de la pente, du côté du technicien des Frères Lakehal. « On a l'impression de monter ou de descendre des escaliers, ce qui expose le véhicule à une véritable épreuve d'endurance », lance un chauffeur de taxi, qui explique que les gens de sa corporation hésitent toujours à aller plus loin que le rond-point de la cité Emir Abdelkader en raison de l'état de la route. D'ailleurs, cette dégradation a pris de l'ampleur il y a plusieurs mois, surtout depuis que le tronçon est fréquenté par les poids lourds. Des dizaines de camions de gros tonnage passent plusieurs fois par jour pour approvisionner le chantier de l'autoroute Est-ouest, se trouvant non loin du parc. L'on peut constater ainsi des crevasses et des « bosses » partout, notamment sur le tronçon situé entre la mosquée El Ansar et le CEM Moufidi Zakaria. Les pluies diluviennes que la ville a connues durant le mois de septembre dernier ont compliqué les choses pour le réseau d'évacuation des eaux pluviales, lequel se trouve complètement dépassé. Les conséquences ne se sont pas fait attendre sur la route, devenue impraticable en plusieurs endroits. Lors d'un débat organisé à la radio locale sur les projets d'aménagement urbain dans la matière, il est responsables de la direction de l'urbanisme ont fait savoir qu'une étude sera lancée pour la réfection de la route de Djebel Ouahch avec la réhabilitation des voiries. Un projet qui tarde à venir, prolongeant ainsi les souffrances des usagers de cette route. S. Arslan

## COMMUNE DE BENBADIS DES LOCALITÉS «HORS CHAMP»

Plongés dans les abysses de l'oubli, plusieurs hameaux situés au sud du chef-lieu de la wilaya se vident peu à peu de leurs habitants qui ont préféré désertier les lieux pour en finir avec un isolement et un enclavement insupportables à plus d'un titre. Et en particulier vis-à-vis de la scolarité de leurs enfants. Parmi les cas les plus évidents recensés au niveau de cette zone limitrophe à la commune d'El Khroub, figurent les poches de précarité localisées sur le chemin communal reliant le site de Oued Hamimime à la localité de Benbadis, en passant par le lieu dit Massine. Un tronçon routier boudé par les transports en commun et les taxis, rebuts par son état chaotique et son évidente impraticabilité. Même constat s'agissant du chemin de wilaya reliant sur une vingtaine de kilomètres la bourgade de Lambleche à la localité de Benbadis, une région pourtant verdoyante et vallonnée à souhait. Malheureusement, l'état catastrophique de la chaussée n'attire pas grand monde et repousse même les plus courageux parmi les amateurs de sites bucoliques et d'images d'Épinal. Il est intéressant également de souligner le cas de ce vaste terrain devant servir de lieu d'implantation du futur cimetière d'El Khroub, l'actuel étant hypersaturé. Un projet hélas reporté aux calendes grecques en raison de l'enclavement de cette zone où les sangliers sont en terrain conquis. A. B.

## KABYLIE INFO

THÉÂTRE RÉGIONAL DE BÉJAÏA

# Le Fœhn de Mammeri sur les planches

- Longtemps inédite, la pièce a été déjà montée en français par le théâtre national algérien en 1967.
- Elle est à la fois une réflexion sur la vérité et la justice et un plaidoyer contre le système colonial.

Le Théâtre régional de Béjaïa vient de présenter son dernier cru : *Le Fœhn*, spectacle écrit par le défunt Mouloud Mammeri. La générale a été présentée dimanche dernier. Les faits s'inspirent de la Bataille d'Alger. En 1957, la répression de l'armée coloniale est à son paroxysme.

Le peuple algérien endure torture, crimes et violence. Voilà un support cher à Mammeri pour étaler tout son talent de dramaturge. Nous voici donc de plein pied dans un théâtre engagé. Par-delà des événements dramatiques, le *Fœhn* révèle toute une dure réalité humaine. Des comédiens très inspirés sont là pour dénouer les fils d'une très simple trame à forte charge historique.

Belkacem Kaouane a été excellent dans le rôle d'un résistant, Tarik, capturé par l'armée coloniale à la Casbah. Accusé de faire parti d'une cellule de résistants ayant projeté d'abattre, Brudeau, un commandant de l'armée coloniale, le héros sera torturé afin de balancer son chef (qui n'a pas été nommé contrairement à la version originale où il porte le nom de Abane, cerveau et repère de la résistance algérienne).

Brudeau, magistralement campé par Sami Allam, dialogue avec sa fille Brigitte, une avocate humaniste, et lui fait part du piège qu'il veut tendre au chef révolutionnaire pour le neutraliser, en arrêtant



La salle du TRB où s'est jouée la générale du Fœhn

Tarik et le retournant contre ses propres partisans. S'ensuit le procès de Tarik qui sera condamné à mort.

Longtemps inédite, *Le Fœhn* a été déjà montée en français par le théâtre national algérien en 1967. L'auteur a choisi un titre inspiré *Fœhn*. Ce vent qui souffle du Sud sur les Alpes suisses et autrichiennes.

«Un vent qui balaye les esprits d'un mouvement sûr et irréversible en une marche implacable du temps (...). Tout est alors remis

en question. On ne sait plus qui accuse et qui est victime (...). Ce vent de folie libère la violence que chacun porte en soi. Il plaide pour son bon droit et pour le droit de l'autre à la liberté (...).», expliquait, en 1967, Mammeri, dans *Algérie Actualité*.

La pièce est à la fois une réflexion sur la vérité et la justice et un plaidoyer contre le système colonial. Dans ce spectacle, le théâtre mène à l'histoire, à l'engagement. La pièce est, en effet, construite de manière séquentielle et linéaire,

finalement assez peu littéraire, mais plutôt très théâtrale. Mais la contrainte théâtrale a tout naturellement conduit l'auteur à donner une épaisseur psychologique à ses personnages, moyennant quoi la pièce a grand-chose à voir avec l'histoire.

Elle gagne sur elle en densité. Nous sommes dans un registre d'un théâtre acidulé, réaliste, délibérément d'actualité.

Un théâtre engagé qui tend au spectateur le miroir de son histoire. C. L.

## UNIVERSITÉ DES ÉTUDIANTS EN GRÈVE DE LA FAIM

Une douzaine d'étudiants, en deuxième année génie électrique et génie civile (LMD), au campus Targa Ouzemour de l'université Abderahmane Mira de Béjaïa, réclame leur admission en 3e année.

Cinq parmi ces protestataires ont repris lundi dernier la grève de la faim qu'ils ont interrompue après avoir été hospitalisés à la fin de la semaine d'avant. Les grévistes dénoncent, entre autres, des «anomalies» dans les modalités du passage en 3e année. «L'administration n'a jamais respecté les lois du nouveau système depuis 2004 et à chaque année on change de règles» nous dit un des contestataires. «Au lieu des 96 crédits nécessaires pour le passage, l'administration exige pour cette année 90 crédits et l'acquisition des unités fondamentales, selon les spécialités» explique un autre.

Les étudiants concernés occupent actuellement le hall du premier étage du bloc 05 et refusent de quitter les lieux la nuit. «Nous demandons notre admission en 3e année tout en ayant des dettes au lieu d'être ajournés» nous dit Yazid.

A noter que les étudiants de première année ont, eux aussi, eu des problèmes de ce genre qui ont été réglés après le mouvement de protestation qu'ils ont entrepris aux premiers jours de la rentrée universitaire.

Ilhri Belatèche

## BOUKHELIFA TAGUEMOUNT CRAINT LES CRUES DE OUED DJEMÂA

Inquiets, les habitants du village Taguemount, dans la commune de Boukhefifa, mettent en garde contre les risques de débordement de Oued El Djemâa.

Cette rivière a, pour rappel, débordé l'hiver dernier en causant d'importants dégâts au chemin de wilaya (CW 23). L'association *Tiwizi* du village Taguemount a saisi, dans un écrit, les pouvoirs publics de Béjaïa dont le wali sur l'état délabré du chemin fortement endommagé par les crues de Oued Djemâa.

«Nous vous demandons de prendre des mesures préventives, ne serait-ce que provisoires pour remédier aux dangers d'inondations», écrit-on dans la requête.

Il convient de souligner que cet axe routier avait été coupé à la circulation pendant des jours lors du dernier débordement de ladite rivière. La crainte des riverains est accentuée par le fait que les responsables locaux, disent-ils, ne donnent pas suite à leurs doléances exprimées en matière d'aménagement du village de Taguemount. «Pourtant, regrette-on, les services techniques de la wilaya, la *daira* et l'APC ont convenu d'effectuer des ouvrages aux alentours des endroits jugés inondables».

Par ailleurs, l'intervention du wali est souhaitée pour que ces ouvrages se fassent dans les délais et avant le bitumage de la route.

Y. M.

## PROGRAMME DES 100 LOCAUX PAR COMMUNE

### Réticences et déception chez les jeunes

Lancé en fanfare en 2005 par les pouvoirs publics, le programme présidentiel des 100 locaux par commune peine à se concrétiser dans la wilaya de Béjaïa, alors que le plan quinquennal 2005-2009 touche à sa fin. A l'instar des autres wilayas du pays, Béjaïa a bénéficié, pour rappel, d'un quota de 5200 locaux pour ses 52 communes au bénéfice des jeunes chômeurs. Toutefois, le lancement de l'opération a accusé un long retard dans différentes municipalités en raison d'un problème crucial de foncier. Sur les 5200 locaux accordés, seuls 2045 sont achevés et presque autant sont en cours de réalisation. «Échec réussi», commentent certains et «c'est de l'argent jeté par les fenêtres», disent d'autres jeunes chômeurs. La concrétisation de ce programme, qui a coûté à l'Etat la bagatelle de 35 milliards de dinars, bute sur des contraintes dont notamment celle du foncier à Béjaïa. D'autre part, même si les services de la wilaya s'emploient à concrétiser ce programme, il n'en demeure pas moins que ces locaux à usage professionnel ne trouvent pas souvent preneurs, dans la mesure où les jeunes affichent des réticences. C'est le cas dans la commune d'Aokas où 105 locaux réceptionnés sont en attente d'attribution. Ces locaux qui cherchent preneurs ne



servent, pour l'heure, à aucune activité commerciale. Leur attribution, comme pour tous les locaux réceptionnés, est confiée, d'après nos sources, à une commission ad-hoc constituée des représentants des organismes d'emploi (Angem, Ansej, etc.), d'élus et de cadres de l'administration locale.

Lourdeurs au niveau des APC dans la mise en location des locaux achevés, problèmes de conformité, sites d'implantation mal situés... il faut dire que le programme des 100 locaux n'est pas près de répondre aux attentes des jeunes diplômés au chômage. Les jeunes que nous avons interrogés s'accordent tous à dire

que ces locaux ne répondent nullement à leurs ambitions en matière d'emploi d'autant plus que ces locaux sont implantés dans des endroits difficiles d'accès ou quasiment enclavés.

Hassan, diplômé en sciences de gestion, est au chômage depuis sa sortie de l'université, en 2004. Ce jeune universitaire, pour qui les dispositifs d'insertion des diplômés ont failli, pense que «le choix des sites pour l'implantation de ces locaux n'encourage pas généralement les jeunes porteurs de projets à s'y aventurer de peur de se retrouver en situation de faillite». Et un autre jeune d'enchaîner : «La majorité des jeunes n'est pas enthousiasmée par ce programme pour des contraintes financières et autres démarches bureaucratiques que l'on rencontre souvent. Ceci complique davantage l'aboutissement de nos objectifs. En somme, nous sommes perdus dans les dédales de la machine bureaucratique de l'administration locale, Ansej et Angem», a-t-il affirmé en colère.

Par ailleurs, 10 locaux, à peine achevés à Boukhefifa (Pk10), sont à démolir en raison de leur proximité avec une ligne électrique de haute tension. Ce qui renseigne sur l'absence de coordination entre les différents services de l'Etat.

Yazid Madi

BUREAU DE

El Watan

BÉJAÏA

Pour toutes vos  
annonces  
publicitaires

Résidence Nacéria (EPLF)  
Bt A N° 3 Béjaïa  
Tél./fax: 034 21 53 96

NOUVELLES  
D'ADRAR■ UN HOMME ATTAQUÉ  
À L'ARME ET DÉLÉSTÉ  
DE SON 4X4

Un homme répondant aux initiales K.S. et âgé de 65 ans aurait été victime d'une agression à l'arme dont le mobile serait le vol de son véhicule 4x4. Les faits se seraient déroulés dans le Tanzeurout entre la localité de Timaouine et Bordj Badji Mokhtar. Les agresseurs auraient tiré d'une balle à bout portant sur la tempe et une autre dans l'abdomen de la victime. Admis en urgence à l'hôpital d'Adrar avant-hier, il a été évacué vers Ghardaïa puis vers le CHU d'Alger pour avoir perdu un œil. A.A.

■ L'ASSOCIATION «BEÏT EL  
KHEIR» MARIE 8 JEUNES  
COUPLES

8 couples ont célébré ensemble, dans la nuit du 1er novembre, leurs mariages sous l'initiative de l'association «Beït El Kheir». C'est donc la 3<sup>ème</sup> édition du «mariage collectif», organisée par ces jeunes volontaires, de cette organisation caritative. Le nouveauté, pour cette fois, c'est l'inscription d'une jeune fille sur cette liste parmi les 8. En cette occasion, la grande esplanade du quartier «Hattaba», l'hôte de cette manifestation, a été le théâtre des festivités des noces. A.A.

■ LE THÉÂTRE AMATEUR  
MANQUE D'EXPÉRIENCE

La cérémonie de clôture de la 5<sup>ème</sup> édition de wilaya du théâtre amateur, organisée par la maison de la culture d'Adrar sous le slogan «El Qods», s'est déroulée, ce dimanche en fin de soirée. Cependant le rideau de cette manifestation du 4<sup>ème</sup> Art est tombé par les décisions du jury qui a décerné son prix à la troupe «Sada» pour sa pièce «Serket Damir». Le prix de la meilleure mise en scène et celui du meilleur texte ont été attribués à la troupe «Forsane Errokh» pour la pièce «El Djidar» (Le Mur), texte de Cheikh Akbaoui. Les jeunes talentueux artistes Djelloul Moukadem de la troupe «Aachak El Khachaba» et Aek Rouahi (Sada) ont été retenus comme meilleurs comédiens pour leurs rôles respectifs joués dans les pièces de «Akoual Fil Madina» et «Serket Damir». Cependant le Grand Prix et celui de la scénographie ont été annulés par le jury. «Le manque d'expérience sur la mise en scène et sur l'espace scénique, et dans le comportement du personnage ainsi que l'insuffisance dans l'art d'acteur nous a amené à prendre cette décision», dira M. Abderrahmane Benbitou (diplômé en arts dramatiques et DUS de l'institut supérieur des arts des spectacles de Bruxelles). On notera toutefois que cette année, seules 6 troupes ont répondu à l'invitation sur les 12 programmées. A.A.

## GHAZAOUET

107 hectares de forêt  
détruits par le feu

La stratégie adoptée pour lutter contre les feux de forêt, notamment pendant la période sèche allant du 1er juin au 31 octobre, a eu un effet positif sur la diminution des incendies.

À la clôture du dispositif de lutte contre les feux de forêt, le 31 octobre écoulé, 12 foyers d'incendie ont été enregistrés et 107 hectares de forêt et maquis ont été détruits dans la circonscription forestière de Ghazaouet où le couvert végétal est composé principalement de résineux, des espèces très vulnérables au phénomène du feu. Si l'on considère les pertes enregistrées en 2007, 508 hectares de forêt ravagés par les flammes, les statistiques sont révélatrices : les pertes en matière de forêt causées par le feu ont sensiblement diminué cette année. Selon M Rahmouni Bouziane, le responsable de la circonscription de Ghazaouet, la stratégie adoptée pour lutter contre les feux de forêt, notamment pendant la période sèche allant du 1er juin au 31 octobre, a eu un effet positif sur la diminution des incendies. «La mobilisation des chantiers de proximité, la recrutement d'ouvriers saisonniers qui s'occupent des travaux sylvicoles ont permis de circonscrire et de limiter les



Les pertes en matière de forêt causées par le feu ont sensiblement diminué cette année

dégâts provoqués par les incendies», souligne le responsable de la circonscription. Aussi, le programme initié par le secteur, notamment dans sa phase DFCl (Défense des forêts contre les incendies) qui prend en charge l'ouverture des pistes et des tranchées pare-feu, s'est avéré efficace dans la mesure où ces actions permettent de faciliter l'accès au foyer d'incendie et d'empêcher la propagation du feu. En outre, les

panneaux de sensibilisation implantés à travers certaines forêts, qui connaissent un afflux important en période estivale, ont permis de sensibiliser la population aux incendies. «A plusieurs reprises, nous avons été alertés au moment opportun par des citoyens pour nous signaler un départ éventuel d'incendie, ce qui nous a permis d'intervenir rapidement et efficacement», confirme notre interlocuteur. O.E.B.

## EL BAYADH

Trois membres du bureau de  
wilaya de l'UGTA à la barre

Un vent de panique souffle ces jours-ci à l'intérieur des locaux du siège de l'Union de wilaya UGTA d'El Bayadh, depuis que le secrétaire général de cette structure locale ainsi que deux membres de son bureau ont été appelés à comparaître, lundi dernier, devant le tribunal correctionnel de première instance du chef-lieu de la daïra de Bouktoub (El Bayadh), a-t-on appris d'une source autorisée. Poursuivi, le premier pour une sombre affaire de faux

en écriture relative au détachement fictif d'un enseignant membre de ce bureau et les autres pour usurpation de fonction, ces trois syndicalistes de l'UGTA ont été auparavant entendus dans le cadre de cette même affaire par le magistrat instructeur près le tribunal de Bouktoub et font actuellement l'objet d'une citation à comparaître devant cette même juridiction territorialement compétente.

Hadj Mostefaoui

## MASCARA

La cité de l'Émir évoque  
le moudjahid Hamiani

Trois années se sont écoulées, ce vendredi 6 novembre, depuis la disparition du moudjahid Hamiani Mohamed dit Haritan, l'un des militants de la cause nationale de la première heure à Mascara. «Son chemin était tout tracé, il a acheté sa première arme et s'est retiré au douar Kellal, relevant de Mamounia, pour s'entraîner, puis une deuxième, une troisième jusqu'à constituer un arsenal qu'il a mis au service de la révolution», nous a révélé son fils Hadj. Tout en ajoutant que «le 26 septembre 1956, c'est avec sa propre

arme qu'il a donné le top départ de la révolution dans cette région. Son courage, sa discrétion ont ébloui son recruteur qui lui confia la responsabilité d'organiser la lutte armée dans la région de Mascara. Il était chef de groupe FIDA». Le défunt, l'homme des deux combats (La guerre d'Algérie et la lutte contre les terroristes) est né, signalons-le, en 1929 à Mascara et connu par son militantisme au sein du Parti du Peuple avant de rejoindre dans la clandestinité les rangs du FLN durant le déclenchement de la Révolution. Il a été arrêté

par l'armée française vers la fin de l'année 1956 en compagnie d'un groupe de scouts musulmans et condamné à 4 ans de prison ferme. Il n'a jamais été inquiété pour son premier attentat qui demandait une peine de mort. Le défunt Hamiani Mohamed est décédé le 06 novembre 2006 suite à un infarctus, à l'âge de 77 ans à l'hôpital Bichat de Paris. Pour ne pas oublier Haritan, un centre culturel à Mascara, sa ville natale, a été baptisé à son nom à l'occasion du 53<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution.

Souag Abdelouab

## SIDI BEL ABBÈS

Le RND désigne  
son candidat  
aux sénatoriales

En prévision des élections sénatoriales de décembre prochain, le RND a choisi, hier, son candidat, en l'occurrence Brahim Boudkil (40 ans), élu de l'APC de Sidi Khaled et avocat de profession. Il a été plébiscité par la majorité écrasante des élus du parti (120 sur 122) lors des élections primaires organisées hier à la salle Adda-Boudjellal. Selon le responsable du bureau de wilaya du RND, Boudkil Brahim était le seul candidat déclaré aux sénatoriales et «est le seul en mesure de concurrencer les candidats des autres partis lors de cette échéance». Du côté du FLN, la date des élections primaires n'a toujours pas été fixée. Selon des militants du vieux parti, les prochaines sénatoriales s'annoncent difficiles car, en l'état actuel des choses, elles risquent d'accentuer la division au sein du FLN où l'on annonce pas moins de cinq candidats. Il s'agit, selon nos interlocuteurs, du maire de Sidi Bel Abbès, Mohamed Mehdi, le P/APW, M. Fekai et du maire de Ras El Ma. M.Abdelkrim

## BECHAR

Ouverture de l'année  
judiciaire 2009-2010

C'est en présence des autorités locales civiles et militaires, des magistrats que l'année judiciaire 2009-2010 s'est ouverte hier au palais de Justice. Le Président de la cour et le Procureur général, ont chacun, dans une allocution, mis en relief l'application de la réforme de la Justice engagée par l'Etat et visant à faciliter l'accès du justiciable aux tribunaux. L'obtention rapide de documents judiciaires, la modernisation des outils de travail et l'indépendance du juge, objectifs de la réforme, ont été soulignés. Au cours de l'année judiciaire écoulée, l'on a appris que 3291 affaires civiles ont été traitées par la cour et les tribunaux rattachés à la wilaya, dont 621 affaires restantes et 12 978 affaires pénales traitées dont 785 restantes. M. Nadjah

## MOSTAGANEM

L'hygiène fait défaut  
au marché de Bouguirat

Les habitants de la commune de Bouguirat, une région située à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Mostaganem, interpellent les autorités locales pour la prise en charge de certains problèmes. Ces derniers estiment que leur commune est délaissée en raison de l'état déplorable du marché situé au boulevard principal. Ce dernier est constitué de baraques en tôles offrant une image décevante où les fruits et légumes sont exposés à même le sol. «Dans ce marché, les rats pullulent, les odeurs nauséabondes attirent d'autres rongeurs», dira un citadin. La présence des déchets abandonnés sur place par les marchands à la sauvette a considérablement aggravé la situation. Notons que, dans le cadre du développement du secteur du commerce, les responsables locaux ont lancé un projet pour la réalisation d'un nouveau marché, mais les travaux traînent encore. A cet effet, les habitants demandent l'intervention du premier responsable de la wilaya pour la relance de ce projet. A. Taoui

**Ce marché est constitué de baraques en tôles offrant une image décevante où les fruits et légumes sont exposés à même le sol.**

## RELIZANE

Les gendarmes investissent  
les coins chauds

Les deux dernières descentes effectuées à Oued R'houi, l'une des plus importantes agglomérations de la wilaya, durant ce mois d'octobre, ont concerné essentiellement les quartiers chauds. Ces opérations ont permis l'inscription de 75 affaires délictuelles, 80 contraventions et l'élaboration de 150 amendes forfaitaires. Durant la même période, 23 permis de conduire ont été retirés pour divers motifs et 7 véhicules ont été mis en fourrière. Durant ce mois, les gendarmes de la brigade de Oued Djemaâ ont réussi à intercepter un véhicule où ils ont mis la main sur 1075 cartouches de cigarettes destinées à la commercialisation sur le marché noir. Issac B.

## BRÈVES

## IMMIGRATION

**L'ESPAGNE A LIVRÉ** à la Mauritanie un avion de surveillance maritime pour renforcer la lutte contre l'émigration en pirogues des Africains au départ des côtes mauritaniennes, avec l'espoir de gagner l'Espagne, selon la télévision publique mauritanienne. L'avion de type Antonov a été offert aux autorités de surveillance maritime mauritaniennes, mercredi, à Nouadhibou (extrême nord-ouest), a-t-elle indiqué vendredi soir. Cette ville portuaire est le point de départ des migrants en direction des Iles Canaries (Espagne). Début octobre, les garde-côtes mauritaniens avaient ainsi intercepté, au large de Nouadhibou, 105 migrants, en majorité sénégalais, qui avaient pris la mer dans une embarcation artisanale. Pour lutter contre cette émigration «clandestine», un accord a été signé entre la Guardia civil (force de sécurité espagnole, à statut militaire) et la délégation de surveillance maritime de Mauritanie.

## COUP DE FILET

**LA POLICE IRANIENNE** a indiqué hier avoir arrêté 109 personnes lors de la manifestation de l'opposition organisée mercredi dernier dans la capitale Téhéran. Dans une déclaration citée par l'agence de presse Mehr, le chef de la police de Téhéran, le général Azizollah Rajabzadeh a indiqué que «109 personnes ont été arrêtées, 47 ont été libérées sous caution et 62 ont été envoyées en prison et leur dossier transmis à la justice». Parmi les personnes interpellées et emprisonnées après la manifestation, figurent «43 hommes et 19 femmes», a-t-il précisé. Cette manifestation de l'opposition a été organisée en marge d'un autre rassemblement tenu mercredi à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire des incidents à l'ambassade américaine à Téhéran le 4 novembre 1979. La manifestation a été, selon des médias, suivie de heurts entre partisans de l'opposition et policiers qui ont tenté de disperser les manifestants à «coups de gaz lacrymogènes».

## TALIBANS

**CENT TRENTE-TROIS** talibans ont été tués au cours d'une opération menée pendant cinq jours par l'armée afghane et les forces internationales dans la province de Kunduz, dans le nord de l'Afghanistan, selon un nouveau bilan annoncé hier par l'armée afghane. «Une opération conjointe de l'armée afghane et des forces internationales qui a débuté il y a cinq jours dans la province de Kunduz s'est achevée vendredi», a déclaré à la presse le général Abdul Wakeel Ehsas, commandant l'armée afghane dans la province de Kunduz. «Au moins 133 talibans, parmi lesquels huit combattants étrangers, ont été tués au cours de l'opération. Deux soldats afghans ont été tués et un blessé», a-t-il ajouté.

## ANGOLAGATE

**JEAN-CHRISTOPHE MITTERRAND**, fils de l'ex-président français, a indiqué qu'il ne ferait pas appel de sa condamnation avec sursis dans l'affaire de l'Angolagate, tandis que l'ancien ministre Charles Pasqua, qui a écopé d'un an ferme, promet des révélations. «Je n'accepte pas la sentence, mais j'ai envie de passer à autre chose», a déclaré au journal du Dimanche publié hier, Jean-Christophe Mitterrand, condamné en octobre à deux ans de prison avec sursis et 375 000 euros d'amende pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire des ventes d'armes de l'Angolagate, indique : «Si on lit le jugement, le tribunal correctionnel de Paris a reconnu que je ne pouvais pas être au courant d'un quelconque marché de ventes d'armes.»

## LE HEZBOLLAH A DONNÉ SON FEU VERT À SAÂD HARIRI

## Enfin un gouvernement pour le Liban !

**L**a formation d'un nouveau gouvernement libanais, attendu depuis cinq mois, était en bonne voie hier à la suite de concessions du Premier ministre désigné, Saâd Hariri, et du feu vert donné par le Hezbollah.

L'annonce «imminente» de ce nouveau gouvernement d'union nationale mettrait un terme à une crise politique ayant fait craindre un retour à des violences comparables à celles de mai 2008, les plus graves depuis la fin de la guerre civile, en 1990. «Les participants à la réunion se sont mis d'accord sur la formation d'un gouvernement d'union nationale, conformément aux règles approuvées durant les négociations», a annoncé le Hezbollah dans un communiqué publié dans la nuit de vendredi à samedi, après une réunion des leaders de la minorité parlementaire, dont le chef du mouvement chiite, Hassan Nasrallah.

En début d'après-midi, l'accord a été officiellement transmis par Gebrane Bassil, membre du Courant patriotique libre (CPL), allié chrétien du Hezbollah, au Premier ministre désigné, selon un communiqué du bureau de M. Hariri. La minorité doit encore transmettre les noms de ses «candidats» au sein du gouvernement, avant que M. Hariri ne soumette sa liste de ministres au président de la République, Michel Sleimane, pour approbation.

«Cette réunion était très positive et nous sommes optimistes quant à l'annonce prochaine de la formation du gouvernement», a affirmé à l'AFP Hani Hammoud, conseiller du Premier ministre désigné. Selon une source au sein de la majorité, M. Hariri a fait au préalable



Saâd Hariri arrive enfin à former une équipe gouvernementale de coalition avec la «bénédiction» du Hezbollah

deux concessions en faveur du camp rival. «Il a accepté de renommer Gebrane Bassil (qui est gendre de Michel Aoun et ministre sortant des Télécommunications) comme ministre, (ce qu'il refusait auparavant, ndr) et de donner le ministère des Télécommunications au parti de M. Aoun.»

## CONCESSIONS

Des responsables au sein de la majorité ont souvent affirmé qu'il était impossible pour M. Hariri de ne pas tenir compte des revendications du Hezbollah et de ses alliés, par crainte de heurts sanglants, comme en 2008. Le gouvernement d'alors — dominé par la majorité actuelle après la démission deux ans plus tôt du Hezbollah et de ses alliés —

avait pris la décision d'enquêter sur le réseau de télécommunications propre au mouvement chiite. Cette décision avait déclenché des affrontements à l'origine d'une centaine de morts entre partisans des deux bords et un coup de force du Hezbollah à Beyrouth. «Nous avons gagné les élections, c'est vrai, mais nous ne pouvons répéter la même expérience (...), en vue de préserver la sécurité des citoyens et du pays», a précisé la même source au sein de la majorité. Les deux parties sont d'accord sur la formule de répartition des portefeuilles (15 ministres pour la majorité, 10 pour la minorité et cinq ministres «neutres» choisis par le président de la République, mais les consultations buttaient sur les noms de certains

ministres et la nature des portefeuilles accordés à la minorité. Selon la composition proposée par M. Hariri, le Hezbollah obtiendra deux ministères, a indiqué à l'AFP un député de la majorité, Okab Sakr. M. Hariri a fait «des concessions nécessaires pour parvenir à un compromis», selon lui. «Il existe de grandes menaces, dont la menace israélienne, celle des organisations terroristes qui tentent de tirer profit du vide gouvernemental», a-t-il ajouté.

Le gouvernement d'union nationale est une revendication de l'opposition qui refuse que la majorité s'arrogue les décisions importantes, notamment sur la question de l'arsenal du Hezbollah, liste noire des Etats-Unis et d'Israël. R. I.

## IL REFUSE D'ENVOYER SON URANIUM ENRICHÉ À L'ÉTRANGER

## L'Iran s'expose aux sanctions

Le DG de l'AIEA, M. El Baradei, a proposé, en vain, à l'Iran d'envoyer son uranium enrichi en Turquie.

**L**'Iran refuse d'envoyer son uranium enrichi à l'étranger contre la livraison de combustible pour son réacteur de recherche, a affirmé hier un responsable du Parlement, signifiant le rejet en l'état du projet d'accord de l'AIEA qui vise à apaiser la crise sur le nucléaire iranien.

«Il n'est pas prévu d'envoyer une partie des 1200 kilos (d'uranium faiblement enrichi) à l'autre partie pour recevoir du combustible. Cela est désormais hors de question, que ce soit de manière graduelle ou en une seule fois», a dit le président de la commission des affaires étrangères du Parlement, Alaeddine Boroujerdi, cité par l'agence Insa. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait soumis, le 21 octobre, un projet d'accord permettant d'assurer à Téhéran la livraison de combustible pour son réacteur de recherche, tout en assurant un plus grand contrôle des stocks iraniens d'uranium enrichi, afin d'apaiser les inquiétudes internationales sur son programme nucléaire. Ce projet d'accord, dont le principe avait été évoqué en septembre par le président Mahmoud Ahmadinejad lui-même, a été approuvé par les Etats-Unis, la Russie et la France. Mais la République islamique veut d'autres négociations. Il prévoit que l'Iran exporte la majorité de son uranium faiblement

enrichi à des fins d'enrichissement supplémentaire en Russie et que la France assure ensuite sa transformation en combustible nucléaire.

«A l'heure actuelle, nos experts sont en train de voir comment obtenir le combustible pour régler ce problème. Ali Ashgar Soltanieh (le représentant de l'Iran auprès de l'AIEA) négocie pour trouver une solution», selon M. Boroujerdi. Un autre député conservateur est allé dans le même sens. «Nous n'étions pas hostiles à l'idée de l'échange (...), mais durant les négociations, ils ne nous ont pas fourni la confiance nécessaire et là, la réponse de la République islamique est négative», a dit Hossein Naghavi Hosseini, également cité par Insa. «Conformément au Traité de non-prolifération (TNP), nous avons le droit d'acheter le combustible» pour le réacteur de Téhéran, a-t-il ajouté.

## MEDVEDEV S'EN LAVE LES MAINS

Vendredi, dans une interview à des télévisions turques, le président iranien avait indiqué que Téhéran préférerait acheter le combustible et était prêt à poursuivre les négociations à ce sujet. «L'agence nous a dit que quelques pays étaient prêts à nous vendre ce combustible. Nous discutons avec eux», avait ajouté M. Ahmadinejad, dont les pro-

pos étaient traduits en turc. Prévue hier soir, une intervention présidentielle à la télévision iranienne a été reportée. L'absence de réponse formelle agace les capitales occidentales, jusqu'à la Russie. Le président russe, Dmitri Medvedev, averti hier, que de nouvelles sanctions contre Téhéran n'étaient pas exclues en cas de blocage persistant. En début de semaine, le chef de l'AIEA, Mohamed El Baradei, a de nouveau exhorté l'Iran à être le plus ouvert possible et à répondre rapidement. M. El Baradei proposait que Téhéran envoie son uranium enrichi en Turquie mais l'Iran refuse, a, par ailleurs, signalé vendredi l'agence Insa, citant un responsable sous couvert d'anonymat. Le chef de la diplomatie iranienne, Manouchehr Mottaki, a, lui, déclaré que l'Iran voulait poursuivre les discussions, et fournir à l'agence des précisions supplémentaires liées à sa réponse. «Nous avons trois options : faire de l'enrichissement à 20% et produire le combustible en Iran même, l'acheter à l'étranger ou échanger de l'uranium enrichi à 3,5% pour obtenir du combustible enrichi à 20%», a-t-il indiqué vendredi selon la télévision d'Etat. La veille, le secrétaire d'Etat américain, Hillary Clinton, avait exhorté Téhéran à accepter «telle quelle» la proposition de l'AIEA. R. I.

LE ROI DU MAROC S'EN PREND À L'ALGÉRIE

# Le ton belliqueux de Mohammed VI

Suite de la page 1

**I**ls sont allés dans l'escalade et l'hostilité jusqu'à fonder un plan de conspiration, recourant, entre autres stratagèmes et modes opératoires, à l'extorsion, aux pressions, à la provocation et à la perversion de l'esprit de la légalité internationale», dit-il. Et d'ajouter : «En faisant de cette question la clef de voûte de leur stratégie belliqueuse, ils ne font que confirmer qu'ils sont bien le véritable protagoniste dans ce conflit artificiel, faisant fi des sentiments de fraternité réciproque existant entre les peuples marocain et algérien.»

Le roi du Maroc, dont le discours est d'une rare agressivité à l'égard de l'Algérie, ne s'arrêtera pas à ces diatribes, il ordonnera la mise en branle de la machine diplomatique en vue, dit-il, de défendre la «marocanité du Sahara». Vraisemblablement ébranlé par les critiques répétées et nombreuses sur le non-respect du droit du peuple sahraoui à l'auto-

détermination, Mohammed VI sort de ses retranchements pour sonner les clairons d'une campagne qui s'annonce virulente contre les adversaires du projet d'autonomie marocain.

**«ILS HYPOTHÈQUENT L'AVENIR DES RELATIONS BILATÉRALES ET LA CONCRÉTISATION DE L'UMA»**

Appel a été donné par le roi à «la diplomatie officielle et à la diplomatie parallèle de se déployer pour défendre la marocanité du Sahara et l'initiative d'autonomie». Mohammed VI, qui semble avoir enterré les tentations de rapprochement et d'ouverture des frontières avec l'Algérie, estime «le moment venu d'affronter cette escalade belliqueuse avec toute la fermeté requise». S'adressant encore une fois à la RASD et à l'Algérie, le souverain marocain lance : «Quant aux adversaires de notre intégrité territoriale et ceux qui se meuvent dans leur giron, ils savent plus que d'autres que le Sahara est une cause cruciale pour

le peuple marocain, un autour de son Trône qui est le dépositaire et le garant de sa souveraineté, de son unité nationale et de son intégrité territoriale. Ce faisant, ils hypothèquent de surcroît l'avenir des relations bilatérales et la concrétisation de l'Union maghrébienne, alors que le Maroc ne cesse d'appeler à l'intégration et à la complémentarité pour relever les défis majeurs de la région en matière de sécurité et de développement.»

**MOHAMMED VI MENACE LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME**

Le souverain marocain ne s'empêchera pas non plus de tier sur les défenseurs des droits de l'homme marocains qu'il somme de choisir entre leur marocanité ou leurs idées. «Notre attachement pour un Etat de droit n'a d'égal que notre refus de l'exploitation détestable des acquis dont jouit notre pays en matière de libertés et de droits humains, et le rejet de leur instrumentalisation par quiconque s'avisé de comploter contre la souveraineté, l'unité et les

constantes sacrées de notre pays», dit-il.

Epinglé sur l'affaire des 7 militants des droits de l'homme arrêtés pour avoir rendu visite aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, l'image du Maroc dans le monde semble avoir reçu un sérieux coup, d'où la réaction musclée du roi. «En toute responsabilité, nous affirmons qu'il n'y a plus de place pour l'ambiguïté et la duplicité : ou le citoyen est marocain, ou il ne l'est pas. Fini le temps du double jeu et de la dérobade. L'heure est à la clarté et au devoir assumé. Ou on est patriote ou on est traître. On ne peut jouir des droits de la citoyenneté, et les renier à la fois en comptant avec les ennemis de la patrie», a-t-il déclaré dans son discours en donnant ordre aux autorités publiques d'user de plus de fermeté. Revenant encore une fois aux adversaires du projet d'autonomie marocain, le souverain lance : «Nous disons à tous que le Maroc, pays de liberté et d'ouverture, refuse de se prêter à une surenchère sur les droits de l'homme, surtout de la part de régimes ou de groupes fondés précisément sur la négation et la violation de ces droits.» Jouant encore une fois la carte des camps de réfugiés de Tindouf, Mohammed VI indique : «Cette situation, douloureuse s'il en est, place l'Algérie et les organismes internationaux, notamment le HCR, devant leurs responsabilités pour que soit assurée à nos frères une protection effective. Ceci requiert, notamment, leur recensement, le respect de leur dignité et la faculté pour eux d'exercer leur droit naturel à la circulation et au retour librement consenti dans leur patrie, le Maroc.» Le roi Mohammed VI a fait de son discours une attaque frontale contre l'Algérie qui n'aura sans nul doute pour conséquence que de fragiliser davantage les relations bilatérales. **N. B.**

**«L'ONU DOIT ASSUMER SES RESPONSABILITÉS», SELON LA RASD**

Le discours résolument annexionniste du souverain marocain Mohammed VI, prononcé à l'occasion de la célébration de «la marche verte» marquant l'occupation du Sahara occidental en 1975, n'a pas été du goût du Polisario. Les dirigeants de la RASD, qui s'attendaient à un changement de ton de la part du roi sur son «plan d'autonomie», ont été surpris par la violence du propos. Le maintien du cap de l'occupation a fait réagir vivement le Front Polisario qui a vigoureusement condamné hier «la poursuite de la politique marocaine d'occupation» du Sahara occidental. Le gouvernement de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), par le biais de son ministère des Affaires étrangères, a appelé dans une déclaration rendue publique, hier, la communauté internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU à «assumer leurs responsabilités» pour régler le conflit dans ce territoire. «Il est temps que la communauté internationale et le Conseil de sécurité en particulier assument leurs responsabilités en exigeant du Maroc de se soumettre à la légalité internationale», souligne la déclaration de la RASD. Le roi Mohammed VI a appelé vendredi dans son discours les autorités à agir avec la plus grande fermeté contre «les adversaires de l'intégrité territoriale du Maroc», une allusion aux Sahraouis et pro-Polisario. C'est pourquoi, la RASD condamne «vigoureusement» (...) «l'entêtement et l'intransigeance» du Maroc et «la poursuite de sa politique d'occupation illégale» du Sahara occidental. La RASD s'inquiète du discours du souverain Mohammed VI annonçant une «crudescence de la répression contre les populations civiles dans les territoires occupés, y compris contre les défenseurs des droits de l'homme, des civils désarmés et sans défense qui osent s'exprimer pacifiquement». La RASD relève également que le roi du Maroc a conditionné la collaboration de son pays avec l'envoyé personnel du SG de l'ONU «à l'acceptation par la partie sahraouie de son plan mort-né, soit disant d'autonomie, qui n'est ni recevable ni acceptable, et encore moins réaliste», lit-on encore dans la déclaration. Les dirigeants sahraouis notent en outre que le roi à «solennellement tourné la page de la nouvelle époque de démocratie et des libertés annoncée pompeusement dès son intronisation et a renoué ainsi avec la politique des années de plomb». La RASD demande par ailleurs aux instances onusiennes «d'interdire» au Maroc de «jouir de l'impunité sur ses graves et systématiques violations des droits de l'homme commises au Sahara occidental». **H.M.**

Renault est le premier constructeur en matière de Qualité du Service

Après-Vente en France pour la troisième année consécutive :

-Renault se classe 1er du classement global et 3ème en matière de satisfaction client-. -La première marque française reste aussi

## LES MEILLEURS SLOGANS SUR LA QUALITE RENAULT N'ONT PAS ETE ECRITS PAR DES PUBLICITAIRES MAIS PAR DES JOURNALISTES.

une référence dans d'autres domaines liés à l'après-vente.» (Source: Hit Parade du service après-vente. L'Automobile Magazine février 2009), Renault Clio 3 est quant à elle n°1 en qualité et fiabilité : «La Clio affiche un niveau de qualité perçue exceptionnel dans ce segment» Source : Guide officiel

Qualité/ Fiabilité de l'Automobile Magazine, février 2009). Enfin Renault Twingo 2 marche sur les traces de ses aînées :

«Déjà une référence. Les premiers clients le confirment, la petite Renault est en passe de devenir la mini la plus fiable du marché». (Source l'Automobile Magazine, février 2009). Ces excellents résultats témoignent de l'engagement de Renault en matière de qualité de produit et de service, axe stratégique majeur défini par son Président dans le Contrat 2009. Il est temps de changer.




Publicité

NOUVELLES ARMES THÉRAPEUTIQUES CONTRE LES HÉPATITES B ET C

# Des chances de guérison avec la trithérapie

**Boston (Etats-Unis)**  
De notre envoyée spéciale

Les traitements des hépatites B et C évoluent de plus en plus. De nouvelles approches thérapeutiques sont en cours d'étude et offrent de meilleurs taux de réussite du traitement. L'espoir de voir des patients souffrant d'une hépatite B ou C guéris peut être selon les spécialistes permis dans les prochaines années. Deux études phares ont été présentées lors du 60<sup>e</sup> congrès de l'Association américaine de l'étude des maladies du foie organisé à Boston, aux Etats-Unis, du 31 octobre au 3 novembre auquel ont pris part près d'une vingtaine de médecins algériens. « Cette rencontre nous permettra de mettre à jour nos connaissances en matière de traitement des Hépatites B et C », ont tenu à souligner certains d'entre eux.

Ces études portent sur les résultats importants du traitement de l'hépatite B chronique et sur la nouvelle approche thérapeutique dans l'hépatite C qui consiste à combiner le traitement classique avec des inhibiteurs. Ce qui améliore considérablement la qualité de vie des patients. Les spécialistes ont expliqué que dans le traitement de l'hépatite chronique B avec pegasy, la proportion de patients présentant une rémission durable est significativement plus importante que sous l'actuel traitement de référence. Les patients traités pendant une



La combinaison de plusieurs produits actifs serait la meilleure approche thérapeutique

année sous cette molécule satisfaisaient au critère d'évaluation primaire, à savoir la séroconversion HBs qui est un événement très rare, assimilable à une guérison. Cette étude présentée par le Pr Patrick Marcellin, hépatologue à l'Hôpital Beaujon, à Clichy en France qui estime qu'« il nous faut des nouveaux médicaments efficaces comme le Pegasy pour traiter l'hépatite B chronique AgeHb négative, dont la prévalence augmente, dans le monde ». Pour lui, les thérapies disponibles comportent des lacunes. « Elles suscitent une réaction au traitement, mais les taux de rechute sont élevés après l'arrêt de la thérapie, de sorte que

les taux de réaction soutenue sont faibles. Par conséquent, il est devenu courant d'administrer aux patients des nucléosides, ou des analogues nucléosidiques, de manière indéfinie et nous savons que cette stratégie est associée aux risques de résistance et d'incidence à long terme sur l'innocuité. » Les résultats de l'étude ont montré que l'interféron Pegylé 2A assure une augmentation du contrôle immunitaire sur le virus de l'hépatite B.

Pour ce qui est de l'hépatite C, les réponses aux traitements actuels sont insuffisantes du fait de leur mauvaise tolérance et de leur efficacité limitée,

particulièrement chez les patients infectés par un génotype 1 ou 4. Le génotype 1 du VHC est le plus résistant aux traitements, or, il serait responsable de 70% des cas connus d'hépatite C aux Etats-Unis, au Japon, en Europe occidentale et en Algérie. Il y a donc un besoin pressant de thérapies plus efficaces et moins toxiques dont moins de 50% des patients obtient une réponse virologique soutenue avec le traitement actuel. La nouvelle étude suggère un nouveau schéma thérapeutique sans l'interféron et la Ribavirine. La combinaison entre le Pegasy et des inhibiteurs polymérasés et des inhibiteurs de protéases serait une meilleure

approche qui présente une chance de guérison. L'institution médicale, Cockrane, reconnue par les autorités sanitaires et les gouvernements de par le monde pour son indépendance totale et sa crédibilité scientifique, a mené 8 études qui ont été présentées à l'Aasld. Ces dernières portent sur l'interféron Pegylé alpha2A, en comparaison avec le Pegintron. Ces études initiées par les professeurs Ascione et Colombo, ainsi que l'étude Ideal, ont démontré la supériorité du Pegasy, qui donne chez les patients 10% de réponse de plus que le Pegintron, notamment pour la réponse virale soutenue (RVS).  
Djamila Kourta

## BERKANE SAËDI. Hépatologue à l'hôpital de Bologhine

### «Un traitement prometteur pour l'hépatite B»

Des études scientifiques offrent aujourd'hui d'énormes espoirs pour le traitement de l'hépatite B. Qu'en est-il exactement ?

La nouvelle approche thérapeutique offre effectivement plus de moyens pour lutter contre l'antigène HBs, le marqueur de la maladie. L'interféron alfa 2A permet d'éliminer l'antigène HBs ainsi que l'apparition d'anticorps anti-HBs ce qui est synonyme de guérison. Donc, le traitement est évalué avec la charge virale et de nouveaux critères sont là, depuis une année et nous permettent d'évaluer l'efficacité thérapeutique qui est le dosage quantitatif de l'antigène HBs. C'est à partir de là que nous décidons de continuer ou d'arrêter le traitement chez certains patients sur la base de différents critères. L'association de pegasy alfa 2a avec un analogue entécavir ou tenofovir est aussi envisagée en cas de non-réponse.



Les traitements contre l'hépatite C semblent s'améliorer, donnant de meilleurs taux de réussite selon certaines études. Comment cela se présente-t-il ?

De nouvelles molécules plus efficaces seront disponibles d'ici 2011. Il sera question de l'association de l'interféron alfa 2a avec des inhibiteurs polymérasés et des inhibiteurs de protéases. Mais il y a lieu de signaler qu'un suivi rigoureux du patient doit être assuré. Comme il est question aussi de l'observance du traitement par le patient pour avoir de meilleurs

résultats. Ce traitement est indiqué surtout chez les patients non-répondants au schéma classique.

Pensez-vous qu'avec ce mode de traitement, il est possible aujourd'hui de réduire le nombre de cas souffrant de l'hépatite B ?

Il est évident que si des personnes souffrant de l'hépatite B ou C sont prises en charge correctement, leur état de santé se stabilise et ne risque pas de développer un cancer du foie. Il y a lieu de dire que la prévention reste l'élément essentiel pour éviter la contamination. Ceci doit passer par des campagnes de sensibilisation et d'information sur les risques et les dangers des hépatites. Nous sommes le seul pays où l'on dépiste obligatoirement ces hépatites chez la femme enceinte, notamment l'hépatite B. Un nouveau-né de mère infectée risque d'être porteur chronique dans 90% des cas. D.K.

## ABDELHAMID BOUALLAG. Membre de l'Alliance mondiale des hépatites

### «Les hépatites, une bombe à retardement»

L'Alliance mondiale lance une campagne de sensibilisation sur les hépatites durant deux années. Que prévoyez-vous en tant que président de l'association hépatite Algérie ?

La campagne placée sous le thème « C'est ça l'hépatite » sera lancée chez nous le 12 janvier 2012 à l'occasion de la journée nationale de lutte contre les hépatites. De nouvelles affiches, des dépliants et des affichettes seront distribués pour sensibiliser la population sur la maladie et les risques de transmission. La préparation de la journée mondiale des hépatites a été à l'ordre du jour de la dernière réunion de l'Alliance mondiale des hépatites à Boston.

Le lancement de la « newsletter » au courant de ce mois et la préparation d'un projet de partenariat en matière de recherche en collaboration avec des experts et l'OMS ont été également discutés lors de cette rencontre.



Pensez-vous qu'il y a aujourd'hui une prise de conscience par rapport au danger que présentent ces hépatites ?

Je ne peux pas vous dire qu'il n'y a pas de prise de conscience mais les hépatites B et C constituent une bombe à retardement. Chose que les responsables sanitaires n'évaluent pas encore chez nous. Il s'agit d'un dossier qui nécessite d'énormes efforts des pouvoirs publics.

La désignation officielle par l'OMS d'un responsable chargé du dossier et le fait d'accepter la résolution sur les hépatites proposée par le Brésil constituent les premiers fruits de notre combat au sein de l'Alliance mondiale de l'hépatite. D.K.

## COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du diabète, la Fédération algérienne des associations de diabétiques (FAAD) et la Société algérienne de diabétologie (SADIAB) en collaboration avec Sanofi Aventis Algérie, organisent des portes ouvertes sur la sensibilisation et l'éducation sur le diabète qui se dérouleront le 13 novembre à la pépinière Garden, route des Dunes, Chéraga de 9h30 à 17h. Un programme riche en informations et en animations.

**خت الرعاية السامية لمعالي وزير الصحة، السكان وإصلاح المستشفيات**  
Sous le Haut Patronage de Monsieur le Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

**Dec, 03 > 06 2009**

**SAFEX, Pins maritimes, Alger**

www.dzevent.org

Séminaire réservé aux professionnels

RENSEIGNEMENTS ET PROGRAMME DÉTAILLÉ : Tel: 021 36 84 89 Fax: 021 36 50 33 Site : www.dzevent.org

FOLIO. MOUFDI ZAKARIA

# Le chantre de la liberté et de la démocratie

Par Djilali Khellas

Dès sa jeunesse, le génie de Moufdi Zakaria et les signes de sa valeur supérieure étaient comme destinés à une réception peu commode, et non pas à un tapis volant ou à l'ascension machinalement facile dont jouissent d'habitude — mais pour un certain temps seulement — les artisans insignifiants et tapageurs de la grande famille des médiocres. Alors que la France fête le centenaire de la colonisation de l'Algérie et que les poètes «Beni-oui-oui» chantent les «bienfaits des conquérants», Moufdi Zakaria se détache de cet enthousiasme hypocrite et surprend par des poèmes nationalistes bien au-dessus de son âge, mais point au-dessous de son talent. «Il répudie» avec une audace sans bornes, mais couronnée du plus éclatant des succès, toute l'ancienne technique de la versification, toute cette banalité d'images et d'idées que les «poètes du colonia-

lisme» considéraient comme le sommet de la poétique, de l'art, de... «l'engagement»... de «l'intégration». Les menaces de la police coloniale et les attaques des «écrivillons-sbires» ne le découragent nullement. Militant actif de l'Etoile nord-africaine, il sera le premier poète algérien emprisonné en cette première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Il passera l'année 1933 dans la prison de Blida. Libéré en 1934, il redoublera d'audace. Toujours plus attentif au sort de ses concitoyens, Moufdi Zakaria publie ou déclame (dans les meetings du PPA<sup>(1)</sup>) des poèmes d'une grande portée patriotique, animés d'un acharnement aussi étincelant qu'irréconciliable, tout en étant d'une qualité esthétique et lyrique très nouvelle dans le mouvement de la poésie arabophone en Algérie. Poète de la liberté du changement — y compris dans l'esthétique poétique —, barde de la «Révolution algérienne» (1954-1962), il écrira *Kassamen*, l'hymne national de l'Algérie, en prison à Serkadji. La souveraineté de l'Algérie recou-

vrée, Moufdi Zakaria est vite «mis à l'index» par le dictateur Boumediène. Tel un hallebardier doué du don d'ubiquité, qui monterait la garde à toutes les portes d'une Algérie, dont il voyait l'avenir autrement, notre grand poète se révèle, après l'indépendance, une conscience civique vigilante, toujours à l'affût, militant contre l'injustice politique et sociale, contre la corruption et la démagogie, contre la dictature et le despotisme. Après les assassinats de ses amis Khider et Krim Belkacem — qui ont payé de leur vie leur amour pour l'Algérie démocratique et progressiste —, Moufdi Zakaria prend le chemin de l'exil. Il mourra à Tunis. Pour tous les Algériens, Moufdi Zakaria reste un symbole par sa poésie innovatrice, par son patriotisme, par son intégrité, par sa fidélité légendaire aux principes de progrès et par son combat acharné pour une Algérie libre, démocratique et forte par son développement scientifique et industriel. D. K. *1) M. Zakaria adhère dès 1929 à l'Etoile nord-africaine (ENA) puis au PPA.*



## 2<sup>e</sup> YOUNG MEDITERRANEAN LEADERS FORUM DE SÉVILLE

# Une interface pluridisciplinaire

Le Young Mediterranean Leaders Forum, présidé par Hakim El Karoui et dirigé par Jérôme Cohen, a organisé la deuxième édition de son forum annuel du 5 au 7 novembre à Séville (Espagne). Lancé en 2008, le réseau exclusif des Young Mediterranean Leaders réunit des jeunes décideurs de tous les horizons professionnels et géographiques, désireux de bâtir ensemble l'avenir de la Méditerranée sur la base de projets concrets. Le YML est en effet né de la conviction que la nouvelle génération de décideurs devait incarner et œuvrer au rapprochement des deux rives, en construisant une région plus solidaire, plus intégrée, par le biais de projets entrepreneuriaux.



Anouar Benmalek

PHOTOS : D. R.

riaux, scientifiques ou culturels. Le YML est un réseau d'action qui se réunit une fois par an lors d'un forum international qui se tient en alternance au nord et au sud de la Méditerranée. Après une 1<sup>re</sup> édition organisée avec succès à Tunis en octobre 2008, le prochain YML Forum réunira environ 200 jeunes décideurs à Séville, à l'hôtel Alfonso XIII en plein cœur de la ville andalouse. Cette édition se déroulera autour du thème «Redéfinir l'espace méditerranéen : l'utopie de l'Euro-Maghreb». En effet, un an et demi

après le lancement de l'Union pour la Méditerranée, le YML entend questionner la pertinence de l'espace méditerranéen tel qu'il est aujourd'hui défini et réfléchir à «l'utopie concrète» de l'Euro-Maghreb. Parmi les thèmes abordés en séance plénière : l'unification du Maghreb comme préalable à toute construction méditerranéenne ; la construction d'un Euro-Maghreb au niveau politique, économique et des peuples à travers des initiatives concrètes. Des ateliers thématiques aborderont également des thèmes comme les énergies renouvelables en Méditerranée, les opportunités au sud en matière de santé, la construction d'une identité méditerranéenne par le biais de la création cinématographique. Enfin, cette année, le YML mettra l'accent sur la Turquie, pays invité d'honneur du Forum 2009, comme modèle de développement pour la région et d'intégration à l'Europe. Parmi les orateurs confirmés sont présents des universitaires et des experts comme Gilles Kepel, Jean-Louis Guigou, Reda Hamiani ou Guillaume Alméras, des hommes et femmes politiques de renom tels que Hubert Védrine et Najat Vallaud-Belkacem, des hommes et femmes d'affaires comme Marwan Mabrouk et Fatine Layt, enfin des artistes tels que Anouar Benmalek et Lyes Salem. Comme chaque année, l'organisation du YML s'est appuyée sur un réseau de partenaires privés (GDF Suez, BNP Paribas, Financière Océor, Tunisiana), médias (*Jeune Afrique*, *Le Courrier de l'Atlas*, *L'Economiste*, *La Gaceta de los Negocios*) et associatifs (IPEMed, Institut Amadeus, CARE, ATUGE etc.) pour mener à bien ses projets et répondre au plus près aux préoccupations de chaque pays et acteurs de la région.

www.ymlforum.org

Clio Campus Sport Edition



Au prix de 1 157 000 DA

2 ANS DE GARANTIE

TAXE VÉHICULES NEUFS NON INCLUSE

DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT ALGÉRIE

60 A Bd Colonel Bougara BP 353 16030 El Biar Tél: 021 92 23 39 - Fax: 021 92 23 84

ÉCOUTE CLIENT: 020 32 60 50/51 RENAULT ASSISTANCE: 021 98 00 98 - DACIA ASSISTANCE: 021 98 00 80



Publicité

## LES ÉDITEURS ALGÉRIENS DU LIVRE FACE À L'ACHAT DE DROITS

# Un mouvement à sens unique

Les éditeurs algériens de livres sont tous intéressés par l'achat des droits d'ouvrages pour la publication en Algérie.

Rencontrés au 14<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (SILA), qui s'est tenu du 27 octobre au 6 novembre à l'esplanade du complexe sportif du 5 Juillet, ils en parlent. Karim Chikh, des éditions APIC, estime que les cessions de droits sont devenues plus accessibles ces dernières années. «Cela dit, il est plus intéressant d'éditer des auteurs moins connus, car la cession des droits est plus facile. L'éditeur originaire travaille avec les importateurs algériens. Qui ne vont pas importer 1000 exemplaires car leur achat ne dépassera pas les 300. Donc, l'éditeur originaire a plus intérêt à céder les droits et à créer un partenariat avec un éditeur algérien», relève-t-il. Mustapha Madi, des éditions Casbah, remarque, qu'il est parfois difficile d'acheter les droits chez les Français, dans la mesure où ils consultent les importateurs, «Ces derniers refusent que les éditeurs algériens achètent les droits pour ne pas perdre le marché aussi», souligne-t-il. Casbah éditions ont réussi à acheter les droits de *Une vie debout*, de Mohamed Harbi, et deux ouvrages d'Olivier Le Cour Grandmaison dont le dernier, *République impériale*. Mustapha Madi précise que le livre importé est toujours plus cher que le livre fabriqué en Algérie après cession de droits. Il cite l'exemple de *Une Vie debout* de Mohamed Harbi dont le différentiel du prix entre le livre réédité en Algérie et le livre importé est de 1200 DA ! Yasmine Belkacem Allik de Chihab éditions souligne que jusqu'à un passé récent, les éditeurs français étaient réticents à l'idée de vendre les droits pour la littérature. «A force de négociations et de meilleure connaissance du marché algérien, ils ont bien admis qu'un livre à 22 euros ne se vendra qu'à petite quantité, alors qu'en cas de cession à une maison

d'éditions algérienne, l'ouvrage sera disponible sur le marché avec un prix abordable», relève-t-elle.

Asia Baz-Khebab, des éditions Alpha, estime que l'achat des droits coûtent trop chers et qu'un appui financier de l'Etat est nécessaire. Les éditions Alpha ont fait quelques achats par le biais du bureau du livre du Centre culturel français (CCF) d'Alger. Les éditions Hibr ont commencé l'achat des droits en 2009 chez Albin Michel et Fayard en France. Il s'agit de trois ouvrages, *La Fraternité en héritage* de Khaled Bentounès, *150 ans d'histoire d'une famille algérienne* de Bachir Hadjadj et *La Fracture islamique* de Zidane Miribout. «Dans mes achats de droits, je cible les auteurs algériens.

Les droits sont calculés sur la base du prix public algérien, 10% de ce prix sera multiplié par le nombre de tirages. Les tirages sont fixés dans le contrat. Généralement, notre tirage ne dépasse pas les 1000 exemplaires», précise Mohamed Smail, directeur des éditions Hibr.

### UN DROIT DE CITÉ

Un projet d'achat des droits de cinq ouvrages est à l'étude par cette jeune maison d'éditions qui n'existe que depuis trois ans. «Le marché pour l'instant est réduit pour la littérature. L'achat des droits se fait pour un certain tirage, pour des éditions modestes. Donc, c'est jouable. On n'achète pas des droits pour 20 000 ou 100 000 exemplaires», précise Yasmine Belkacem Allik. Les éditions Casbah n'arrivent pas à conclure des contrats avec les éditeurs arabes pour la cession de droits. «En quinze ans d'expérience, je n'ai pas réussi à acheter un seul titre. L'Algérie est aussi un grand marché pour les éditeurs égyptiens ou libanais. Chez eux, ils vendent au maximum 1000 exemplaires. Mais ils arrivent à écouler 10 000



L'achat des droits d'ouvrages, une promotion inespérée pour les jeunes auteurs

dans le monde arabe. Donc ils ne sont pas intéressés par la cession des droits, pour ne pas perdre leur part de marché», explique Mustapha Madi. Les éditions APIC ont elles, acheté des droits d'auteurs arabes, comme Sami Tchak, Tannela Boni, Akli Tadjer et Hamid Skif. «Quel est l'importateur qui va s'intéresser à un auteur africain pour l'importer en Algérie ?», s'interroge Karim Chikh. Chihab éditions ont lancé la collection de *Littérature voisine*. D'où l'intérêt pour des écrivains maghrébins, africains et arabes. Des romans et récits du Libanais Yussuf Bazi et du Djiboutien Abderrahmane Wabéri ont été déjà publiés. «Nous nous sommes concentrés pour l'instant sur les romans édités en France. Ce n'est pas l'intérêt qui manque

pour les autres pays, comme le Liban, l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie. Le problème qui se pose est celui de la langue, de la traduction, donc, du coût. Il faut dire que les traducteurs sont rares», observe Yasmine Belkacem Allik. Selon elle, la tradition de la traduction littéraire commence à peine en Algérie.

### UNE TRADITION À INSTALLER

Pour Mustapha Madi, il est important d'encourager la traduction et de bien rémunérer les traducteurs. «L'Algérie peut jouer un rôle important dans le monde de l'édition en devenant une passerelle entre l'Europe, le monde francophone et le Moyen-Orient. Nous avons les meilleurs traducteurs», souligne Mustapha Madi.

Les éditions El Ikhtilaf ont, selon Bachir Mefti, opté pour la coédition. Elles travaillent avec la maison d'éditions libanaise Dar El Arabia li Elouloun sur des ouvrages de poésie, de littérature, de philosophie et de sciences sociales. «La coédition nous intéresse parce qu'elle nous permet de publier des auteurs arabes en Algérie et de mettre à la disposition du public des ouvrages à prix raisonnables. Cela nous permet de faire connaître des auteurs algériens dans le monde arabe avec des ouvrages bien imprimés», indique-t-il. Ainsi, El Ikhtilaf ont publié, entre autres, des œuvres de Djoumana Haddad, de

Brahim Nasrallah et de Zahi Wahbi. Selon Bachir Mefti, exporter les livres algériens est toujours compliquée. «On vous demande une tonne de papier et on exige de vous de récupérer l'argent en trois mois. Donc, la coédition est la solution», explique-t-il.

Les éditions Socrate, qui s'intéressent à la littérature du domaine étranger, ont repris des auteurs grecs, suédois et congolais. Elles envisagent de publier à l'avenir des textes turcs et gallois. «Nous voulons proposer d'autres lectures aux Algériens. Pour l'instant, nous achetons les droits et bientôt, nous allons faire des traductions simultanées. Nous voulons que nos œuvres soient traduites en d'autres langues. Nous projetons de travailler directement avec les auteurs dans leurs pays d'origine au lieu de passer par des éditeurs français», explique Abdallah Benoudoua.

Pour Nazim Mekbel des éditions Dalimen, l'achat des droits d'auteurs étrangers ne favorise pas la création algérienne. «Il y a beaucoup d'auteurs qui demandent à être découverts, à être publiés. Qu'est-ce que nous avons comme nouvelles signatures ces dernières années ?», s'interroge-t-il. Asia Baz-Khebab observe que l'achat des droits se fait toujours à sens unique.

«Nos auteurs sont édités en France et nous sommes obligés d'acheter leurs droits. Normalement, une maison

d'éditions algérienne doit d'abord éditer les auteurs algériens et vendre les droits après. Donc, je ne vois pas pourquoi nos auteurs sont exportés», dit-il.

### TEXTES ET DÉCOUVERTES

Pour Karim Chikh, les difficultés sont liées au marché. L'intérêt d'un éditeur étranger pour un auteur pourra avoir, selon lui, deux raisons : le texte est une découverte extraordinaire à ne pas rater ou la thématique a ses «clients» dans le marché destinataire. Les éditions APIC ont fait des propositions des textes. «Les choses vont s'améliorer. Il n'est pas normal que l'éditeur algérien continue d'acheter des droits qu'il n'en vend pas. C'est un travail qui demande un peu de temps. Cela commence par l'installation de la confiance et par l'établissement d'un partenariat réel», estime-t-il. Pour vendre des droits d'auteurs algériens à l'étranger, il est impératif, selon Yasmine Belkacem Allik, d'éditer des textes de qualité. «Cela ne sert à rien d'intéresser les gens sur des choses en pleine élaboration, pas encore perfectionnées. La qualité de l'édition s'améliore et les textes sont également d'un niveau appréciable. Les auteurs font l'effort d'écrire mieux. Il n'y pas de raison pour que ça ne marche pas à l'avenir. C'est mieux parce que les textes vont circuler dans les deux sens», analyse-t-elle.

Fayçal Métaoui

## DONA KINZELBACH. Editrice allemande

### «Il y a un flou juridique»

Dona Kinzelbach, editrice allemande, qui œuvre depuis des années à éditer des écrivains algériens, présente au 14<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger, s'est plainte du flou juridique qui entoure les droits des ouvrages. «On ne sait avec qui on doit conclure un contrat valable. On ne sait pas qui détient les droits. Nous avons été confrontés à des situations où chacun revendiquait ses droits. Mais d'après ce que j'ai entendu ici, les choses vont s'améliorer dans le bon sens», nous a-t-elle dit. Sa maison d'éditions est toujours intéressée par l'achat de droits d'auteurs algériens pour les faire traduire et les vendre

en Allemagne. «Nous avons discuté avec des maisons d'éditions ici au SILA et nous avons emporté avec nous des livres. Nous sommes optimistes. Nous allons surmonter les obstacles et conclure des contrats dans un futur proche», a-t-elle ajouté.

Selon elle, le Goethe Institut, organisme culturel public, va aider la maison d'éditions pour subventionner un projet de traduction de livres allemands. «La littérature algérienne est partiellement connue en Allemagne. On connaît des auteurs, tels que Rachid Boudjedra, Mohamed Dib et Mohamed Magani», a-t-il précisé. F. M.

LE RÉALISATEUR BACHIR DERRAÏS TOURNE «L'ENQUÊTE DU COMMISSAIRE LLOB» DE YASMINA KHADRA

# «Nous n'avons pas le droit de décevoir l'auteur de *Morituri*»

Le réalisateur et producteur Bachir Derrais, après *Morituri*, adapte encore une fois le grand auteur algérien, Yasmina Khadra, en tournant *L'Enquête du commissaire Llob*.

Propos recueillis par K. Smaïl

*L'Enquête du commissaire Llob* est une suite de *Morituri* dont l'auteur est Yasmina Khadra... Quelle serait la différence ?

Le premier film *Morituri* était beaucoup politique, plus fidèle au roman. Il retraçait les années 1990, le terrorisme, l'amalgame entre l'argent et le terrorisme, les assassinats politiques, la mafia politico-financière...

Là, c'est une autre et nouvelle investigation...

Oui, c'est une autre enquête. Cela se passe en 2009. C'est plus moderne. Cela parle de détournement d'argent, la mafia de l'import-export...

Un monde et univers interlopes... Oui, un univers émaillé de magouilles, l'arrivisme, les nouveaux riches, l'argent sale... Donc, il y a beaucoup plus d'action.

Justement un thriller...

Oui, un vrai polar. Il y a du politique et du divertissement.

Un film beaucoup plus rapide par rapport au premier...

Oui, par rapport au premier, ce film est beaucoup plus rythmé, rapide...

Un film d'action... Il y a beaucoup d'actions, des cascades et des courses-poursuites. Il y a beaucoup plus de moyens.

Financièrement parlant... On est beaucoup plus à l'aise que le premier. On a plus d'acteurs, de temps, du matériel conséquent. Je pense qu'on est en train d'abattre du bon travail. On a moins de contraintes.

Est-il aisé d'adapter et scénariser Yasmina Khadra ?

Yasmina Khadra a écrit carrément un nouveau scénario. Il a gardé les personnages du livre. Ce sont de nouvelles, originales et inédites enquêtes (de Llob). Yasmina Khadra a écrit un scénario exclusivement pour le film.

Une écriture scénarisée de Yasmina Khadra...

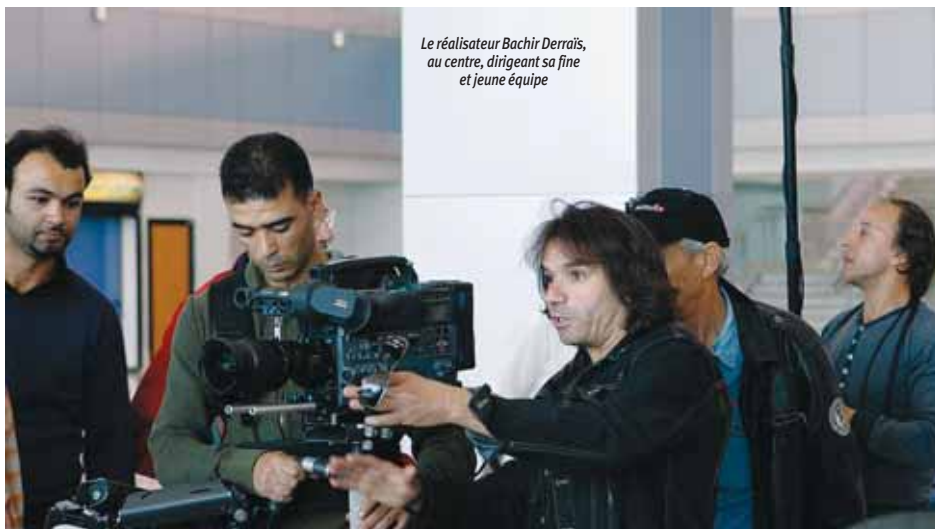
Là, c'est une écriture cinématographique où il y a une présence importante de personnages de femmes par rapport au premier film qui est plutôt «masculin pluriel». Ainsi que des jeunes. D'ailleurs, ce ne sont pas les mêmes acteurs. J'ai changé 80% des comédiens.

De nouveaux visages...

Oui, ce sont de nouveaux visages. J'ai gardé un seul acteur du premier film *Morituri*, c'est Sid Ali Kouïret, et ce, pour éviter franchement toute comparaison avec *Morituri*. Quand on reprend les mêmes acteurs et les mêmes décors généralement, on compare. J'ai fait autre chose.

Une autre manière de filmer. C'est très mouvementé avec la steadycam, la grue, le travelling... Il y a beaucoup de mouvements.

Vous dirigez une jeune équipe de



Le réalisateur Bachir Derrais, au centre, dirigeant sa fine et jeune équipe

PHOTO: B. SOUHLI

tournage...

Nous avons recruté plus de 60 techniciens, dont 80% sont des jeunes. De jeunes techniciens que nous avons déjà formés sur des films comme *10 Millions de centimes*, *Morituri*... Ils sont déjà rodés. Il y en a d'autres qu'on est en train de former. Des stagiaires de l'Isma (ex-INADC), dans la régie, la décoration, l'image, l'assistantat... Dans toutes les fonctions inhérentes au tournage d'un film.

Vous adoptez une démarche pédagogique et didactique. Un cas «d'école buissonnière» du cinéma en Algérie...

En Algérie, comme il n'y a pas de tournage de films et d'écoles, il n'existe aucun moyen de former les jeunes techniciens. Le seul moyen d'avoir des techniciens, c'est de les associer et intégrer dans les tournages comme celui-ci. Et au bout de cinq, six ans, on gagne l'apport des techniciens. Il y a beaucoup de jeunes techniciens qui ont commencé avec moi dans *10 Millions de centimes* ou bien sous la direction de Yamina Benguigui, ou encore Bahloul. Eh bien, maintenant, ils sont opérationnels. Ils ont appris sur le tas comme à l'époque où les techniciens se formaient sur les nombreux tournages des films et des coproductions. Les seuls techniciens anciens actuellement sont Allel Yahiaoui et Tahar Ghazal. Tous les autres ce sont des jeunes.

Vous voulez que ce produit soit à 100% algérien...

Vous savez, ce projet à l'origine l'une des célèbres chaînes de télévision satellitaires arabes qui voulait le produire. Ce n'était pas l'ENTV. C'est pour vous dire. J'ai été approché par cette chaîne qui voulait mettre des moyens importants pour réaliser les polars de Yasmina Khadra. Beaucoup

plus que l'ENTV. Et j'ai préféré l'ENTV parce que c'est un partenaire qui nous a accompagné et coproduit pratiquement tous les films que j'ai produits. Actuellement, il y a de grosses productions qui financent leurs tournages ailleurs, à l'étranger, avec

tout cas, je n'ai pas le droit de faire dans la médiocrité et de «bâcler» un projet. Déjà, nous avons un grand auteur derrière, Yasmina Khadra. Donc, nous n'avons pas le droit de décevoir l'auteur parce qu'il nous fait confiance.

film long métrage avec en prime une série de six parties.

C'est un exercice difficile. Un film d'action, une occasion pour aller au cinéma. Cependant, demeure le sempiternel problème de salles...

Oui, les salles, le problème éternel. On ne fait que prôner pour la réouverture des salles de cinéma en Algérie. C'est vrai que chaque année, il y a plus de salles qui ouvrent, mais on est très loin de ce qui se passe ailleurs. Même par rapport aux pays voisins et africains qui ont pris de l'avance sur nous. Alors quand on avait des cinémas, un «box-office», des entrées, ces pays-là n'avaient pas de salles. C'est aux pouvoirs publics d'agir dans ce sens-là. Cela ne sert à rien de faire un film et ne pas pouvoir le projeter ou bien le faire pour une poignée de personnes lors des avant-premières, la presse, quelques ambassades, diplomates... Après, il passe à la télévision. C'est un drame !

K. S.

« En Algérie, comme il n'y a pas de tournage de films et d'écoles, il n'existe aucun moyen de former les jeunes techniciens. Le seul moyen d'avoir des techniciens, c'est de les associer et intégrer dans les tournages comme celui-ci. »

des fonds algériens. Je trouve que c'est un scandale ! On est obligés de faire du cinéma en Algérie. C'est de la résistance qu'on fait. Je tourne, en Algérie, parce qu'il y a plus d'authenticité. Et en plus, c'est biologique, on est Algérien ! On réalise un scénario qui se passe en Algérie, on tourne en Algérie avec des moyens locaux. Et c'est tout à fait normal qu'on mette à contribution des techniciens algériens. Bien qu'il y ait quelques techniciens étrangers parmi nous.

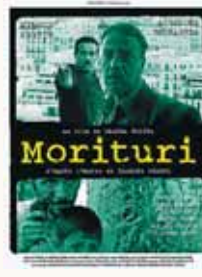
Par exemple hier on a tourné dans le quartier populaire de Bab El Oued. Eh bien, les gens étaient ravis de voir un plateau de tournage s'installer en pleine rue, des travellings chez-eux, des acteurs et actrices, des techniciens, de la vie quoi ! Pour eux, il y a quelque chose qui change en Algérie. Psychologiquement, un changement, une stabilité. Tout ce qui s'est passé est derrière. Pour eux, c'est une nouvelle page.

Par ailleurs, on sent que vous fourmissez un effort de qualité...

Quand on voit maintenant, ce qui se fait autour de nous, on décèle l'énorme déficit et de retards accusés. Nous avons pris beaucoup de retard. Il y a trop de médiocrité, je veux dire. En

## FILMOGRAPHIE

- Producteur du film *Morituri* de Okocha Touita (adapté des romans de Yasmina Khadra) et réalisateur de *Gourbi palace*.
- Morituri* de Okocha Touita, 2007-



- producteur délégué
- Dix millions de centimes*, de Bachir Derrais, 2006-réalisateur
- Le Soleil assassiné*, de Abdelkrim Bahloul, 2004-co-producteur
- L'Autre Monde*, de Merzak Allouache, 2001-producteur exécutif
- Inch Allah Dimanche*, de Yamina Benguigui, 2001-producteur exécutif
- Inch Allah Dimanche* (2001) de Yamina Benguigui-producteur exécutif
- L'Autre monde* (2001) de Merzak Allouache-producteur exécutif
- Le Voyage à Alger*, 2007-Producteur délégué

- L'Archipel de sable* de Ghaouiti Bénédouch, 2008-2009-Producteur

# Camus et l'Algérie... encore

Professeur Merad

**F**rance 2 propose aux téléspectateurs une fois par semaine (le vendredi soir en général entre 21 et 22h) une émission fort intéressante : «Vous avez le dernier mot», animée par Franz Olivier Gisberg qui ne manque pas de talent et qui rebondit magnifiquement après chaque éclipse. Ce journaliste et romancier est né en Amérique où il séjournera en 1979 comme grand reporter. Il a été rédacteur au *Nouvel Observateur*, ce qui lui a permis d'interviewer Mitterrand et Rocard. Il a eu des responsabilités, notamment au *Figaro* et surtout *Le Point* qu'il a dirigé durant quelques années. Au début de ce siècle, il semble de plus en plus intéressé par les émissions d'actualité culturelles, comme c'est le cas actuellement.

L'originalité de sa revue est de proposer, en plus des livres les plus en vue et l'actualité de la semaine, une rencontre entre intellectuels qui ont pour mission d'exprimer leur point de vue sur un sujet, un penseur ou un écrivain. En quelque sorte, il leur demande de s'affronter comme dans un combat (c'est le terme utilisé dans l'émission), chacun défendant au mieux la personne qu'il est censé représenter. Il y a quelques jours, le débat proposé était le combat entre Camus et Sartre, deux éminents intellectuels français qui ont vécu à la même époque, tous deux résistants et tous deux lauréats du prix Nobel de littérature que le premier nommé a accepté et que le second a refusé pour des raisons qui lui étaient personnelles.

Camus était défendu par Michel Onfray, la soixantaine, issu d'une famille très modeste dont la mère était femme de ménage et un père ouvrier agricole. C'est un philosophe français qui, par ses ouvrages, son esprit conceptuel, ses prises de position politiques est devenu un personnage incontournable dans les débats actuels sur la philosophie. Se disant ouvertement proche de Nietzsche, il a privilégié l'esprit à la lettre. Il ne cache pas d'être athée et de préconiser l'athéisme dans l'Etat et de ne croire qu'au paradis sur terre. Sur le plan politique, il est un peu

déroutant, car après avoir été à gauche de la gauche, il a déclaré récemment qu'il n'est pas contre le capitalisme et pour la propriété privée. C'est assurément une forte personnalité et un philosophe redoutable qui ne fut aucun débat.

Sartre, et c'est tout naturel, est défendu par Claude Lanzman dont on sait qu'il l'a connu et travaillé avec lui et sa compagne Simone de Beauvoir.

Il est plus âgé que son adversaire du jour. Issu d'une famille juive de Minsk et de Biélorussie émigrée en France au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Lanzman, qui a été résistant durant la Deuxième Guerre mondiale fera son chemin dans le sillage de Sartre. Il sera journaliste écrivain, philosophe et cinéaste qui lancera à réaliser le film *La Shoah* qui, pour beaucoup, est une œuvre gigantesque relatant les crimes nazis sur les juifs. En Algérie, on le connaît bien car on n'oublie pas qu'il a signé le Manifeste des 121 intellectuels qui dénonçait la répression en Algérie.

Cet engagement lui coûtera d'être au banc des accusés et de frôler la peine de mort. Camus et Sartre, tous deux résistants et amis, se sont séparés dans les années 1950, mais ils vont rompre toute relation après le début de la guerre d'Algérie. Camus, restant suspendu aux jupons de sa mère, va jusqu'à refuser de s'associer à de nombreux intellectuels comme J. Arrouche, Sartre, Lanzman et bien d'autres qui dénonçaient la guerre d'Algérie.

L'attribution du prix Nobel de littérature à Camus ne fut pas appréciée par de nombreux intellectuels et surtout par Jean Senac qui estimait que Camus avait le prix Nobel de la «pacification», une façon de parler à l'époque de la guerre qui faisait rage en Algérie. Avec un présentateur de renom, deux éminents philosophes et un sujet explosif, «Combat entre Camus et Sartre», l'affiche, comme on dit dans le spectacle, était alléchante. Et de fait, le débat était prometteur chacun des antagonistes s'évertuant à défendre le mieux qu'il pouvait son «chien» du soir. Onfray va soutenir bec et ongles que Camus est un philosophe et il en veut pour preuve que Camus est lu plus que Sartre.

Lanzman va rappeler le combat de Sartre contre la

décolonisation qui n'était certes pas un narrateur des plus célèbres, quoique son livre *Les mots* était un chef d'œuvre, mais un grand philosophe incontournable et que son concept de l'existentialisme a été adopté par toute une jeunesse après la Deuxième Guerre mondiale.

Lanzman ne remet pas en cause la valeur de Camus comme un écrivain et un narrateur hors du commun, en référence à ses romans comme *L'étranger* et *Le premier homme*, ce que d'ailleurs personne ne conteste, mais il ne voit pas le fait que Camus soit plus lu que Sartre et qu'on lui attribue le titre de philosophe. On sait d'ailleurs qu'un roman est relu plus facilement, surtout quand l'écrivain est célèbre et que dans la philosophie, une matière ardue, fait que le philosophe ne soit pas très revisité. Le nombre de lecteurs n'a jamais servi de garantie pour l'aura d'un écrivain.

Le débat était lancé, mais voilà que subitement, comme dans un match qui sent le parfum, il va diminuer d'intensité pour devenir franchement monotone. Le combat cessa comme on dit faute de combattants. Onfray tenta une dernière tentative pour provoquer son adversaire en affirmant que Camus avait raison, eu égard à ce qui se passe en Algérie. Lanzman, étonnement, refusa le combat, lui qui a failli être décapité pour avoir été du côté des Algériens qui combattaient pour leur indépendance, il ne répliqua pas et alla même dans le sens d'Onfray. Le débat était clos et on restera sur notre faim et moi à me demander encore si le mordançage de Camus en tant que philosophe était officiellement ou non.

J'ai même été étonné lorsque les deux protagonistes se sont mis d'accord pour s'interroger si l'indépendance était une bonne chose pour l'Algérie, donnant en quelque sorte raison à Camus qui avait opté pour l'Algérie française. Il me semble que les mieux placés pour répondre à cette question sont les Algériens. Et si l'un de nous était sur le plateau, il aurait répondu sans aucune hésitation que rien ne vaut la liberté et la dignité dont les Algériens étaient privés durant plus de 130 ans. Ils ont terriblement

souffert, ils étaient humiliés, maltraités, démunis et considérés durant cette période comme des hommes à peine valables pour faire partie du 2<sup>e</sup> collège. Ils diront que nous étions à peine 14% à fréquenter l'école, le collège ou l'université en 1962. Actuellement, il n'y a pratiquement pas d'analphabètes, nous avons des milliers de techniciens, d'ingénieurs. De 100 médecins après l'indépendance, on a un taux de praticiens des plus élevés par tête d'habitants de par le monde et d'ailleurs des milliers d'entre eux trouvent un emploi en Europe et en Amérique où ils sont bien appréciés. Ce nouveau touche aussi les femmes qui comme les hommes occupent presque toutes les fonctions. Ils diront aussi sans rougir qu'il reste beaucoup à faire et dans tous les domaines. L'Algérie, comme beaucoup de nations, connaît des problèmes, surtout en ce moment où presque tous les pays, grands et petits, connaissent la crise et les dégâts provoqués par les politiques financières, la mondialisation à outrance et la recherche de la croissance à tout prix qui ont plongé l'humanité dans la faille et le désarroi.

Les Algériens sont conscients que tout ne va pas bien dans leur pays et ils n'hésitent pas à le dire. Ils sont conscients qu'il faut encore beaucoup de sacrifices et de sueur pour que leur pays soit au niveau de leurs espérances. Non, ils ne regrettent pas d'avoir lutté pour la libération de leur pays, et si c'était à refaire, ils le referont encore avec la même énergie, la même détermination et en consentant plus de sacrifices si cela était nécessaire.

Ils savent que la reconstruction d'un pays demande de la patience, du temps et comme on dit chez nous : «Paris ne s'est pas faite en un jour».

Cela étant, les critiques que j'ai émises n'enlèvent rien à la qualité de l'émission, et comme j'ai de l'estime et de l'admiration pour le présentateur, je me permets de lui suggérer de programmer un combat entre des royalistes (ils existent encore) et des descendants des sans-culottes dans une de ses futures émissions. Je serai, comme chaque vendredi, un fidèle téléspectateur.

P.M.

## HISTOIRE

### UN TÉMOIGNAGE DU DR MESSAOUD DJENNAS Abdelkader Bensaidane, dit Si Omar, torturé par les paras de Massu

D' Messaoud Djennas (\*)

**L**a presse vient de nous informer du décès de Abdelkader Bensaidane, dit Si Omar, ancien moujahid et grande figure du football algérien au sein du CRB.

J'ai connu le défunt bien avant 1962, ayant tous deux grandi dans le populaire quartier de Belcourt, l'actuel Belouizdad. Il était mon cadet de plusieurs années. C'est son frère aîné, Mohammed, qui était mon camarade de classe, dans la célèbre école Olivier. Militant de la première heure au cours de la guerre de Libération nationale - dont le peuple algérien vient de célébrer le 55<sup>e</sup> anniversaire de son déclenchement -, il est arrêté et affreusement torturé au cours de la Bataille d'Alger, engagée par les paras du général Massu à la suite de la grève des 8 jours, décidée par le FLN, à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale de l'ONU, le 28 janvier 1957.

Une terrible répression s'est abattue sur les Algérois, au terme de laquelle on dénombra plus de 4000 «disparus» ! Le témoignage qui suit est extrait, pour l'essentiel, de mon livre *Vivre, c'est croire*. «Le premier jour, la grève était totale ; très rapidement, elle sera cependant brisée, mais à quel prix ! Les grévistes embarqués manu militari et déchargés comme du bétail sur leur lieu de travail, des milliers d'arrestations, Maurice Audin, Ben M'hidi, Ali Boumendjel assassinés, le militant communiste François Yveton, déjà condamné à mort, guillotiné...»

Le groupe des médecins activant au sein de la section sanitaire d'Alger du FLN fut arrêté et enfermé pendant 10 jours, dans une espèce d'abri de guerre, en pleine campagne, en dehors d'Alger, sous la surveillance d'un para, à la mitrailleuse constamment tournée vers nous.

Puis ce fut le transfert au Centre de transit de Beni Messous destiné, en principe, à un hébergement de courte durée - une semaine tout au plus - des très nombreuses victimes de la répression. Ces dernières, entassées dans des camions, étaient journellement déversées au centre, comme de vulgaires marchandises.

Contrairement à la plupart des intéressés, qui furent rapidement dispatchés sur les différents camps de détention du pays, les 9 méde-

cins que nous étions passâmes 4 mois pleins à Beni Messous, où les conditions d'hygiène étaient des plus déplorable.

Ce séjour prolongé -inexplicable- au Centre de transit, nous a permis de voir «passer» des noms impressionnant de victimes des paras de Massu. C'est ainsi qu'arrivèrent un jour, Abdelkader Bensaidane, Mohammed Chenaf, Tahar Oussedik, un boxeur dont j'ai oublié le nom et tant d'autres.

Chenaf et Oussedik étaient dans un état lamentable. Suspendus par les membres supérieurs pendant plusieurs jours, ils mirent longtemps à récupérer leurs fonctions.

Le boxeur qui avait, paraît-il, une «gauche ravageuse», eut droit à un traitement de faveur de la part des paras : un couteau planté dans le dos de ladite main, la rendant inutilisable pour toujours ! Quant à Si Omar, objet du présent témoignage, il eut droit à une torture d'un autre genre : militant à Belcourt, talentueux footballeur, il passa par un lieu qu'il connaissait donc bien, le stade municipal (du 20 Août 1955). Là, il eut droit à un mode de torture inconnu par nous : du sel, versé sur des incisions de la chair, toutes fraîches, pratiquées à vif avec une lame Gillette !

A l'indépendance, Si Omar a œuvré pour le pays au sein d'une grande commission régionale chargée de l'étude des dossiers des victimes de la guerre de libération.

Le destin l'épargna durant les pénibles épreuves qu'il connut pendant la guerre de libération. Mais la maladie eut raison de sa forte carrure de sportif. Que Dieu ait son âme. A Si Omar et à tous ceux qui ont tant ou tout donné pour que notre pays vive dans la liberté et la dignité, j'exprime, en ce jour commémoratif du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, mon profond respect, et à leurs familles, ma plus grande sympathie.

#### POST-SCRIPTUM

Mon témoignage, déjà un peu long, pourrait se limiter à ce qui précède. Mais en ce jour commémoratif du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, je me sens vivement et douloureusement interpellé par nos martyrs et par tous ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la patrie. Nous tous, nos responsables à tous les niveaux en premier lieu, avons-nous fait tout ce qu'il fallait pour que les énormes sacrifices

consentis par notre peuple pour sa libération ne soient pas vains ? L'énorme fuite des cerveaux, les émeutes qui secouent régulièrement le pays, les dizaines des tristement célèbres «arragag» - que la mer engloutit souvent - m'autorisent à reprendre les propos tenus par une des plus illustres personalities de l'Algérie contemporaine, propos très de mon dernier livre *Algérie, résistance et épopée*. C'est un dialogue imaginé entre deux immenses personnalités aujourd'hui disparues, mais que l'histoire a immortalisées, il s'agit de Ahmed Messali Hadj et de Ferhat Abbas.

Ferhat Abbas : «J'ai toujours été un homme épris de liberté, de démocratie et de légalisme, dans un Etat de droit.»

Durant mon long combat contre le régime colonial, j'ai fait appel, des décennies durant, au cœur et à la raison des gouvernements français, pour les amener à admettre qu'il était dans l'intérêt de la France et des Français d'Algérie eux-mêmes de reconnaître aux musulmans les mêmes droits qu'eux. En vain.

C'est dans le même esprit que je me tourne aujourd'hui vers les responsables de l'Etat algérien. Je les adjure de mettre enfin un terme aux indécibles souffrances de leurs compatriotes, faits de la même chair qu'eux et adorant le même Dieu.

Les 1<sup>er</sup> et 8 Mai 1945, les Algériens ont crié : «Basta !» face au colonialisme oppresseur. Le 5 octobre 1988, la jeunesse algérienne a également lancé un déchirant et pathétique : «Basta» à la «hogra», dont les seuls responsables étaient, cette fois, leurs frères au pouvoir depuis 1962. En vain !

Je m'adresse de nouveau aux maîtres de ce pays, avec toute la force de mes convictions humanistes et toute la charge émotionnelle de la foi religieuse d'un musulman s'adressant à ses coreligionnaires, pour leur dire : «De grâce, un peu de commémoration et de compassion pour vos frères de sang et de religion !»

Est-il difficile, en terre d'Islam, de pratiquer une politique humaniste, où la justice, la dignité, les libertés démocratiques, la tolérance, ne seraient pas de vains mots, des vœux pieux ? Nos dirigeants politiques, à tous les niveaux, peuvent-ils trouver le sommeil, la conscience tranquille, alors que leur peuple vit une situation dramatique... ?

D.M. Dj

## LE CODE DE PROCÉDURE CIVILE ET ADMINISTRATIVE

# D'une justice de masse à une justice de classes

Par Abderrahmane Lakrouz (\*)

La loi n°08-09 du 25 février 2008 portant code de procédure civile et administrative a suscité de grandes inquiétudes et de vives critiques dans les préloires de la part des praticiens du droit et plus spécialement de la part des avocats. Ce corpus juridique composé de 1065 articles est en effet critiquable à plus d'un titre tant du point de vue de son applicabilité que de sa portée vis-à-vis des justiciables. Il est inutile de s'attarder ici sur certaines aberrations telles que l'article 8 qui fait obligation aux justiciables de traduire les pièces de leur dossier en langue arabe au nom d'un nationalisme de mauvais aloi quand on sait que le *Journal officiel* est également publié en langue française. C'est aussi reconnaître implicitement que l'arabisation a été un échec patent, il va de même de l'hérésie juridique des articles 21 et suivants qui remettent en cause la sacro-sainte neutralité du juge civil en permettant au greffier et au juge de filtrer les documents des parties et de les communiquer eux-mêmes à la partie adverse. C'est en effet permettre au greffier et au juge de s'ériger en juge et partie alors qu'ils sont tous les deux étrangers à la cause soumise au tribunal. Il est inutile d'insister également sur la rédaction malheureuse de l'article 31 qui suggère que l'avocat doit présenter une procuration spéciale de son client pour retirer les documents qui à lui-même déposés au greffe du tribunal et qui portent son cachet ou pire encore l'article 602 qui exige de lui également une procuration spéciale pour le retrait de la grosse d'un jugement, alors qu'il a un mandat général par détermination de la loi qui le dispense de fournir procuration. C'est en tout cas l'interprétation que font actuellement les tribunaux et les cours de ces articles de loi.

Toutes les dispositions du nouveau code qui posent problème sur le plan technique et pratique quant à leur applicabilité ont été abordées dans la presse par des praticiens du droit sans qu'il soit nécessaire d'y revenir. L'objet de notre modeste contribution, c'est plutôt de mettre en évidence la portée et les implications du code vis-à-vis du justiciable, car en fin de compte, c'est bien lui qui est le principal concerné en tant que sujet du droit. Mais du fait que le nouveau code de procédure civile et administrative est lui-même le produit d'une réforme globale de l'appareil judiciaire et pour la compréhension du sujet, il convient de faire une rétrospective en revenant à la situation antérieure tant il est vrai que l'étude du passé permet de prendre la mesure du présent et de conjecturer l'avenir. Pendant la période coloniale et jusqu'à 1962, l'Algérie avait une organisation judiciaire et un système de droit composé de tribunaux de droit commun tels qu'ils existaient en France, tribunal civil, tribunal de commerce, conseil de Prud'hommes, tribunal d'instance et tribunal de grande instance, tribunal administratif et cela dans le cadre d'un double ordre juridictionnel : l'ordre judiciaire composé à la base de tribunaux dont les jugements sont susceptibles d'être frappés d'appel devant les cours d'appel avec à son sommet la cour de cassation et l'ordre administratif composé à la base de tribunaux administratifs avec à son sommet le conseil d'Etat, la cour de cassation et le Conseil d'Etat tous deux à Paris et chapeautés par le tribunal des conflits. Ces tribunaux étaient en principe réservés aux Européens d'Algérie. Mais à côté de ces juridictions, il existait dans les grandes villes et les grandes agglomérations urbaines des juridictions dites de statut local, en fait «les mahkama de cadis» présidées par un cadî musulman qui faisait également office de notaire et dont étaient justiciables les musulmans, sauf en matière de crimes et délits. Dans ces deux derniers cas, les musulmans étaient déferés comme les Européens devant le tribunal correctionnel ou la cour d'assises. Alors que les premières juridictions avaient comme auxiliaires de justice les greffiers, huissiers, avoués et avocats en plus des syndics et des experts tels qu'ils existaient en France et appliquaient le droit commun dont le code civil est la

base, les seconds avaient comme auxiliaires les «adels, bachadels et aouns» et elles appliquaient le droit musulman de rite malékite et les justiciables pouvaient être défendus devant elles par des oukils judiciaires. Les interprètes — traducteurs quant à eux — étaient communs aux deux. Mais à côté de ces deux types de juridiction, il existait aussi dans les zones montagneuses de Kabylie les djemaâs qui appliquaient les coutumes kabyles et des djemaâs au Sahara qui appliquaient les coutumes touareg. Il convient de préciser ici que les musulmans en général avaient une possibilité

**La réforme actuelle de la justice n'est pas une réforme mais une anti-réforme puisqu'elle ne fait que remettre en cause la réforme de 1965-1966 dans sa globalité sans rien y changer dans le sens d'une amélioration**

d'option pour les juridictions de droit commun en principe réservées aux Européens et cela pour aboutir à plus ou moins long terme à leur acculturation juridique par la sécularisation du droit, c'est-à-dire par la suppression des mahkamas et des djemaâs. Il convient de préciser également que la complexité d'une telle organisation judiciaire, la complexité de la procédure et la multiplicité des auxiliaires de justice intervenant à toutes les étapes du procès donnaient lieu à des procédures parfois éternelles en tout cas très onéreuses et qui étaient évidemment hors de portée des Algériens. Ceux-ci étaient donc contraints de s'adresser au cadî pour les affaires de statut personnel et aux djemaâs pour le règlement des autres litiges. Mais parfois, ils étaient tentés de se faire justice eux-mêmes, auquel cas ils se retrouvaient devant la cour d'assises et par conséquent au bagne. Telle était grosso modo l'organisation judiciaire pendant la période coloniale dont le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle avait un caractère discriminatoire, discrimination juridique qui n'était en fait que la conséquence d'une discrimination économique.

En 1962, l'Algérie ayant recouvré sa souveraineté nationale et dans le cadre de la succession d'Etats, il n'était pas possible à l'Etat algérien étant donné les priorités de l'heure de se doter dans l'immédiat d'une nouvelle organisation judiciaire et d'un nouveau système de droit spécifique. Mais le départ massif et précipité des Européens allait changer la donne et remettre en cause les dispositions des accords d'Evian qui prévoyaient pour eux le maintien de leur statut civil et partant l'organisation judiciaire qui avait prévalu jusque-là, il fallait donc parer au plus pressé. Une première réforme a été entreprise en 1962/1963.

Elle avait supprimé les deux ordres juridictionnels, l'ordre judiciaire et l'ordre administratif, et uniformisé les juridictions dans un ordre unique avec à son sommet la Cour suprême créée par la loi n°62-218 du 18 juin 1963. Quant aux textes de procédure et ceux applicables au fond du droit, une loi a été promulguée le 31 décembre 1962 qui disposait dans son article 2 : «Toute la législation antérieure au 31 décembre 1962 est reconduite jusqu'à nouvel ordre sauf dans ses dispositions à caractère colonialiste, discriminatoire et contraire à la souveraineté nationale.» Le juge algérien était donc tenu d'appliquer la loi française jusqu'à nouvel ordre en écartant toutefois les dispositions qui auraient un caractère colonialiste, discriminatoire et qui seraient attentatoires à la souveraineté nationale. Mais cela était insuffisant. Encore fallait-il simplifier la procédure du fait de la suppression des deux ordres juridictionnels et supprimer les auxiliaires de justice tout en algérianisant les textes.

Ce fut l'œuvre de la réforme de novembre 1965, juin 1966 prévue par l'ordonnance n°65-278 du 16 novembre 1965 portant organisation judiciaire et à laquelle avait présidé Mohammed Bedjaoui, alors ministre de la Justice et gardé des Sceaux et dont l'objectif était, selon le slogan de l'époque, de «rapprocher la justice du justiciable». Cette réforme allait profondément bouleverser l'ordre des choses. Les tribunaux qui avaient existé jusque-là

ont tous été supprimés, y compris les tribunaux d'instance et de grande instance pour être remplacés par un tribunal unique composé de sections spécialisées, les anciennes cours d'appel ont été remplacées par une cour composée, en plus des chambres classiques, d'une chambre administrative et au sommet de l'édifice la Cour suprême. Un code de procédure civile composé seulement de 479 articles a été promulgué le 8 juin 1966 et dans lequel la procédure a été simplifiée et réduite au minimum irréductible conformément à l'article 8 de l'ordonnance portant organisation judiciaire

qui dispose : «La procédure devant la cour et les tribunaux est une procédure réputée sommaire». Les avoués et les huissiers furent supprimés par l'article 477 du code de procédure civile, complété par les décrets n°66-165 et n°66-166 portant également la date du 8 juin 1966. Les greffiers se virent attribuer, outre leurs fonctions normales concernant le secrétariat du tribunal, de nouvelles tâches héritées des huissiers, des avoués, des syndics et des commissaires priseurs. Les notaires ont été fonctionnarisés à leur tour par l'ordonnance n°70-91 du 15 décembre 1970 portant organisation du notariat. Seuls les avocats dont la profession a été réglementée par l'ordonnance n°67-202 du 27 septembre 1967 ont continué à exercer leur profession de manière libérale en tant qu'auxiliaires des parties. Enfin, pour parachever l'œuvre d'algérianisation de la justice, d'autres textes ont été publiés et notamment l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil. Comme on le voit, cette réforme avait simplifié au maximum l'organisation judiciaire ainsi que la procédure et surtout réduit les coûts pour le justiciable puisque les anciennes fonctions des auxiliaires de justice ont été supprimées et leurs frais pris en charge par l'Etat, à l'exception toutefois des honoraires d'avocat. La justice était devenue accessible à tous les Algériens quelles que soient leurs conditions sociales.

Simplification de l'organisation judiciaire, simplification de la procédure, réduction des coûts et des frais pour le justiciable, telle a été la matérialisation sur le terrain du slogan : «Rapprocher la justice du justiciable». Evidemment, le but de la réforme exprimé par ce slogan était louable en soi — et ce n'était que justice — quand on sait les injustices et les discriminations de toutes sortes subies par les Algériens pendant la période coloniale. Mais il faut reconnaître que l'accessibilité de la justice pour le plus grand nombre de citoyens par la réduction des coûts de la procédure allait entraîner à plus ou moins long terme l'encombrement des tribunaux — et par conséquent aussi la Cour suprême — qui ne furent plus tenus par la qualité des décisions rendues mais bien plutôt par le rendement. Les juges étaient tenus de rendre un maximum de décisions dans les meilleurs délais au détriment de la qualité.

Tout cet édifice va être remis en cause, la libéralisation économique aidant, trente-et-un ans plus tard pour aboutir à la réforme actuelle de la justice. Le coup d'envoi en a été donné par l'article 152 de la Constitution du 28 novembre 1996 promulguée par le décret présidentiel n°96-438 du 7 décembre 1996. En plus de la Cour suprême déjà existante, cet article institue un conseil d'Etat, organe régulateur de l'activité des juridictions administratives et un tribunal des conflits pour le règlement des conflits de compétence entre la Cour suprême et le Conseil d'Etat. Cet article a donc réinstauré les deux ordres juridictionnels qui avaient préexisté jusqu'à 1962. En conséquence de quoi la loi du 30 mai 1998 a remis en place les tribunaux administratifs et l'actuel code de procédure civile a énoncé la procédure régissant la matière dans son livre IV. Dans ces conditions, les anciens tribunaux tels que le tribunal de commerce, les prud'hommes

etc., seront fatalement réinstallés à plus ou moins court terme et ce n'est pas le fait d'avoir regroupé la procédure civile et la procédure administrative dans un même code qui pourrait faire illusion. Celui-ci qui est la pierre angulaire de la réforme actuelle de la justice remet en place l'ordre ancien malgré les apparences. Le preuve en est, c'est qu'en plus de la remise en place des deux ordres juridictionnels, il prévoit dans son livre V des modes alternatifs de règlement des conflits à savoir la conciliation, l'arbitrage et la médiation réglementés par les articles 994 et suivants. Désormais, le règlement des conflits n'est plus le monopole du seul tribunal. Il convient de préciser ici que le juge est tenu de proposer aux parties la médiation et, ce faisant, il se dessaisit de fait au profit d'un médiateur malgré les dénégations de l'article 995 alinéa 2, ce qui s'analyse ni plus ni moins comme un déni de droit. Le juge ne fait que consacrer, a posteriori, le procès-verbal d'accord des parties par ordonnance non susceptible de recours, ce qui ressemble beaucoup à un jugement d'expédient. Ce médiateur qui est appelé en France juge de proximité peut être soit une personne physique soit une association mais la loi ne précise pas sur quelle base juridique l'accord des parties doit être fondé. La médiation rappelle étrangement les anciennes djemaâs qui appliquaient le droit coutumier. En outre, l'article 32 prévoit au-delà de chaque tribunal deux pôles spécialisés dont l'un est chargé notamment des contentieux relatifs au commerce international, mais dont on ne connaît ni la composition ni quels en sont les justiciables. D'un autre côté, il convient de préciser que toutes les fonctions des anciens auxiliaires de justice ont été rétablies et libéralisées, notaires, huissiers, commissaires priseurs auxquels viennent s'ajouter désormais les traducteurs-interprètes et les médiateurs. Il ne reste plus qu'à rétablir la fonction des avoués. Les frais et honoraires de ces auxiliaires sont évidemment pris en charge non plus par l'Etat mais par le justiciable lui-même. Celui-ci est tenu de payer les honoraires de l'avocat dont le ministère est devenu obligatoire même devant les cours, les frais de la traduction, de l'huissier, du notaire et de l'expert, du médiateur, du commissaire-priseur en cas de vente aux enchères sans compter les cautions qu'il devra verser au gré des aléas de la procédure et qu'il serait superflue d'énoncer ici.

Comme on le voit, en fait de réforme, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un recul, que d'un retour à la situation qui avait prévalu avant 1962. Il ne s'agit plus de rapprocher la justice du justiciable mais bien au contraire d'éloigner le justiciable de la justice. Il n'est donc pas exagéré de dire que la réforme actuelle de la justice n'est pas une réforme mais une anti-réforme puisqu'elle ne fait que remettre en cause la réforme de 1965-1966 dans sa globalité sans rien y changer dans le sens d'une amélioration. En effet, une réforme est par définition un changement important d'une institution en vue de son amélioration. Or, avec la réforme actuelle, l'on passe d'une justice pour les masses à une justice de classes qui n'est accessible qu'aux personnes fortunées, à l'exclusion du plus grand nombre, encore que même les personnes fortunées seront dorénavant exigeantes quant à la qualité des décisions rendues. Il faut dès lors s'attendre, dans le meilleur des cas, à une hypertrophie de l'appareil judiciaire étant donné la multiplicité des intervenants à tous les stades de la procédure et donc à sa paralysie ; au pire, à une défiance des citoyens à l'égard d'une justice qui ne répond plus à leurs besoins. Ils seraient alors tentés de se faire justice eux-mêmes de manière tout à fait expéditive, ce qui engendrerait une situation d'insécurité et d'anarchie avec comme conséquence un encombrement des juridictions pénales et des centres pénitentiaires. La réforme actuelle de la justice se situe aux antipodes de la réforme de 1965-1966 qu'elle remet totalement en cause sans l'améliorer.

A. L.

(\*) Avocat à la cour, agréé près la Cour suprême

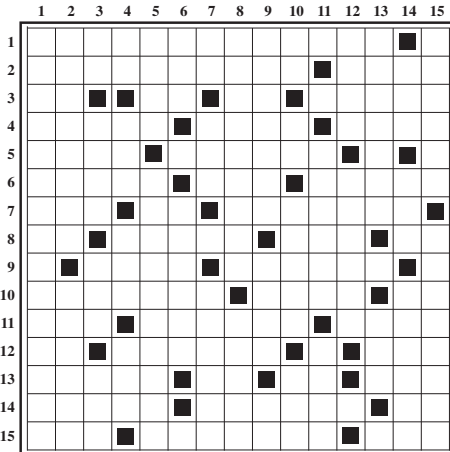
# JEUX - DETENTE

**HORIZONTALEMENT :** 1. Catastrophique 2. Transitive. Pur 3. Fleuve d'Italie. Symbole. Note. Demeure 4. Combat. Relief de forme semi-sphérique. Saisons 5. Ventila. Repas 6. Affaiblissons. Issue. Faite de vive voix 7. Services secrets. Haut à Londres. Estrade pour les orateurs 8. C'est-à-dire. Fragment d'un objet brisé. Chose latine. Infinitif 9. Hasard. Disséminée ça et là 10. Planète du système solaire. Cérémonie religieuse. Mesure de vitesse 11. Lettre grecque. Rendues moins épaisses. Matériau 12. Réfléchi. Désœuvrés. Défalqua 13. Aminci par l'usage. Symbole. Tour symbolique. Signal de départ 14. Célèbre pyromane. Canards. Apparu 15. Demi-glossine. Supplie. Ferment.

**VERTICALEMENT :** 1. Acclamation 2. Acte d'éclat. Singes-araignées 3. Lac des Pyrénées. Allure d'équidé. Suit de près Alma. Faisait fumer les Anciens 4. Unité de puissance fiscale. Ecorce de chêne. Sorti des urnes. Rivière d'Ethiopie 5. Surface. Aspireraient avec la bouche 6. Hallucinogène. T'élèves dans les airs 7. Doubé pour un jouet. Disposition naturelle. Dresser 8. Changement brusque d'opinion. Génie malaisant 9. Mouiller. Marque la proximité. De devoir 10. *Id est*. Fin de participe. Partirais. Rappel flatteur 11. Prénom masculin. Bat le pavé 12. A bout de forces. Slaves 13. Père du film photographique. De bonne heure 14. Renvoi dominical. Sécessionniste. Faisons changer de poste à 15. Femme à charges. Sortie indemne d'un accident.

**SOL. QUINZE SUR 15 PRECEDENTS :** HORIZONTALEMENT : 1. VILLEGIATURE. FA 2. AVOUENT. ARONDES 3. LET. TO. UT. SŒUR 4. ET. SIMPLEMENT 5. UTE. ŒUVRE. CE 6. RE. AN. REE. PENE 7. ESON. DE. NEO. UTE 8. UELE. ATOME. AR 9. SEVRAGES. SM. STE 10. RIDÉ. EPIERA 11. SAIE. LE. ANS. TSE 12. ERSES. ERE. TAE 13. EDO. ANE. SEN 14. SENSATIONS. TEST 15. ESTAMINET. ISERE.

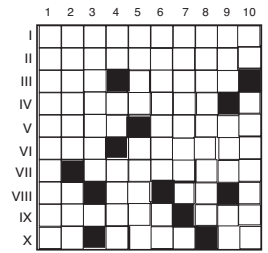
## Quinze sur 15 N° 2426



**VERTICALEMENT :** 1. VALEUREUSES 2. IVETTES. AEDS 3. LOT. OUVRIRONT 4. LU. ANERIES. SA 5. EETION. LAD. EDAM 6. GNOME. DEGELS. TI 7. IT. PURE. AIN 8. ULVE. ASE. EVOE 9. TATERENT. PARENT 10. UR. ME. EOSINE 11. ROSE. POMMES. 12. ENONCE. TETS 13. DETENU. SATANEE 14. FEU. ETATISE. SR 15. ASRAM. ERE. ELITE.

## Mots Croisés N° 3356

Par M. IRATNI



### HORIZONTALEMENT

I- Chasteté. II- Personnes têtues. III- Salue la Véronique - Places d'armes. IV- Supérfaites. V- Au Jardin et à l'œil - Regimbata. VI- Mot repoussant - Dénudées d'esprit. VII- T'arrogés des droits. VIII- Symbole - C'est-à-dire - Note. IX- Enfant - La passion d'Arpagon. X- Tombé dans le piège - Lac d'Italie - Site archéologique.

### VERTICALEMENT

1- Détestable. 2- Danse - En outre, c'est du liquide. 3- Tissu de coton. 4- Tour - Vieux plis - Mieu du jour. 5- Courroux - Tombeau rupestre égyptien. 6- Port du Brésil - Plus dans l'eau de mère. 7- Dépouiller (un fruit) de sa peau. 8- Chemises de nuit. 9- Démonstratif - C're sous les bois - Alternative. 10- Avant la matière - Cambrioleur.

### SOLUTION N° 3355

#### HORIZONTALEMENT

I- CANADIENNE. II- ADEQUATION. III- MA - FUT. IV- OPTIMISERA. V- UTILE - RI. VI- FETIDE - AIL. VII- LEONINES. VIII- AS - SR - PITE. IX- EVALUE. EGAL - URES.

#### VERTICALEMENT

1- CAMOUFLAGE. 2- ADAPTEES. 3- NE - TITO - FA. 5- DU - MEDIRE. 6- IASI - EN - VU. 7- ET - SI - EPAR. 8- NIFE - ASILE. 9- NOURRI - TUE. 10- ENTALLEES.

## Biffe Tout N° 2426

R I P R E U G E D L N T O L R  
S P I R I T U E L O O U A E L  
E S U E T I R F T G V R G A L  
A L E R T E R A R R E I T O T  
U H E T I V I A I N O I T C B  
A A I I R C R E N P E I S  
E L R O E S N G A O R D P T U  
P T O D E E R L H I R E I R S  
A E H E R E O E E D L E N  
R R P V O B L M V E I G S E  
D E U I N E M U B D C S A O S  
E R E I D E B R R A E P R N  
R E C A M I R G A E R O I O  
P E L L I C U L E N F O R E C  
T N A U L C N O C B C N P R Y

**RÈGLE DU JEU**  
Biffer tous les mots de la liste que vous retrouverez dans la grille, en utilisant tous les sens possibles. Les lettres qui n'auront pas été cochées serviront à former le mot défini ci-dessous.

**DEFINITION :**  
groupe d'intérêts  
(05 lettres)

**Solution Biffe Tout précédent :**  
**DIRE**

ACE - ADVERSITE - ALERTER - BANC - BIPEDE - CONCLUANT - CONSENSUS - DELIT - DEGUERPIR - DRAPEAU - ESCARGOT - EUPHORIE - FERULE - FRITEUSE - GENERAL - GRIMACER - HALTERE - HOPITAL - IDEE - IODE - LISERON - LOTERIE - MENU - NERVURE - NOTAIRE - OMBRE - OUVRIR - PELLICULE - PROPAGE - REGIONAL - SPIRITUEL - TRESORIER - VERDICT - VITE

## Tout Codé N° 2426

En vous aidant de la définition du mot encadré, complétez la grille, puis reportez les lettres correspondant aux bons numéros dans les cases ci-dessous et vous découvrirez le nom d'un personnage

**définition du mot encadré**

Bref et concis

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
10	3	11	8	5	3	8	2	6	4	6	12			
6	11	8		13	4	13		12	1		7	14		
15	8		6		6	6	9		3	7	8	9		
8	4	16	10	3	9	9	3	1	10	6	9			
9	6	2	8	4		9	14	2	8	4	3	15		
9		6	2	12	5	6	2	3		14		6		
6	15	15	6	4	6		8	9	6		16	17		
9	14	6		4		18	6	8	4	5	2	6		
	13	14	4	6	2		4	6		3	8	2		
13	3	19	6	2		3	9	2	3	15		6		
3	1	6	10											
17	3	4	16	6										

**SOL. TOUT CODÉ PRECEDENT :** VOUSURE - AVA GARDNER

**SOLUTION FLÉCHÉS EXPRESS PRECEDENTS :**  
**HORIZONTALEMENT :** FAUTEUILS / NENNI / OU / ENLAIDIRA / IE / PSI / OS / EMUE / SIDA / CLE / REMET / AU / MANIE / CI / SEM / QUAIS / MUR / FO / OTE / EO / EL / SURS / IRE.  
**VERTICALEMENT :** BANNISSEMENTS / UELE / IMAM / EU / ETNA / EDEN / ENIGMATIQUES / MUID / EURO / IPECA / ALORS / LUCIFER / SUAIRE / ISOLE.

## Fléchés Express N° 2426

procès-verbal	haute tension elle fait la chaeté	comédie légère service de police	obstruction de canal	tamis
visages			c'est-à-dire	
bravera				
opposé au néant		demeurées	préposition	
			politique portugais	
supports de voitures				issue
		inutile		
		posture de yogi		
sorte de cale mère de Titans		la première arrivée queue de souris		
	affluent de la Dordogne			sec
résume une longue suite	danse os allongé			terres ceintes
		apparu		
		fâcheuse habitude		éclat de rire
lettre grecque			poil à l'œil	situation
cuit au four			symbole	
mortifications		genévrier du Midi		

**ON VOUS LE DIT**

**Khaled Bounedjma contre-attaque**

En attendant le procès qui doit s'ouvrir le 25 de ce mois, Khaled Bounedjma, président de la Coordination nationale des enfants de chouhada, fourbit ses armes. On rappelle que son père avait été traité de harki.

Ce qui est complètement faux, déclare un groupe de moudjahidine de la wilaya de Blida, assurant que le défunt a été un authentique moudjahid, qui est tombé au champ d'honneur en 1959.

Les signataires du document parvenu à notre rédaction, d'anciens moudjahidine de la Wilaya IV, à savoir Djilali Aradj dit Benrabah, Rabah Laras dit Loukil, Yekhllef Lekbir, Tayeb Kermi Sidoumou Kouider, attestent que Mohamed Bounedjma dit Boudjemaâ est un moudjahid, membre de l'ALN, commissaire politique de la Zone II de la Wilaya IV de 1958 jusqu'à sa mort en 1959 au lieu-dit Tamezguida. Avec ce document, le coordinateur des enfants de chouhada compte confondre ses détracteurs lors du procès qui s'ouvrira le 25 de ce mois et qui s'annonce explosif.

**Congrès maghrébin sur le métabolisme cardiaque**

Le diabète de type 2 qui est le plus fréquent avec 90 % des cas, l'hypertension artérielle et l'insuffisance cardiaque seront le centre d'intérêts du Stant Alone Maghreb de CardioMetabolic Care, qui aura lieu aujourd'hui au Sheraton Club des Pins d'Alger. Cette manifestation scientifique qui est organisée par le laboratoire Merck Serono, un acteur majeur de l'industrie pharmaceutique, verra la participation de plus de 500 praticiens spécialistes et sera encadrée par des experts maghrébins et européens. «L'importance du dépistage précoce» et «Le choix thérapeutique le plus adapté en termes de contrôle et de prévention des complications de la maladie» seront les thèmes qui seront débattus au cours de cette rencontre scientifique internationale, qui est à sa seconde édition.

**Poutakhine compte ses fans**

Vingt-deux mille Algériennes et Algériens de toutes les régions d'Algérie et du monde entier ont exprimé leur solidarité à l'auteur du livre *Poutakhine*. Mehdi El Djazairi, poulain de lui qui'il s'agit, s'engage à la suite de cet élan de soutien à faire appel à toutes les instances du pays pour que son livre soit librement accessible, à mettre à jour rapidement la version électronique (dans deux à trois semaines) et faire éditer dans n'importe quel pays du monde *Poutakhine* pour le rendre accessible aux Algériens.

**Saisie de 30 kg de kif traité à Mostaganem**

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem ont saisi 30 kg de kif traité à l'intérieur d'un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Oran-Chlef. Agissant sur informations, les mêmes services ont dressé un barrage au lieu-dit Mactaâ sur la RN 11 et sont parvenus à découvrir la marchandise prohibée à l'intérieur d'une valise dont le propriétaire âgé de 35 ans a été arrêté. Les services de la Gendarmerie nationale avaient saisi dernièrement une quantité de 56 kg de kif traité dissimulée sous le siège d'un véhicule à Fomaka.

**Un abattoir inexploité depuis 12 ans**

L'abattoir avicole de Aïn Kihal (15 km de Aïn Témouchent) demeure inexploité depuis 12 ans «faute d'organisation de la filière». Achievé en 1997, ce projet n'a jamais été exploité par son propriétaire, l'Office régional des viandes (Oravio), restructuré en société avicole de l'ouest (SAO), une filiale du groupe avicole de l'ouest (GAO). Réalisé dans le cadre du programme d'investissement de l'Oravio pour le développement de la filière avicole et livré «clef en main», cet abattoir qui a bénéficié d'un prêt de la Banque africaine de développement (BAD), n'a jamais démarré, en dépit de son importance et son enveloppe. Avec une capacité théorique de production de 3000 poulets/heure, il occupe une superficie de 31 000 m<sup>2</sup>, dont 3880 bâtis, ainsi qu'une capacité de froid de 2910 m<sup>3</sup>. La mise en vente de cet abattoir par le SGP Proda (production agricole), durant la fin des années 1990, a été «infructueuse».

**TRANSPORT AÉRIEN**

**Trois compagnies dans la bataille du ciel**

La ligne Alger-Paris-Alger est stratégique pour rester dans la course.

L'ouverture du transport aérien (réseau international) en Algérie exacerbe la concurrence entre les différentes compagnies qui se sentent pousser des ailes. Elles sont pleinement engagées dans «la bataille du ciel». Sur le réseau France, la compétition est plus rude entre Air Algérie, Air France et Aigle Azur. Chaque compagnie veut augmenter sa part de marché et n'hésite pas à utiliser tous les moyens pour y parvenir.

Pour Air Algérie, le réseau France demeure son premier marché à l'international, soit 48% du trafic global des passagers. La ligne Alger-Paris-Alger est stratégique; pour rester dans la course, elle a mis sur cette ligne des avions de nouvelles générations, un service catering amélioré, introduit le billet électronique et la carte fidélicité. Son point noir reste néanmoins la ponctualité.

Air France joue plutôt une autre carte: son puissant hub de Paris-Charles de Gaulle. Le réseau Air France est structuré autour du ce hub dont le principe est de connecter un grand nombre de petits flux court et moyen courriers, sur lesquels sont utilisés de petits avions, aux flux plus importants long courriers où sont exploités des avions de grande capacité. D'après les statistiques, 50% des passagers au départ d'Alger vont au-delà de Paris. Il faut savoir aussi que le chiffre d'affaires de la compagnie a augmenté de 29% et le nombre global de passagers a augmenté de 10% par rapport à



PHOTO: EL WATAN

l'année dernière. Wassila Boubekeur, chargée du marketing, a une mission bien précise: observer le comportement de la concurrence. A chaque promotion, elle réagit. Actuellement, la compagnie a une visibilité de trois mois et n'éprouve pas la nécessité de lancer des promotions. Giselle Le Nozer, aussitôt nommée dans son poste, annonce la couleur. Elle ramène dans ses bagages deux annonces: la programmation de l'Airbus A380 qui volera dès le 23 novembre entre Paris et New York et l'introduction progressive sur ses vols longs courriers d'une nouvelle cabine privative, située entre les cabines affaires et économique: la Premium Voyageur. Une manière d'affronter la concurrence frontale d'Air Algérie sur Pékin et Montréal. Si la compagnie algérienne met l'accent sur la communauté algérienne qui vit au Canada et au

USA, Air France mise plutôt sur le corporate, un type de clientèle qui a l'habitude de faire des continuations. Aigle Azur, qui se définit comme étant «la plus algérienne des compagnies françaises», a profité des tergiversations d'Air France avant son retour pour miser sur les dessertes des aéroports régionaux vers la France (Béjaia, Constantine, Oran). En d'autres termes, elle a exploité un marché de niche avec du point à point. Arezki Idjerouidene, PDG d'Aigle Azur, a flairé le filon et l'exploite au maximum. Il vient de signer avec HRS.com, n°1 de la réservation hôtelière en ligne. Selon Meziiane Idjerouidene, directeur général d'Aigle Azur, ce partenariat permettra de «compléter notre offre et de la rendre plus dynamique en proposant un service supplémentaire».

Kamel Benkaddi

**TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE EN ALGÉRIE**

**Installation des stations en décembre**

L'installation des stations émettrices de la télévision numérique terrestre (TNT) débutera en décembre prochain à travers le pays.

Le déploiement des stations TNT dans le pays se déroulera en 3 phases, dont la première concernera les centres de Chréa (La Mitidja), Tessala (Sidi Bel Abbès et ses environs) et Kef Lekhal (Constantine), a indiqué le directeur des études et du développement à TDA, Mohamed Madour. La seconde phase permettra d'installer 5 stations pour les centres de Bordj El Bahri, Sidi M'cid, Meghriss, Aïn Sour et Mecheria, alors que la troisième touchera le nord et le sud du pays avec la mise en place de 97 stations, 100 réémetteurs et 5 stations du réseau intercalaire. Cela permet, d'une part, d'aller au-delà du seuil de couverture terrestre de 80 à 85% de la population initialement définie par la mise à contribution d'un réseau terrestre numérique d'émission et, d'autre part, d'affirmer que la combinaison des différents moyens de diffusion (la TNT et la satellite) doivent assurer un objectif de 100% de couverture terrestre, selon M. Madour. La télévision numérique terrestre consiste à transmettre des programmes télévisés sous forme d'un signal numérique (MPEG/DVB-T)

à partir d'émetteurs placés au sol (et non par satellite ou par câble). La décision d'adopter la technique numérique est motivée par les services ajoutés qu'elle peut offrir, à savoir une qualité vidéo et audio supérieure, une augmentation du volume des programmes avec la possibilité d'ajouter des bouquets de chaînes nationales et de chaînes de proximité, une mobilité et la portabilité ainsi que l'interactivité. La TNT constitue, en outre, un moyen de s'assurer que la défaillance d'un seul émetteur ne cause pas l'arrêt total des services au niveau national. «Afin de permettre aux téléspectateurs la réception gratuite de la TNT, le secteur de l'industrie doit mettre sur le marché des adaptateurs (Set Top Box), dont le prix actuel, pour le signal numérique MPEG2, ne dépasse pas les 1500 DA», a-t-on suggéré à TDA, préconisant d'intégrer plus tard un adaptateur dans l'ensemble des téléviseurs à écran plat (haute définition) vendus. Parallèlement, il convient de prévoir également l'arrêt de la vente de téléviseurs analogiques, a-t-on ajouté.

**Des prothèses pour une... vache**

Une vache du Nouveau-Mexique, prénommée Meadow (Prairie), a subi une double amputation pour se faire poser deux prothèses sur-mesure aux pattes arrières qui ont souffert de gelure, ont rapporté des agences de presse.

L'opération a été menée le mois dernier par une équipe de cinq anesthésistes - l'anesthésie étant délicate chez le ruminant dont l'estomac n'est jamais vide - et de plusieurs chirurgiens vétérinaires de l'Université du Colorado. «Quelques heures après, elle marchait», a indiqué l'université qui assure que c'est une première en la matière.

«L'opération chirurgicale n'était pas très difficile, le plus dur était de trouver les prothèses adéquates qui ne blessent pas l'animal ou lui provoquent des irritations», a indiqué le professeur qui a dirigé les opérations. Des prothèses sur-mesure ont été commandées à une entreprise de Denver.

L'opération, d'un coût de plusieurs milliers de dollars, a été payée par la propriétaire, une agricultrice du Nouveau-Mexique qui l'a prise en pitié et adoptée comme animal de compagnie auprès d'un fermier voisin. Meadow est retournée dans sa ferme d'adoption où elle paît et déambule, dit sa maîtresse qui interdit les visites des curieux pendant la convalescence de la bête.

**Le niqab interdit en Egypte**

Le port du voile intégral en Egypte est l'objet d'une véritable «guerre du niqab». Ce voile qui recouvre tout le visage s'est répandu dans le pays ces dernières années. «Il y a des provinces où l'on se croirait en Afghanistan», rapportent des journalistes égyptiens, choqués d'y voir des fillettes entièrement voilées. Une radicalisation contre laquelle veut lutter le gouvernement: le ministre de l'Enseignement supérieur a interdit le niqab dans certaines universités et le cheikh de la mosquée cairoïte Al Azhar, la plus prestigieuse du monde sunnite, a obligé une fillette de 12 ans à ôter son voile intégral lors de la visite d'une école, déclarant qu'il était «d'un rigorisme non conforme à la charia». Avec force sophisme, les Frères musulmans ont dénoncé des actes «scandalieux» pour un Etat musulman: «Le niqab est une vertu. Comment condamner la vertu?»

**ElWatan** - Le Quotidien Indépendant  
 Rédigé par la SPA "El Watan Presse"  
 au capital social de 61 008 000 DA. Directeur de la publication: **Omar Belhouchech**  
**Direction - Rédaction - Administration** Maison de la Presse: Tahar Djazaïr - 1, rue Bachir Attar 16 016 Alger - Place du 1<sup>er</sup> Mai Tél: 021 68 21 83 - 021 68 21 84 - 021 68 21 85 -  
 Fax: 021 68 21 87 - 021 68 21 88  
 Site web: <http://www.elwatan.com> E-mail: [admin@elwatan.com](mailto:admin@elwatan.com) PAO/Photogravure: **El Watan** Publicité - Abonnement: **El Watan**, rue Bachir Attar - Place du 1<sup>er</sup> Mai - Alger. Tél: 021 67 23 34 - 021 67 17 62 - Fax: 021 67 19 88. R.C. N° 02818857 Alger. Compte CPA N° 00.400 103 400 099001178 - Compte devises: CPA N° 00.400 103 405 050349084  
**ACOM**: Agence de communication: 102 Logts, tour de Sidi Yahia, Hydra. Tél: 021 56 32 77 - Tél/Fax: 021 56 10 75 Impression: ALDP - Imprimerie Centre; SIMPREX - Imprimerie Est; ENIMPOR - Imprimerie Ouest. Diffusion: Centre: Aldj Téli/Fax: 021 30 89 09 - Est: Société de distribution El Khabar. Tél: 031 66 43 67 - Fax: 031 66 49 35 - Ouest: SPA El Watan Diffusion, 38, Bd Benzerdjel (Oran) Tél: 041 41 23 62 - Fax: 041 40 91 66  
 Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction.

## M'KIRA Un début difficile pour l'OM K

Suite au renouvellement tardif de l'association sportive communale (ASC) de M'kira, l'équipe de football a entamé le championnat de wilaya avec d'énormes difficultés. Elle vient de concéder déjà trois défaites, dont deux à domicile, contre Ait Abdelmoumène et Maâtka et une à l'extérieur face à Makouda. Les membres de l'ASC avec lesquels nous nous sommes entretenus soulèvent le manque de moyens matériels et financiers. «On a fait des pieds et mains et pour rassembler une équipe de 17 joueurs en très peu de temps. L'équipe a débuté la compétition en petite forme. De plus, la caisse de l'ASC est vide. Nous sommes héritiers d'une dette de 68 millions de centimes. Nous fonctionnons pour le moment avec nos propres cotisations et le soutien personnel et moral du P/APC, mais je suis persuadé que nous surmonterons toutes ces difficultés dans les meilleurs délais», nous dit M. K. Rahal, président de la section de football, très déterminé.

Ali Saïd M

## BOUIRA Le match Egypte- Algérie sur écrans géants

Sous le slogan «Tous avec l'équipe nationale, notre but c'est le mondial», et afin de permettre au large public de suivre en direct la rencontre qui opposera les Verts aux Pharaons ce samedi 14 novembre, comptant pour la dernière journée des éliminations combinées, Coupe du monde et Coupe d'Afrique des nations, l'ODEJ de Bouira et comme à l'accoutumée, programmera la projection de cette importante confrontation sur des écrans géants Data-Show. En effet, selon des responsables de l'ODA, quelque 27 sites sont programmés à cette occasion. Les écrans géants seront installés dans plusieurs sites entre places publiques et établissements de jeunes à travers les communes de la wilaya, dont les daïras de Bouira, Sour El Ghzlane, M'chedallah, Lakhadria, Ain Bessem, El Hachimia, Kadiria.

A. Fedjki

## ES AZEFFOUN (VOLLEY-BALL)

# La section féminine se distingue



Les seniors dames de l'ESA ont été sacrées championnes de wilaya

La section volley-ball du CSA/ESA (Etoile sportive d'Azeffoun) est en pleine préparation à la salle omnisports de la ville pour l'entame du championnat de wilaya féminin, prévu pour le 13 novembre prochain. Les athlètes du président de la section, Abderrahmane Si Mohamed, travaillent régulièrement en binômes pour peaufiner les techniques de service et réception des unes et des autres. Le capitaine de l'équipe, Lydia Ben Si Amar, consciente des efforts fournis jusque-là, dira que «ces entraînements sont intrinsèquement liés à la bonne ambiance du groupe. Le sport pour nous n'est pas une perte de temps. Au contraire, tout nous est bénéfique». En plus, «les entraîneurs nous encouragent à chaque séance». Le fruit de ce travail est déjà visible chez Lydia Moulda, 13 ans, 1,79 m, puisqu'elle a arraché ses galons en équipe nationale minimes. Un honneur pour les filles d'Azeffoun que ne cache pas d'ailleurs M. Mahiddine, secrétaire de la section, qui ajoute qu'«il

suffit de donner le meilleur de soi-même».

Premier club du genre, puisqu'il a été créé en 1995, il s'est affilié au CSA/ESA en 1998. M. Ticharfatine, pionnier du volley féminin à Azeffoun, a connu les préjugés de l'époque. Mais aujourd'hui, donc, l'engouement des filles pour ce sport est tel qu'elles ont leur école de volley-ball. La quarantaine de pratiquantes, entre 7 et 9 ans, est largement atteinte. Les autres catégories (benjamins, minimes, cadettes) brassent une myriade de 47 joueuses. Quant à la catégorie seniors-dames, dirigée par Omar Admane, elle se compose de 11 joueuses. Côté résultats, la saison écoulée a été des plus prolifiques pour ces volleyeuses du littoral. L'école filles a remporté son premier titre lors d'un tournoi, en juin dernier. Les minimes ont été sacrées championnes de wilaya, et régionales. Elles se sont classées 3<sup>e</sup> au National. Les cadettes ont, elles aussi, arraché le championnat de wilaya et remporté la coupe. L'équipe seniors

dames, après avoir été sacrée championne de wilaya, s'est classée 3<sup>e</sup> des matches de barrage pour l'accession en Nationale Une B. Les coéquipières de Lydia Ben Si Amar reconnaissent, toutefois, le niveau élevé des équipes de Tiaret, de Chlef ou de Hassi Messaoud, leurs adversaires respectifs. En s'inclinant devant les Bougiotes de l'AWB, les filles d'Azeffoun perdant de fait leur billet qualificatif les championnats arabes de volley-ball, prévus au Liban. Cette année, l'ESA ne jure que pour l'accession en Nationale Une B. Quant aux petites catégories, on mise plutôt sur la formation, en prévision d'une équipe seniors-dames performante. Le CSA/ESA, présidé par un entrepreneur local, ne peut souffrir du manque de moyens pour réaliser ses objectifs, y compris la location de la salle omnisports et le transport, même durant les entraînements. Comme qu'il la balle est dans le camp des filles !

Smali Ouguerroudi

## IFLISSEN Le stade communal homologué

Le Littoral Club Iflissen, qui évolue en championnat d'honneur, peut enfin recevoir ses rencontres à domicile au stade communal d'Iknache. Contraint d'affronter ses adversaires au stade communal de Makouda, lors des trois précédentes journées, ce ne sera plus désormais le cas à partir de cette 4<sup>e</sup> journée devant l'équipe de Tademaït. Le feu vert a été donné au LCI par la commission d'homologation de la ligue de football de Tizi Ouzou qui s'est déplacée sur les lieux au milieu de la semaine passée. Ainsi, les dirigeants du LCI ont répondu favorablement aux réserves formulées, notamment sur l'état lamentable du terrain et au niveau de la clôture. Sur un autre volet, le président du LCI nous a informés qu'il s'attelle à parer à l'urgence des urgences, à savoir la réhabilitation des douches du stade. «Si les athlètes se douchaient sur place, le club pourrait économiser dans d'autres besoins», nous confiera-t-il en substance. Mais vu l'implantation particulière du stade, il est attendu des financements autrement plus conséquents pour que le président puisse concrétiser «son» vœu.

S. Ouguerroudi

## JS M'CHEDALLAH (LUTTE) Les athlètes boycottent les entraînements

Les athlètes de la section lutte féminine du club local, la JS M'chedallah, parmi lesquelles figurent quatre athlètes de l'équipe nationale, ont décidé de boycotter les entraînements. «Nous ne pouvons plus continuer à nous entraîner dans de telles conditions. Nous qui avons honoré les couleurs nationales à plusieurs reprises dans des compétitions internationales, nous continuons à nous entraîner dans une salle qui peut servir à tout mais pas à la préparation des athlètes internationales que nous sommes», nous dira Sabrina AZZOUZ, vice-championne d'Afrique. Cette athlète est scolarisée au lycée sportif de Draria (Alger). Il est utile de noter que les éléments de cette section, s'entraînent à la salle du centre sportif de proximité de la localité de Vouaknal, relevant de la commune de M'chedallah, dépourvue du matériel adéquat pour ce genre de discipline. Cette salle exigüe, ne dispose pas du matériel de musculation. De son côté, le trésorier de la section, Karim Mechnan, déclare à ce sujet : «Je soutiens nos athlètes qui ont décidé de ne reprendre les entraînements qu'une fois que les responsables de la JS de Bouira seront intervenus pour mettre un terme aux multiples problèmes dans lesquels ils pataugent depuis plusieurs mois.» Notre interlocuteur nous a révélé que la directrice de la jeunesse et des sports de Bouira a promis à maintes reprises d'aménager une salle spécialisée, mais en vain. Nadia Hamani

## SOUK EL HAD Le stade communal abandonné

Un dépôt d'ordures ménagères est érigé sur une partie des tribunes du stade communal de Souk El Had. C'est une décharge où les camions de la commune viennent chaque matin déposer les ordures de tous les quartiers et cités de Souk El Had. C'est vrai que le stade homologué ne dispose pas des tribunes aménagées, mais les spectateurs prenaient place à cet endroit élevé qui leur permettait de suivre les rencontres de leur équipe favorite lorsque celle-ci ne manquait pas de s'engager dans le championnat de wilaya. Ces dernières années, l'équipe fétiche des habitants de la localité ne participe plus aux compétitions, au grand dam des petits et grands footballeurs. Cependant, cela n'empêche pas que des tournois de football inter-quartiers qui voient la participation des communes voisines sont organisés chaque année dans ce stade. Mais ce dépôt pollue l'environnement et menace la santé des riverains ainsi que celle de tous les citoyens, jeunes et moins jeunes, qui fréquentent cet endroit. Et pour cause, des odeurs pestilentielles et des fumées se propagent dans les alentours et envahissent la totalité de la ville. Car on y incinère les ordures.

H. Dahmani

## SOUK EL TENINE L'IRBSET mis en veilleuse

Créé en 1989, le club phare de la commune de Souk El Tenine dans la daïra de Maâtka, dénommé Ithad Riadh Baladiat Souk El Tenine, a été mis en veilleuse par les dirigeants. Durant 20 ans d'existence dans le championnat de wilaya, l'IRBSET a tout le temps procuré de la joie et de la fierté à la population locale. Aussi, il a formé des joueurs de haut niveau à l'image de Hocine Hamoudi, ancien joueur de la JSK et sacré champion d'Afrique. Ainsi, pour la présente année sportive, le championnat de football de Tizi Ouzou est amoindri par le club de Souk El Tenine. Les amoureux du club de la localité sont pris au dépourvu sans pouvoir sauver le club de cet arrêt inattendu. Pourtant, l'année dernière, l'IRBSET était tout prêt de l'accession en division supérieure après avoir occupé tantôt la première place, tantôt la deuxième. Les dirigeants n'arrivent pas à tenir une assemblée générale pour tenter de réorganiser le club et de se conformer à la réglementation. A ce jour, le bureau du club n'a pas

encore présenté les bilans moral et financier de l'exercice écoulé. Ceci est dû aux luttes intestines qui rongent les rangs de la famille IRBSET pendant que les joueurs observent l'événement, impuissants. «L'IRBSET ne mérite vraiment pas ce sort que lui ont réservé ses enfants. La lutte des clans au sein du club a pris le dessus sur sa sérénité et sur son existence même. La précédente saison, nous avons joué l'accession. Elle nous a filé d'un cheveu. Et maintenant, le club est absent, c'est incompréhensible», a dit un fan du club. Malgré cela, des voix se sont élevées ici et là dans l'optique de sauver le club et de prendre part à l'actuel exercice, en vain. Le siège du club est fermé. Les joueurs sont mis au chômage. Les uns s'entraînent tout seuls et d'autres ont changé de club. L'OS Maâtka, le club voisin, en a recruté quelques-uns et dans toutes les catégories à l'image des Hettal, Fatis, Amari, Babou et autres Messaoudi dans l'équipe seniors.

Amar Ikkour

VOLLEY-BALL. FORAÎT GÉNÉRAL DU CACC ET DE L'OCMC

# L'élite constantinoise décapitée

Le CACC, prestigieuse école de volley-ball, va disparaître dans l'indifférence générale.

**A**vec la mort annoncée des formations du club athlétique des cheminots de Constantine (CACC) et de l'Olympique cité des Mûriers (OCMC), c'est toute la balle haute constantinoise qui est décapitée. Elle perd d'un seul coup ses deux seuls meilleurs représentants domiciliés à la division nationale 1/B. Après moult tergiversations et rumeurs contradictoires, la nouvelle est à présent officielle. Elle vient d'être confirmée par Mohamed Djafer et Mohamed Bahi, les présidents respectifs des clubs de la ville des Ponts. Ils évoquent tous deux une descente aux enfers imputée à de graves soucis financiers. Club au glorieux passé (l'ombre de lui-même) le CACC est déjà sorti de ses rails la saison écoulée après que celle-ci a été assez chaotique. Il reste sur le quai, n'en pouvant plus d'être harcelé par une horde de créanciers, parmi lesquels on compte ses propres joueurs en quête des sommes promises.

Sa situation aggravée par le retard enregistré dans l'octroi des subventions de l'APC et du fonds de wilaya, le CACC allait, à l'orée de la saison en cours, se heurter à l'obligation de se plier au paiement des frais d'engagement exigés par la fédération de tutelle, à savoir 180 000 DA. Mais, comment trouver une telle somme alors que le club se trouve dans l'incapacité totale de faire face aux exigences financières de ses joueurs et au harcèlement de ses créanciers ? La mort dans l'âme et dos au mur, le président du CACC nous avoue qu'il n'avait aucune autre alternative que celle de jeter l'éponge, en laissant malheureusement sur le ballast les



Chômage forcé pour les volleyeurs

couleurs d'une prestigieuse école de volley-ball, qui avait écrit quelques-unes des plus belles pages de la balle haute nationale. Les nostalgiques de cette époque ne comprennent pas comment a-t-on pu laisser ce club s'embarquer de la sorte, alors que des sommes colossales sont dégageées chaque année au profit de sa majesté le sport roi. Et pas toujours à bon escient, il faut l'avouer. Le CACC sur la touche, c'est tout un symbole qui disparaît. Scénario identique pour l'OCMC, un club de quartier qui avait réussi, au prix des sacrifices du staff et des joueurs, à se faire un nom.

En parvenant en un temps record à se faufiler au sommet de l'élite nationale, le petit

club de la cité des Mûriers avait rapidement suscité la sympathie générale et rallié à sa cause de nombreux mécènes. Jusqu'à ce mois de septembre 2009, avec cette douloureuse échéance synonyme de paiement des frais d'engagement à la FAVB (180 000 DA) et de règlement des primes de signature et des dettes contractées durant la saison écoulée, une période marquée par de fortes turbulences et les prémisses d'un purgatoire programmé.

Il reste à présent à l'OCMC à se dédouaner vis-à-vis de la DJS de Constantine qui incrimine le président du club de fausses déclarations et de surfacturation. Et là, c'est une autre histoire... **Ahmed Boussaid**

ATHLÉTISME

## Séisme à la ligue régionale

**L**a ligue d'athlétisme de Constantine est au bord de l'implosion, selon plusieurs membres du bureau exécutif de cette structure connue, reconnue et appréciée dans le monde du sport pour la rigueur et le sérieux de ses actions entreprises en faveur de la promotion des activités athlétiques. Mettant fin aux rumeurs qui circulaient dans les coulisses, le président de la LCA, Badredine Benhadjoudja, un homme dévoué corps et âme à sa discipline de prédilection, a jeté l'éponge en déposant sa démission «face au climat malsain et aux luttes intestines qui dynamitent l'action de la ligue». Résultat des courses, c'est le gel de toute activité. Une situation déplorée également par Mohamed Bouzidi, l'inamovible et très dévoué secrétaire général de la LCA, qui dénonce à ce propos le stand-by du programme d'action de la ligue, tout en fustigeant au passage «les actes de sabotage commis par une poignée de mutins en mal de pouvoir et qui seraient directement à l'origine du départ du premier responsable de la ligue». Seule, ajoute-t-il, une intervention de la direction de la jeunesse et des sports pourrait mettre un terme au pourrissement qui guette notre structure. **A. B.**

JUDO

## Regroupement des arbitres de 14 wilayas

**L'**amphithéâtre de la maison des jeunes de Boumerzoug, un quartier populaire situé au nord-est de la ville de Constantine, a abrité ce vendredi un regroupement d'une soixantaine d'arbitres de judo venus de 14 wilayas de l'Est du pays. Objectif affiché, procéder au recyclage du corps des arbitres pour se mettre au diapason des nouvelles règles d'arbitrage.

Dirivée par la ligue régionale de judo, tout ce beau monde sera encadré par deux représentants de la fédération algérienne de judo: Laid Hamouda, président de la commission nationale d'arbitrage et Mohamed Saoud, directeur de l'arbitrage au niveau de cette même structure. A noter, à titre de rappel, que la ligue régionale Est avait auparavant, sous l'égide de la fédération, organisé un examen de passage de grade de ceinture noire 1<sup>re</sup> et 2<sup>de</sup> Dan. Cette rencontre avait réuni 150 candidats issus des wilayas de Annaba, Souk Ahras, Skikda, Biskra, Sétif, Guelma, Constantine, Jijel, Batna et Mila. Seuls 5 athlètes avaient réussi à cet examen, très pointu si l'on se réfère au faible taux de réussite. Le reste du groupe devra toutefois tenter ses chances lors d'une prochaine échéance dont la date devra être fixée dans les prochaines semaines. **A. B.**

FOOTBALL. CHABAB BALADIAT MILA

## Repartir du bon pied

**L**e Chabab Baladiat Mila (CBM) n'est plus ce foudre de guerre qui réalisait, il y a quelques années à peine, avec les meilleures formations de la division II, se permettant même le luxe de damer le pion aux ténors de la 1<sup>re</sup> aux épreuves de Dame coupe. La facture est salée, trop salée pour cette sympathique formation qui, en compagnie de l'autre club-phare de la wilaya, le HBCL, occupait le haut du pavé. Deux descentes consécutives et voilà le CBM englué dans l'enfer des divisions inférieures, en régionale 2, groupe C exactement, où la survie est loin d'être une simple partie de plaisir. Pourtant, le néo-coach des «rouge et blanc», l'excellent latéral droit du prestigieux MOC des années 1970-1977, Djamel Adlani, que seconde le jeune Lyès Boussouf, croit fermement en le retour du club au-devant de la scène. «Nous nous attelons à corriger les lacunes et les insuffisances décelées chez plusieurs joueurs, surtout ceux ayant évolué dans les divisions inférieures; ces derniers sont certes perfectibles au plan technique, mais le comportement et la rigueur de certains éléments ne suivent pas, d'où la nécessité d'y remédier pour parfaire la cohésion et l'esprit de groupes», souligne-t-il, avant d'en-

chaîner: «A toutes ces contraintes se sont greffées les considérations liées à une entame de saison laborieuse et un démarrage tardif. Je persiste cependant à croire que si cet effectif (23 à 24 joueurs dont 2 juniors) avait été pris en main un peu plus tôt, il aurait pu aller très loin, mais il n'est pas trop tard pour récupérer le terrain perdu et réaliser notre objectif qui demeure l'accession.» Le terrain perdu est de 7 longueurs de retard sur le leader du groupe, le JJ Azzaba qui a, à son compte, 6 victoires en autant de matchs. L'entraîneur constantinois, qui a eu à diriger le CBM en 2002/2003 du temps où ce club était en nationale 2, ne désarme nullement et estime que rien n'est perdu, malgré la présence sur son chemin de redoutables prétendants tels que le JJA, le CAM Skikda et le RE Arrouch. Pour ce faire, il peut compter sur l'efficacité et l'expérience de ses poulains les plus percutants, tels l'arrière droit Bensalah, le libéro Djerradi, Tebbi en milieu défensif et l'attaquant Boubakour. A noter qu'avant la réception du CRB Berriche pour le compte de la 7<sup>e</sup> journée, le Chabab comptabilisait 3 victoires, 1 défaite et 2 nuls à domicile. **M. Boumelth**

INTER RÉGIONS. 9<sup>e</sup> JOURNÉE

## Les ténors en déroute

**L**a 9<sup>e</sup> journée, disputée vendredi dernier, a vu la mise en déroute des ténors de ce groupe de l'Est, particulièrement le Nedjm de Magra défait sur son propre terrain par le NRB Grarem, qui est incontestablement l'équipe la plus en forme en ce moment. La surprise était générale à Magra, surtout que jusqu'à cette rencontre, les capés de Houhou n'ont jamais connu l'échec sur leur propre terrain. La victoire des Gramis les propulse

ainsi à la 3<sup>e</sup> position à la place de leur victime du jour. Par ailleurs, le leader s'est carrément écroulé face au ROC, sur le score lourd de 3 à 0. Une défaite qui n'a pas compromis la position de l'équipe boussaïdia au classement, l'ABS étant toujours à 5 points de son poursuivant immédiat, la JSD, surprise elle aussi dans son ancre par les Harktas, désormais à l'aise dans leur nouveau rôle de trouble-fête. Les protégés de Aggou-

ne ont rendu la pareille aux Jijelis, tenus pour responsables des déboires de l'USM-BA, l'an dernier après le match nul imposé à Ain Beïda lors des dernières journées du championnat. Enfin, les nouveaux promus, l'USM Khenchela et l'EC Collo, continuent leur discrète ascension, tous deux ayant réussi à arracher la 4<sup>e</sup> victoire de la saison en se plaçant à la 3<sup>e</sup> position en compagnie de Grarem et Magra. **L. B.**

HANDBALL. 1<sup>re</sup> JOURNÉE NATIONALE 1/A

## Les nouveaux promus à l'honneur

**D**isputée hier (mis à part la rencontre JSM Constantine - US Skikda programmée vendredi) la première journée de la division nationale 1/A aura tenu toutes ses promesses, si ce n'est le forfait enregistré par la formation de l'ESM Guelma qui devait se déplacer à Mila pour y affronter le CRBM, l'une des deux équipes locales en lice dans cette compétition. D'après le président de la ligue régionale, faute d'avoir renouvelé les licences de ses joueurs, l'ESMG n'a pas été autorisée à disputer cette première journée qui pourrait être, en bout de parcours, lourde de conséquences pour l'équipe guelmie.

Ceci dit, il faut adresser un coup de chapeau au nouveau promu, le HC Souk Ahras, crédité d'une très belle performance pour son entrée en scène parmi l'élite de la région Est. En se permettant le luxe de signer pour son baptême du feu une belle victoire à Guelma face à l'EMG (43/35), l'équipe de Tarek Yahî démontre qu'il faudra compter sur elle-même au moment des comptes. L'autre prouesse réalisée pour le compte de cette première journée est à mettre au crédit de l'US Skikda. La formation skikdienne est revenue de Constantine avec trois points dans son escarcelle après avoir pris le meilleur sur la JMSG sur le score éloquent de 24 à 17. Pour sa part, le MB Tadjanenet, l'autre nouveau locataire de cette division, a pris également un départ sur les chapeaux de roues en s'imposant devant son public face à la formation de l'UJC Ferdjoudja, battue sur le score de 27 à 21. Enfin, notons le carton plein de l'OM Annaba, au détriment du SP Jijel sur le score sans appel de 43 à 20. **A. B.**

SPORTS

ASMO  
L'AGO demain

Après le report de la première AGO qui devait avoir lieu le 2 novembre dernier et qui fut annulée pour quorum non atteint, l'AGO aura bel et bien lieu demain au siège de l'UGTA et non pas au cercle de l'ASMO, afin d'éviter tout dépasement. Un consensus a été trouvé ce week-end entre les actuels dirigeants et la DJS pour parer au plus vite et de manière officielle à cette situation, avec à la clé une composition de 148 membres dont nous détenons une copie de la liste. Espérons que le bon sens l'emportera et que cela ne dégenera pas comme ce fut le cas lors des précédentes AGO qui, il faut le dire on été houleuses à tout point de vue. Selon certaines indiscretions, l'opposition ne veut pas lâcher du lest et veut coûte que coûte avoir son dernier mot. Mais le hic dans tout cet enchevêtrement, c'est que l'ASMO est bien parée pour jouer l'accession avec le retour d'un certain Cherif El Ouazzani qui est en train de faire du bon travail et veut de facto entrer dans le livre des records algériens en étant le seul driver à faire monter deux équipes en élite et à la clé les deux saisons, avec à la clé les deux clubs phares de la ville d'Oran. **A. Brahim**

LIGUE DES  
CHAMPIONS  
D'AFRIQUE

Le TP  
Mazembe,  
champion  
d'Afrique

La formation congolaise du TP Mazembe a été sacrée championne d'Afrique, suite à sa victoire hier, en match retour de la finale de la Ligue des champions, face aux Nigériens du Heartland FC, par le score d'un but à zéro. Les Congolais, qui s'étaient inclinés lors de la joute aller, par deux buts à un, ont réussi à inscrire l'unique but de la consécration, à la 74'. Un but qui suffira au TP Mazembe de décrocher le sacre, dans une rencontre dirigée par Mohamed Benouza. Il est à noter enfin que le TP Mazembe, qui succède aux Egyptiens du Ahly, disputera la Coupe du monde des clubs, qu'abriteront les Emirats arabes unis du 9 au 19 décembre prochain. Pour rappel, et suite à ce sacre, les Congolais renouent avec les consécration après 41 ans de disette dans cette compétition, après ses deux premiers sacres successifs en 1967 et 1968. **T.A.S.**

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN  
Hanifi Rachid élu  
président

C'est dans la sérénité la plus totale que se sont déroulées, hier au siège du COA, les élections des président et bureau exécutif du Comité olympique algérien. L'AG qui devait commencer à 9h a été retardée d'une heure pour des problèmes d'accréditations enregistrées en retard. Ainsi, le quorum a été atteint avec 78 votants sur un total de 83 membres de l'AG. Les deux absents sont Abdelaziz Bouteflika et Saïdi Siâf, les trois autres membres n'ont pas droit au vote. Toutes les fédérations étaient présentes. Parmi l'assistance, on a remarqué la présence de personnalités du sport, comme Mentouri, Bekka, Si Mohamed, Mekhloufi, Kermali et les médaillés olympiques. Le bureau de vote présidé par Yamani Mohamed a été formé bénévolement par Saïd Guerni, Hammad Mustapha. Il faut rappeler que la réglementation donne 4 voix aux fédérations olympiques et une à celles non olympiques. C'est sur cette base que les urnes ont désigné le candidat Hanifi Rachid avec 101 voix contre 43 pour son



Rachid Hanifi succède à Mustapha Berraf à la tête du Comité olympique algérien

concurrent Belhadj Mohamed, pour le poste de président du COA. A l'issue de cette élection, Hanifi Rachid nous a déclaré : « Il est bien évident que quand on remporte une élection, on ne peut que ressentir fierté et honneur. J'ai eu la confiance des électeurs, ceci veut dire que j'ai une responsabilité aussi. » Il ajoutera : « J'espère que tous me suivront dans un élan de rassemblement, car j'ai besoin de toutes les compétences, de tous les acteurs du MSN. En ce qui concerne le nombre de voix que j'ai obtenu, je vous dirai, que franchement, je m'y attendais. Car j'ai mené une bonne campagne au cours de laquelle j'ai noté un engouement au-delà de l'ensemble de la

composante de l'AG. » Quant à Belhadj Mohamed, déçu par le résultat, il dira sans ambages : « Quand on assassine les consciences, on ne pourrait en aucun cas s'attendre à des élections telles que nos dernières. Je considère que dans ce cadre, il n'y a pas de vainqueur et vaincu, tant que la baguette fait marcher au pas le contingent. Arriver à l'AG était mon objectif et je l'ai atteint, pour le reste l'histoire en est témoin. » Juste après, le bureau de vote a procédé au dépouillement des bulletins concernant le bureau. Ont été élus au titre des fédérations olympiques : Bendjmaï (judo), Tami-mout (tir), Idris Khodja (gymnastique), Abdelouai (haltérophilie),

Agoudjil (aviron), Bouabid (équestre), Mezziane (ski) et Aït Mouloud (handball). Les quatre autres élus sont les membres sortants de l'ancien bureau, à savoir : Azzoug, Bensoltane et Chikh Hassen ainsi que Zaghib (arts martiaux). Pour le compte des femmes, c'est Euidouche qui l'a emporté au dépens de notre championne olympique Boulmerka. Enfin, le nouveau bureau a été présenté à l'assistance sous la présidence de Hanifi Rachid qui a clôturé cette AG en déclarant : « Nous cherchons le rassemblement. Nous devons oublier nos querelles inscrites sur le dos de la passion et des malentendus. Travaillons maintenant. » **S.R.O.**

HANDBALL  
Vivement la trêve !

Comme attendu, la phase aller du championnat d'Algérie de la division I comptant pour la huitième journée fut classique. Car à la lumière des résultats enregistrés à l'occasion de ce rendez-vous qui s'est tenu vendredi après-midi, le niveau technique est toujours au point mort. A ce rythme, on se dirige tout droit vers une compétition bis, c'est à dire similaire à la précédente. Mieux encore, certaines formations auront vraisemblablement du mal à terminer le championnat. Après le dernier forfait de la JSK, c'est au tour de l'équipe d'El Arrouche qui ne s'est pas déplacée à Saïda pour affronter le MCS. Entre-temps dans le groupe A, les handballeurs du GSP qui n'étaient pas au top suite aux efforts déployés à Yaoundé se sont imposés facilement devant les Oranais. A l'issue de cette large victoire, les Pétroliers creusent l'écart. Victoires sans surprise de Skikda et du CABBA qui ont pris le dessus respectivement sur Bab El Oued (à Zeralda) et sur Barika. Dans le groupe B, le HCBEB accentue la pression en venant à bout du nouveau promu le CCL. Au rayon des mal classés l'USB a glané le premier point de la saison devant la JSK toujours à la traîne, tout comme Boufarik. Ces formations ont déjà l'esprit à la phase des « play down ». Faut-il rappeler que le championnat d'Algérie observera une trêve forcée d'un mois, en raison du regroupement de l'équipe nationale seniors en perspective du prochain championnat d'Afrique de handball. Tandis que le match retard entre le GS Pétroliers et la JSE Skikda se déroulera aujourd'hui dimanche après-midi à la salle omnisports de Bordj-El-Kifan. **C.B.**

LES RÉSULTATS

- (Groupe A) :  
GS Pétroliers 33 - MC Oran 27  
TRB Bab-El Oued 20 - JSE Skikda 31  
MC Saïda - R. El-Arrouche (forfait du REA),  
CRB Baraki 33 - CRBEE Alger 27.  
(Groupe B) :  
HBC El-Biar 31 - C.C. Laid 25  
CRBB Arreridj 23 - AB Barika 21  
US Biskra 28 - GS Boufarik 28  
O El oued 29 - JS Kabylie 25.

ESCRIME  
Khalfaoui, une  
consécration  
et des problèmes

Il y a quelques jours la 9<sup>e</sup> place décrochée par la junior Amissa Khalfaoui à la Coupe du monde d'escrime disputée à Montréal est passée inaperçue. Au motif que c'est la présidente de la FAE, Fériel Salhi, reconnue par la Fédération internationale d'escrime (FIE) qui a engagé Khalfaoui à l'étape mondiale de Montréal. L'excellente participation de l'Algérienne établie au Canada n'a pas été du goût du bureau actuel de la fédération que dirige Boudjemaâ Abdal. Pourtant c'est clair et précis que le Tribunal arbitral du sport (algérien), a donné gain de cause à Fériel Salhi dans l'affaire qui l'opposait à la fédération actuelle. La preuve, c'est Fériel Salhi qui a représenté hier la fédération d'escrime à l'assemblée extraordinaire du COA tout comme Mohamed Naidji pour le cyclisme. Qui a dit que les fédérations algériennes sportives n'ont aucun litige avec les instances internationales ? En attendant, la fleuriste Khalfaoui, qui a pris part aux derniers JO de Pékin, poursuit sa préparation en vue de participer aux prochains Championnats du monde (cadets et juniors) prévus à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan en avril 2010. **C.B.**

ÉQUIPE NATIONALE

Petite alerte pour Yebda

Hassan Yebda vient grossir la liste des blessés dans les rangs de l'équipe nationale. A la veille de la rencontre face à l'Egypte, le 14 novembre au Caire, le joueur de Portsmouth souffre d'une douleur au mollet. Selon une source proche de la sélection, « a priori, il ne s'agit pas d'une blessure qui risque de compromettre sa participation au match de samedi prochain. Dimanche, le staff médical le prendra en charge ». Antar Yahia, victime d'une déchirure à l'ad-

ducteur, a mis à profit les recommandations du médecin allemand pour se reposer et surtout bénéficier de soins intensifs, deux séances par jour, pour se rétablir. Il rejoint les Verts aujourd'hui en Italie en compagnie du médecin de Bochum, d'après la même source. Son coéquipier de la défense Madjid Bougherra s'est entraîné ces derniers jours avec l'ensemble des joueurs des Glasgow Rangers. L'entraîneur du club écossais ne l'a pas convoqué pour le match du week-end préférant le laisser récupérer avant de rejoindre l'équipe d'Algérie. Au Cai-

re, un membre du staff technique égyptien a prétendu « cette histoire de blessure des joueurs algériens est une ruse », comme si des joueurs de ce rang, et leur club aussi, sont capables de telles pratiques pour « tromper » l'adversaire. Le coach national, Rabah Saâdane, de son côté, ne semble pas trop inquiet après les mauvaises nouvelles parvenues d'Europe ces derniers jours. Les Verts vont mettre à profit le stage en Italie pour être prêts le 14 novembre au Caire. **Yaciz Ouahib**

Société privée à Béjaïa  
vend  
machine de fabrication  
de chaussures et charpente  
métallique 4000 m<sup>2</sup> (couverte).  
contacter : 0552 24.76.87

Vends ou échange Clarck  
électrique neuf de marque BT Seudoise  
Charge 2,5 t - Hauteur 4,40 m  
ou échange avec Clarck similaire  
en diesel  
Etude toute proposition  
Tél : 021 32 98 71 97  
Fax : 021 32 97 47  
Internet: www.sahelfrigo.com

SLK ASCENSEURS  
Société d'importation de toutes  
les marques d'ascenseurs, allemande,  
espagnole et turque, spécialisée dans la  
vente, l'installation et la maintenance de  
tous types d'appareils : monte-personne,  
monte-malade, monte-plat et monte-charge.  
Tél : 021 557 888 - Fax: 021 558 327  
Mob : 0661 450 305  
E-mail : slk\_ascenseurs@yahoo.fr

IRBM 1 - JS SAOURA 1

Un arbitrage scandaleux !

«Aujourd'hui, nous avons assisté à un arbitrage scandaleux du trio arbitral de la wilaya de Mascara, en l'occurrence MM. Bouaksa, Dahmache et Medjahed. Il a tout fait pour nous casser et nous nous estimons heureux d'avoir gagné un point, c'est le cas de le dire. Un arbitre sans délégué peut faire la pluie et le beau temps. Je demanderais à M.

Raouraoua, que je respecte, de voir ce qui se passe dans l'inter-régions et ce n'est que le début», a affirmé en fin de partie M. Mohamed Mebarek, trésorier de l'IRBM. En effet, l'arbitrage était scandaleux, de l'avis même de l'équipe visiteuse. Pourtant Maghnaouis et Bécharis étaient ce vendredi deux équipes fair-play, qui ne demandaient rien de l'arbitrage. Pour ce qui est de la confrontation, les locaux ont failli cartonner, en ce sens que les gars de Saoura, hormis le but marqué à la 3' par l'entremise de Kerroumi sur une bève du keeper Bouhamidi, les Maghnaouis en ont fait voir de toutes les couleurs à leurs vis-à-vis. Les pendules seront remises à l'heure par le biais d'El Abbassi à la 32'. C. Berriah

PARC OMNISPORTS DE MAGHNA

Un projet en perpétuelle réalisation

Entamés depuis plus de quinze ans, les travaux du parc omnisports sont, nous dit-on, dans leur dernière phase de réalisation. Composés d'une tribune de 5 800 places, doté d'une pelouse de dernière génération et d'une piste d'athlétisme professionnelle, le projet, pris en charge par des entreprises algériennes, sera achevé et donc opérationnel, selon des sources de l'APC de Maghna, dès la saison prochaine. «La rallonge de six milliards de centimes nous a permis de terminer tous les modules pressentis, à savoir les vestiaires, la dernière partie de la tribune, les grillages et la pelouse». Mais pourquoi donc seulement 5 800 places pour une infrastructure d'envergure ? «C'est un projet extensible. Après le budget essentiel du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'APC peut financer le reste, c'est-à-dire un éventuel agrandissement du stade». D'une belle architecture, le stade qui devait recevoir initialement du gazon naturel, est la deuxième arène sportive après le stade municipal, revêtu en tartan et d'une capacité de 8 000 places. C. B.

PÉTANQUE À ORAN MÉMORIAL HACHEMI MAMMERI

La grande Kermesse



Toute la famille sportive de l'association des Castors, les participants et autres invités étaient présents à ce rendez-vous.

L'association sportive des Castors a encore une fois été à la hauteur, en organisant cette fois-ci un mémorial à feu Hachemi Mamméri qui n'était autre que l'ancien délégué du secteur urbain d'El Makkari Les organisateurs, à leur tête le sémillant Sebbagh Nouredine, qui n'est autre que le président de cette association, ont été vraiment au four et au moulin, pour faire de ce mémorial une réussite qui, il faut le dire, a dépassé même les prévisions les plus improbables. Pour ce faire, ce challenge sportif fut l'apanage du secteur urbain d'El Makkari ou M. Smain a été aussi l'une des chevilles ouvrières, qui n'a ménagé aucun effort pour permettre aux amoureux de cette discipline d'être au diapason de ce mémorial. 64 Triplettes se sont donné rendez-vous afin d'honorer le défunt par le biais de très belles jouées initiées sur les 32 terrains, tracés aux alentours du boulevard des Castors, qui ne pouvait à lui seul contenir cette masse bigarrée de sportifs qui, en tout cas, ont été à la hauteur des expériences placées en eux.

Rappels que ce mémorial, dont c'est le premier, sera désormais coutumier chaque année, afin de perpétuer la mémoire de feu Mamméri. M. Sebbagh nous dira en aparté : «Je suis très heureux pour notre ami feu Mamméri, car son mémorial a été une réussite totale, et cela va devenir une tradition pour ce challenge qui sera plus grandiose pour l'exercice prochain. Je remercie tous ceux qui nous ont aidés, de près ou de loin, et à leur tête M. Smain qui n'est autre que l'actuel délégué du secteur urbain d'El Makkari. Notre mission sera aussi d'aider les jeunes du quartier d'El Makkari, afin de les éloigner des fléaux sociaux par le biais du sport qui, il faut le dire, est la véritable soupe de la jeunesse. Notre association essaiera aussi d'aller dans d'autres quartiers de la ville d'Oran pour donner une chance à nos jeunes de s'épanouir par l'entremise du sport qui, il faut le reconnaître, est la véritable panacée à même de juguler tous les maux sociaux.» Rappels que la remise des récompenses a eu lieu au siège

des anciens Moudjahidine, et dont le défunt Mamméri était membre de cette Kasma. Toute la famille sportive de l'association des Castors, les participants et autres invités étaient présents à ce rendez-vous. Un mémorial qui a vu la distribution des prix revenir à qui de droit, et ce, dans une ambiance bon enfant. Même les journalistes ont été honorés par le biais de cadeaux symboliques, à l'instar de doyen Adda qui ne se départait jamais de ses boutades. En tout cas, bravo à cette association qui se veut être à l'avant-garde du sport à El Bahia et veut continuer d'euvrier pour le bien-être de tout le monde sportif, que ce soit du côté des seniors ou des jeunes qui semblent prendre part à cette louable initiative qui, il faut le mentionner, doit être épaulée par les autorités locales sportives, pour le bien des habitants de la ville d'Oran qui, malgré le dévouement de certains philanthropes, manque beaucoup d'initiatives pour sa jeunesse qui ne demande que le minimum afin de s'extérioriser dans le bon sens. A. Brahim

USMBA

Assemblée générale ce lundi

L'assemblée générale ordinaire de l'USMBA, prévue le 2 novembre dernier, a été reportée à lundi prochain (9 novembre). Un report motivé par l'absence de quorum, selon une source proche du club. L'assemblée générale ordinaire sera l'occasion pour l'équipe dirigeante du club de présenter ses bilans moral et financier, au terme d'un exercice jugé négatif en raison, notamment, des résultats mitigés enregistrés la saison écoulée en championnat de D II. Pour la présente saison, les actuels dirigeants ne se sont pas fixé d'objectifs clairs, préférant jouer les

seconds rôles en cette phase aller. Pourtant tout un chacun a pu relever le travail remarquable réalisé par l'entraîneur Benchadji qui a réussi le pari de mettre sur pied un groupe solide formé en majorité de jeunes joueurs du cru. Il convient de signaler que le club a bénéficié, jeudi dernier, d'une subvention d'un milliard de centimes au titre du budget primitif de l'APC de Sidi Bel Abbès. Une gagnote qui s'ajoute à la somme de 700 millions de centimes octroyée par le fonds de wilaya d'aide aux associations sportives et l'assemblée de wilaya (APW). M. Abdelkrim

INTER-RÉGIONS-OUEST

JSM T 2 - USR 2

La malchance poursuit les Bleus

Les coéquipiers du revenant Djehad ont très bien entamé les débats, allant jusqu'à carrément s'installer dans le camp adverse jusqu'à encaisser, contre le cours du jeu, un but (21') que Abdelbari aurait bien pu éviter alors qu'il allait remettre le ballon au gardien Djehad. Chikhaoui, l'arrière des Bleus, commet une bëve monumentale qu'aggrava l'état de la pelouse. Il y en a eu des occasions gâchées qui s'avèrent d'une importance capitale en dépit de l'égalisation intervenue à la 51' par l'intermédiaire de Hamou qui loba le gardien des 25 mètres. Sur un contre anodin, le défenseur alla chiper le cuir à l'attaquant de l'USR et sur ce, l'arbitre siffla un penalty sévère, voire discutable. Zerguine, chargé de le transformer permet à son équipe de reprendre l'avantage. C'était le tournant du match, surtout que la JSM T a terminé la rencontre à dix après l'expulsion de Abdelbari pour cumul de cartons. A la 61', Hamou, qui joua le coup franc, n'eut aucune peine à mettre le ballon hors du portier de Renchi. Une issue qui a valu au coach Benamar de démissionner. Celui-ci argua, dans une précédente rencontre, «assumer seul cet échec et tout en reconnaissant avoir été bien payé, remercia le patron de GBS pour les efforts qu'il entreprend mais vouloir par son acte provoquer un déclin psychologique avec l'arrivée à la barre technique d'un autre entraîneur». A. F.

RCR 1 - SCMO 0

Précieuse et difficile victoire

Ce n'est que dans les dernières minutes que les poulains de Meksi ont réussi d'assurer leur victoire aux dépens de leurs hôtes, les capés de Meguenni. Un acquis qui mit longtemps à se dessiner surtout que les visiteurs ont adopté une tactique ultra défensive même si les coéquipiers de Kebouche se sont manifestés dès les premiers instants dans le camp du gardien Bouzine qui annihila deux actions nettes à scorer, notamment celles de Bouguelmouna (4') et de Djaafar (42'). Au retour des vestiaires, l'on assista au même scénario avec un recul condensé des Oranais, chose qui poussa les Lions de la Mina d'orchestrer et de multiplier leurs assauts, et ce qui devait arriver, arriva à la 84' de jeu lorsque Mokhtar intercepta de la tête un super retrait de Bouziane pour voir son ballon mourir au fond des filets de Bouziane, irréprochable jusque-là. Ainsi le RCR arrive à engranger les trois points mis en jeu par la force des jarrets. Issac B.

GCM 1 - IRM 0

Grace à un penalty de Amaïri

Devant les regards de l'ancienne star du football algérien, Lakhdar Belloumi, le GC Mascara s'est difficilement imposé ce vendredi au stade de l'Unité Africaine de la ville de l'Émir Abdelkader sur un score de 1-0 contre l'IR Mecheria. C'est grâce à un penalty transformé par Amaïri que les poulains de Baghdad Mokhtar et Zaim Sid Ahmed ont pu remporter les trois précieux points de la rencontre portant sur la 9ème journée du championnat de l'Inter-régions-Ouest. Ils étaient dépassés et incapables de menacer sérieusement les filets du gardien Bouysaye de l'IRM du fait que le nombre des occasions se compte sur les doigts d'une seule main. L'on a enregistré deux actions de Amaïri, sur 34' et 44', sans résultats. Il était assez lent et pauvre techniquement. Il fallait attendre la 62' pour que l'arbitre de la rencontre, M. Belarbi, accorde un penalty au Ghali de Mascara suite à une erreur défensive des visiteurs. Il sera exécuté et transformé par Amaïri (1-0). À la 82', Fekira, face à face au gardien, rate une occasion de but. Soung Abdelouahab

INTER-RÉGIONS-CENTRE

RCBOR 3 - OMR 0

Sans forcer

L'équipe locale n'a pas trop forcé pour venir à bout d'une formation du centre mal inspirée et manquant d'organisation sur le terrain. Les poulains de Habbar ont vite fait d'imposer leur domination, ce qui leur a permis d'ouvrir le score dès la 7' par le biais de Chettah, suite à un travail. Et subirent, pendant toute la première mi-temps, la pression des locaux. Dans le dernier quart d'heure de ce premier half, l'excellent Chettah secoua, pour la deuxième fois, les filets de Bouyekni à la 32', suite à une bëve défensive. Les visiteurs, qui avaient abordé la partie timidement, se reprennent et se portent en attaque pour tenter de revenir au score mais c'était sans compter sur la vigilance de la défense locale. A la 41', les locaux aggravèrent le score par l'intermédiaire de Benabed, suite à un joli tir des 25 mètres. A. Taoui

SPORTS

12<sup>e</sup> JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

# Le Doyen reprend les commandes

## ●MCA 4 - MCO 1 Carton plein

Stade du 5 Juillet (OCO)  
**Arbitrage** : Bouali, Tahir et Yamani  
**Buts** : Boudbouda (13' et 51'), Bouguèche (47' et 85') pour le MCA - El Bahari (68') pour le MCO  
**Averts** : Ouasti et Kechamli (MCO)  
**MC Alger** : Zemmamouche, Besseghier, Boudbouda, Coulybali, Zeddani, Koudri, Bouguèche, Atafene (Kabla 80'), Bensalem (Khedis 90'), Boumechra, Derrag (Amroune 80')  
**Entr.** : Alain Michel  
**MC Oran** : Mezaïr (Habi 56'), Boussaâda, Chiraf (Gaid 46'), Ouasti, Sebbah, Kechamli, Zmit, Mezouar, Berramla, Meddahi (Daoud Bouabdellah 46'), El Bahari  
**Entr.** : Hadj Mansour

Devant une faible assistance, le Mouloudia d'Alger, en quête de réhabilitation, n'a pas manqué le rendez-vous devant le MCO. En effet, le Doyen a d'entrée pris le match à son compte. Un pressing qui a fini par surprendre les visiteurs sur une reprise de la tête du jeune Boudbouda (13') trompe Mezaïr. A ce rythme, les hommes d'Alain Michel auraient pu creuser l'écart, n'étaient les ratages incalculables de Bouguèche. Le Mouloudia d'Oran, dont la défense était prenable, a réagi sans résultat par El Bahari à l'ultime minute de la pause. Au retour des vestiaires, les locaux décident de sortir le grand jeu. Ainsi, coup sur coup, Bouguèche (47') et Boudbouda (51') assomment Mezaïr. A trois à zéro, les Algérois ont tué le match, ce qui a poussé la petite chambrée de supporters oranais à quitter le stade.

Après les occasions ratées, une énième fois par Bouguèche ou encore Derrag, Oran parvient à réduire le score par El Bahari (68') qui fusille à bout portant Zemmamouche. On se dirigeait vers la fin de la rencontre quand Bouguèche (85') conclut le festival de buts en portant l'estocade à quatre buts. A noter que le gardien Zemmamouche et Derrag entreront aujourd'hui en stage avec la sélection algérienne A' que dirige Abdelhak Bencheikha. **A. R.**

## ●SK 2 - MSPB 1 L'essentiel

Stade du 1<sup>er</sup> Novembre (Tizi Ouzou)  
**Arbitrage** : Hediaf, Bouhassoum, Bouanani  
**Averts** : Tchikou (JSK), Loukili (MSPB)  
**Buts** : Hamiti (31' et 88') JSK. Ziad (90') MSPB  
**JSK** : Hadjaoui, Meftah, Oussalah, Belkalem, Coulibaly, Chérif El Ouazzani, Maroci (Saïdi 51'), Tedjar, Hamiti (Braham-Chaouch 87'), Aoudia, Tchikou (Akkouche 74')  
**Entr.** : Karouf Amrouche  
**MSPB** : Benfissa, Bouaraba, Djilali, Meddour, Bitam, Loukili, Ziad, Zeghidi (Belabid 74'), Benmokhtar, Amaouche (Hadjidji 79'), Dahouene  
**Entr.** : Bendjabalah

En venant à bout d'une équipe du MSPB bien «gentille», les Kabyles ont réussi l'essentiel, à savoir remporter les trois points de la victoire. Une victoire acquise devant des gradins presque vides dénotant ainsi de la bouderie des fans. Une victoire grâce à deux réalisations de Hamiti : une par mi-temps. La première suite à un corner de Meftah repris au second poteau de la tête par l'ex-Bliédien (31') ; une tête qui est allée sous la transversale avant de pénétrer dans les buts de Benfissa égal à lui-même. La seconde dans les ultimes instants de la partie, suite à un autre retrait de Meftah que Hamiti dévie du bout des ongles (88').

Les Batnéens, qui étaient privés de plusieurs titulaires, ont réussi à réduire la marque à la 90' par Ziad, dont le boulet a été si puissant que Hedjaoui a eu du mal à le repousser. Ainsi donc, les Kabyles ont gagné le match pour lequel un faux-pas était interdit. En attendant l'arrivée d'un nouveau coach, Karouf a réussi son premier test. **M. R.**



Le Mouloudia d'Alger renoue avec la victoire et passe en tête du classement

## ●WAT 1 - ASK 1 Tlemcen accroché

Stade Akid Lotfi (Tlemcen)  
**Arbitrage** : Benamara, Meknouch et Belfakroune  
**Averts** : Ziad, Naâmourne et Aziooune (ASK)  
**Buts** : Bachiri (57') WAT. Naâmourne (80')ASK  
**WAT** : Djemili, Boulahya, Benmoussa, Habri (cap), Boudjakdji (Sid Houm82'), Bachiri, Abdellaoui, Belgherbi, Yaâlaoui, Ghazali (Benharroune 78'), Benarrache (Fellahi 69')  
**Entr.** : Bouali  
**AS Khroub** : Aziooune, Rezig, Hamdi, Telbi, Ziad, Gilles, Sid Hadj (Khaled 69'), Naït Yahia, Mehdaoui (Chermatte 90'), Zerrouki (Naâmourne 60'), Belhadef (cap)  
**Entr.** : Hammouche

En concédant le nul à la surprenante équipe du Khroub, les Tlemcéniens ont laissé filer une belle opportunité pour occuper le fauteuil de leader à l'issue de la douzième journée. Dominant son adversaire durant pratiquement tout le long de la partie, les Zianides ont dû cependant attendre la seconde période de jeu pour ouvrir la marque par l'entremise de l'arrière latéral Bachiri. Galvanisés par cette réalisation les joueurs de Bouali présentent l'ASK par l'intermédiaire de Ghazali et de Benarrache qui effectuait sa rentrée. Mais contre toute attente, ce seront les visiteurs qui mettent à profit une mauvaise appréciation du gardien Djemili pour égaliser par Naâmourne. La sortie de Ghazali blessé réduira l'efficacité de la ligne offensive des Tlemcéniens qui rateront plusieurs occasions à quelques minutes du coup de sifflet final. **M. F.**

## ●USMB 0 - USMAN 0 Le leader en échec

Stade Mustapha Tchaker (Blida)  
**Arbitrage** : Zaoui, Megrah et Benrouane  
**Avertissements** : Guessoum (92') pour l'USMB - Ouadah (70') et Bencherqui (76') pour l'USMAN  
**USMB** : Ghalem, Dfnoun, Zemmouchi, Chebira, Oussaâd, Boumsong, Djemaoui, Djahel (Abed 60'), Guessoum, Sebîé (Belloucif 75'), Tilbi (Hadj Saâd 90')  
**Entr.** : Mouassa  
**USMAN** : Ouadah, Bencherqui, Mansour, Remache, Maïza, Abdeslem, Bouchrit (Fadiga 90'), Gasmî, Rebih (Boudar 56'), Tebbal (Bensaïd 78'), Allouch.  
**Entr.** : Amrani

Le leader annabi s'est déplacé à Blida dans le but d'arracher les trois points devant l'USMB, qui a évolué sans le soutien de ses supporters (huis clos). Malheureusement Boucherit, Abdeslem, Maïza, Gasmî et les jokers Boudar et Bensaïd n'ont pas démontré grand-chose face à une pale équipe bliédienne. Le premier half s'est achevé sans action notable de part et d'autre. Il aura fallu attendre le retour des vestiaires pour assister à de véritables occasions de but : Boudar sur coup-franc (57') et Gasmî (67') pour les visiteurs ; Guessoum (84') sur coup-franc pour les Bliédiens. Il est à noter l'occasion en or ratée par Boucherit (91') devant un excellent Ghalem. Signalons que l'arbitre Zouaoui était dépassé par les événements malgré l'absence de pression du public. Le nul arrange beaucoup plus les affaires de l'USM Annaba que celles de l'USM Blida, qui doit se renforcer au plus vite. **D. E. B.**

## ●NAHD 1 - MCEE 2 De mal en pis

Stade Zioui (Houssein Dey)  
**Arbitrage** : Bichari, Benarous et Korichi  
**Buts** : Habbache (51') NAHD.  
 Hadiouche (7'), Renane (41') MCEE  
**Averts** : Gana, Khelili, Oudni (NAHD) Sahraoui, Camara (MCEE)  
**NAHD** : Natèche, Gana, Mekkaoui, Khelili, Galoul, Oudni, Moumen, Siouane, Kerras (Derrardja 32'), Habbache (Ammoura 66'), Bouhafs.  
**Entr.** : Biskri  
**MCEE** : Sahraoui, Mahfoudi, Renane, Mellouli, Boudjelida, Belhamel, Bourenane, Camara, Khaoua (Karrouai 38'), Bekrar (Laâmeche 80'), Hadiouche.  
**Entr.** : Castellan

Il y a des signes qui ne trompent pas. Le NAHD de cette saison n'a pas d'âme et l'absence des résultats reflète parfaitement la politique adoptée par la direction ayant opté pour un recrutement massif de joueurs, loin d'être soucieux du devenir de l'équipe. La confirmation est venue hier face au MCEE qui «n'en croyait pourtant pas», comme en témoignent son entraîneur Castellan. Ce dernier affirmait à la fin du match : «Nous n'avons pas l'habitude de jouer sur du tartan et cela fait longtemps que l'équipe n'a pas enregistré de résultat à l'extérieur. Ce qui explique notre début difficile, et même après avoir marqué deux buts, mes joueurs étaient toujours crispés. En deuxième mi-temps, nous avons su gérer notre

acquis.» C'est dire que les visiteurs n'ont pas forcé sur leur talent pour inscrire deux buts en première mi-temps, signés Hadiouche (7') et Renane (41'). En deuxième période, Habbache a réduit la marque sur un léger sursaut d'orgueil de l'équipe avant de sombrer à nouveau dans un jeu passif et sans conviction.

### BISKRI JETTE L'ÉPONGE

L'entraîneur Biskri a confirmé sa démission hier. «Je confirme ma démission. Je me suis donné une autre chance, mais je confirme encore une fois qu'il n'y a pas d'équipe. Je m'excuse pour certains, mais il y a des personnes qui n'ont rien à voir avec le NAHD que je respecte beaucoup. Je ne veux pas donner de faux espoirs aux supporters. Je n'accepterai pas d'être payé pour des résultats pareils.» **K. T.**

## RÉSULTATS

CLASSEMENT	
<b>n</b>	<b>RÉSULTATS</b>
MCA - MCO	4-1
NAHD - MCEE	1-2
JSK - MSPB	2-1
WAT - ASK	1-1
USMB - USMAN	0-0
USMH - ESS	0-1
ASO - USMA	2-0
CAB - JSMB	0-0
CABBA - CRB	1-0
<b>n</b>	<b>Classement</b>
1. MC ALGER	23
2. USMANNABA	22
3. WA TLEMCEM	21
- . CABB ARRÉRIDIJ	20
5. MC ORAN	19
6. JSM BEJAIA	18
- . MC EL-EULMA	18
8. JS KABYLIE	17
- . ES SÉTIF	17
10. USM EL HARRACH	16
- . CA BATNA	16
12. CR BELOUIZDAD	15
- . USM ALGER	15
14. USM BLIDA	14
15. ASO CHLEF	13
16. AS KHROUB	11
17. NA H-DEY	08
18. MSP BATNA	06

PHOTO: H. LEVY

LE HIC

ÉGYPTE-ALGÉRIE : J-6



PRESSE

## Suspension de l'hebdomadaire arabophone *Seri Lilghaya*

Le responsable de la publication, Nacim El Kfel, juge la décision «injustifiable et injuste»  
L'hebdomadaire, qui est à son 19<sup>e</sup> numéro, a été suspendu parce qu'il ne détient pas d'agrément.

Le 20<sup>e</sup> numéro de l'hebdomadaire arabophone *Seri Lilghaya* (top secret), qui doit paraître normalement aujourd'hui, ne sera pas sur les étals. La publication a subi les foudres du procureur de la République près la cour de Sidj M'hamed, qui a ordonné l'interdiction de sa parution. Il a justifié sa décision en prétextant que ce journal «ne détient pas d'agrément», selon le procès-verbal établi par la police judiciaire le 3 novembre 2009. Le journal a été aussi destinataire d'un courrier de l'imprimerie ALDP, qui a fait savoir au responsable de l'hebdomadaire que «le tirage du journal *Seri Lilghaya* ne s'effectue plus à notre imprimerie et cela suite à une correspondance de la Sûreté nationale adressée à notre service faisant appel à notre administration d'appliquer une décision du procu-

reur général d'arrêt d'impression du journal». Une décision considérée par le responsable de la publication, Nacim El Kfel, d'«injustifiable et injuste» car la

personne ne se soit rendu compte ? S'agit-il de représailles ? Pour le responsable de la publication de l'hebdomadaire,

Nacim El Kfel, il n'y a pas de doute là-dessus : il juge que «la décision de suspension est une manière de faire payer au journal son courage d'enquêter sur les affaires de corruption et de détournement des deniers publics». Il accuse la mairie d'Alger-Centre d'être à l'origine de la suspension «parce qu'elle est mise en cause dans un article», précise le communiqué du journal. Une accusation que réfute le président de l'APC d'Alger-Centre, Tayeb Zitouni, qui s'est dit «totalement étranger à cette affaire» et ajoute qu'il «n'a rien à voir ni de près ni de loin». «Je ne peux en aucun cas imposer à la justice la fermeture d'un journal», a conclu Zitouni. **H. O.**



publication est à son 19<sup>e</sup> numéro. S'il est vrai que le journal ne détient pas d'agrément comme le suppose le procureur de la République, comment peut-on expli-

COMMENTAIRE

## Rupture

Par Omar Berbiche

Les syndicats autonomes du secteur de l'éducation nationale lancent à partir d'aujourd'hui un mouvement de grève des enseignants d'une semaine reconductible pour faire valoir leurs revendications socioprofessionnelles dont, entre autres, celles liées à la revalorisation salariale et au régime indemnitaire ainsi qu'au vieux contentieux du dossier des contractuels qui demeure toujours pendant. Un climat de méfiance, voire de défiance, s'est instauré entre le corps des enseignants mobilisés autour des syndicats autonomes et la tutelle.

Faute d'un dialogue responsable animé par la seule volonté de sortir de l'impasse dans laquelle est plongé le secteur, secouru depuis de longs mois par des grèves cycliques qui ne sont pas sans conséquence sur la stabilité de l'institution scolaire et le déroulement normal des cours, les enseignants maintiennent la pression en recourant une fois de plus à l'arme de la grève qui n'a pas pour autant produit ses effets jusqu'ici. Non seulement les doléances des enseignants ne sont que partiellement prises en compte mais, bien plus, les représentants des syndicats autonomes ont aujourd'hui l'intime conviction que les pouvoirs publics ne sont nullement préoccupés par les turbulences que traverse le secteur de l'éducation. Une situation qui semble indifférer tout le monde.

Les enseignants se sentent aujourd'hui bien seuls. Aucune réaction n'est venue ni des partis ni de la société civile, encore moins de nos parlementaires qui assistent en spectateurs passifs à ce conflit qui a trop duré. La question mérite aujourd'hui d'être clairement posée : à qui profite «le crime» ? Qui ne veut pas que nos établissements scolaires recouvrent la quiétude et les enseignants, les élèves et les parents d'élèves la confiance en l'avenir de l'école algérienne ? Une école apaisée, respectable et respectée. On aurait voulu souffler sur les braises de cette crise qui perdure que l'on n'y serait pas pris autrement : comme s'il n'y avait pas déjà suffisamment de points de discordance entre les syndicats autonomes et le ministère de tutelle, les pouvoirs publics viennent de rajouter une couche supplémentaire en décidant, par décret, de refuser le principe de la rétroactivité des indemnités dues aux enseignants alors que l'on a délié sans compter les cordons de la bourse pour les fonctionnaires, les parlementaires et autres salariés hors cadre. Cette politique de deux poids, deux mesures qui pénalise le secteur de l'éducation n'est pas faite pour apaiser les esprits et renouer le fil du dialogue social. A bien y réfléchir, qui cotétera à la collectivité en dinars fortement dépréciés la facture des augmentations salariales et du régime indemnitaire réclamés par les enseignants ?

Au-delà d'une injustice flagrante qui ne pouvait pas être longtemps ignorée quand on voit les salaires misérables des enseignants, et où va, par ailleurs, l'argent de l'Etat et du contribuable, ce ne sera pas un vain sacrifice. Cela, même si l'on sait certainement que le sauvetage de l'école algérienne passe, certes, par l'amélioration des conditions socio-professionnelles des personnels du secteur, mais aussi par des réformes courageuses, en totale rupture avec les politiques de l'éducation à courte vue et fortement teintées d'idéologie menées jusqu'ici, lesquelles ne furent qu'une suite d'échecs consommés.

POINT ZÉRO

## Algérie-Egypte

Par Chawki Amari

Devant un public armé jusqu'aux dents, l'arbitre, un ancien béret vert de l'armée américaine, donne le coup d'envoi et l'Egypte s'empare du ballon blindé. Pendant que la balle circule entre les mines placées sur le milieu du terrain, par accord entre la FAF et son homologue égyptienne, une salve de Mig 31 venus de Béchar descend une partie du staff égyptien. Djamel Ould Abbès, présent dans le banc des officiels, appelle immédiatement au calme en promettant de distribuer des bus à tout le monde.

11<sup>e</sup> minute. Pendant qu'une bombe est larguée d'un F15 égyptien sur le staff technique algérien, une attaque à la roquette perce la défense, mais Gaouaoui stoppe le ballon à la mitrailleuse lourde. Aux frontières, la Libye envahit El Oued avec l'aide de l'infanterie égyptienne ; Abdelaziz Belkhadem demande des excuses officielles à l'Egypte pendant que Warda El Djazairia, placée sur le banc des remplaçants, entame une chanson d'amour. 36<sup>e</sup> minute. L'Algérie s'engouffre dans

le camp adverse avec le soutien d'hélicoptères à visée nocturne et MM. Zerhouni et Tounsi, enfin unis, lancent leurs forces antimanifestants. Zéro zéro à la mi-temps, l'arbitre demande aux joueurs de rentrer aux vestiaires, appuyé par des troupes de l'OTAN.

Pendant la pause, le président Bouteflika appelle son homologue Mubarak pour une guerre mondiale entre amis, alors que la Ligue arabe tente sans succès de suspendre le match. 45<sup>e</sup> minute. La rencontre reprend mais les deux équipes tiennent bon. A la 71<sup>e</sup> minute, Saâdane fait entrer trois attaquants du GSPC pendant que, de son côté, l'Egypte fait entrer deux milieux de terrain des Gamaât islamiya. Le ministère de la Défense algérien sort un char et le place sur la ligne des 18 mètres. L'Egypte demande l'arbitrage de Hillary Clinton, trop occupée.

Le match est arrêté sur un score nul. Selon l'ENTV, la rencontre a été correcte dans l'ensemble.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI

ALGER :	20°	SKIKDA :	16°
ORAN :	20°	TÉBESSA :	14°
CHLEF :	17°	CONSTANTINE :	11°
MOSTAGANEM :	18°	GHARDAÏA :	22°
ANNABA :	18°	BISKRA :	20°
BÉJAÏA :	18°	BATNA :	14°
SÉTIF :	11°	OUARGLA :	25°